

RAPPORT D'ACTIVITES 2019



OBSERVATION & PLANIFICATIONS

Enquête TRAITEMENT DMA 2016	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation finalisée, données pour le suivi du plan • Fiches et cartographies • Mise en ligne et mise à disposition des partenaires 	139 jours
Enquête TRAITEMENT DMA 2018	Enquête auprès de 200 installations	
ENQUETE COLLECTE DMA 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Clôture à 91% de retour et 94% de population couverte • Redressement 2015 départements 11, 30 et 34 pour 60 000 t • Exploitation finalisée, données pour le suivi du plan. • Fiches de synthèses départementales et régionale • Fiches « Retour aux collectivités » finalisées, diffusées (139 fiches) et mises à disposition des partenaires 	139 jours
FICHES INSTALLATIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches de synthèse présentant l'activité de certains sites de traitement sélectionnés et quelques données chiffrées de suivi • Mise à disposition des partenaires financiers 	47 jours
DECHETS DU BTP	<ul style="list-style-type: none"> • ISDI : cartographie des installations • Enquête, dans le cadre du SRC, des installations ICPE 2515 / 2517 (broyage et transit de matériaux inertes), soit 1 060 installations : 55 % de retour exploitable. Rapport et cartographies remis à la DREAL fin septembre. 	74 jours

OBSERVATION & PLANIFICATIONS

DECHETS DANGEREUX	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation GERE 2017 finalisée, données pour le suivi du plan • Cartographies pour le PRPGD • Comparaison méthodologique avec le SYPRED : identification de redressements complémentaires (avec rétro-action 2014) • Redressement des données 2014 -2015 	53 jours
DASRI	<p>Fin des contrôles 66 & 31 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 31 : 2129 praticiens enquêtés avec 96% de retour. 412 régularisations et +27% de nouvelles conventions de collecte • 66 : 1257 praticiens enquêtés avec 93% de retour. 229 régularisations et +26% de nouvelles convention de collecte 	29 jours
DECHETS DES ACTIVITES ECONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution aux travaux nationaux pour l'élaboration d'un outil national partagé. Plusieurs réunions de travail. • Analyse des déclarations GERE 2017 pour les producteurs de déchets non dangereux : un panel d'installations à suivre annuellement a été identifié et va être proposé aux partenaires 	18 jours
DECHETS ORGANIQUES	Mise à jour de la cartographie des installations avec les données les plus récentes disponibles (2017)	11 jours
BASE DE DONNÉES DES ACTEURS DE LA GESTION DES DÉCHETS	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour auprès des acteurs ex-Languedoc-Roussillon • Nettoyage de la base de données 	23 jours

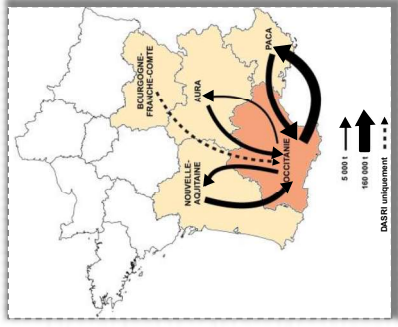
OBSERVATION & PLANIFICATIONS

<p>ORGANISATION INTERNE DES TRAVAUX D'OBSERVATION</p>	<p>Réunions mensuelles d'équipe : répartition du travail, prise de décisions sur des points de blocage, adaptation des enquêtes, discussion sur les restitutions, ...</p>	<p>20 jours</p>
<p>PLANIFICATIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PRPGD : participation aux travaux d'élaboration et à la définition des indicateurs de suivi • SRC : participation aux travaux d'élaboration • PRAEC : voir volet EC 	<p>55 jours</p>
<p>COLLABORATIONS SUR TRAVAUX DE PARTENAIRES : Réseau de l'Observation Locale des Déchets, travaux de partenaires, rencontres d'acteurs, interventions publiques BDD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'étude SRI • Suivi de divers CODEC (DECOSET, SICOVAL, Cœur de Garonne, ...) • Contribution aux journées A3P de l'ADEME, thème des déchets organiques • Collaboration au projet CAMBIOSCOPE (bio-économie) • Collaboration aux travaux du CPIAS : délimitation du périmètre des DASRI des établissements de santé • Intervention formations : INSA DFST, INSA spé urbanisme • CERC : contribution aux fiches départementales « Patrimoine et qualité de service des infrastructures et réseaux » • ATMO : rejets atmosphériques des installations de traitement de déchets • SCOT Nord Toulousain : évaluation des DMA / DAE • INSEE : mise à jour des indicateurs DD • Rencontres d'acteurs 	<p>69 jours</p>

LES CHIFFRES 2016 DU TRAITEMENT DES DECHETS* - OCCITANIE

ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

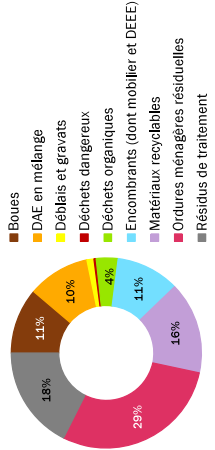
Flux de déchets inter-régionaux



96% des flux traités par les installations d'Occitanie proviennent de la région. Les 4% restant, soit 114 kt, proviennent des régions limitrophes : 48 kt de Nouvelle-Aquitaine, 44 kt de PACA, 21 kt d'AURA, 90 t de DASRI produit en Bourgogne-Franche-Comté ont également été incinérées dans le Gard. A noter que l'origine géographique n'a pas été identifiée pour environ 30 kt de déchets traités sur les installations d'Occitanie. Certains déchets produits en Occitanie ont été traités dans des installations hors Région. C'est le cas pour 190,47 kt.

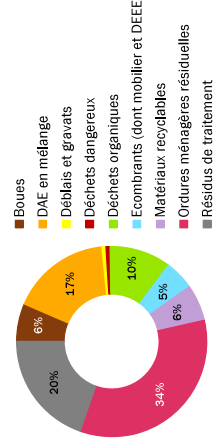
Typologie des déchets provenant des autres régions (pour traitement en Occitanie)

113 670 tonnes



Typologie des déchets produits en Occitanie traités hors région

190 474 tonnes



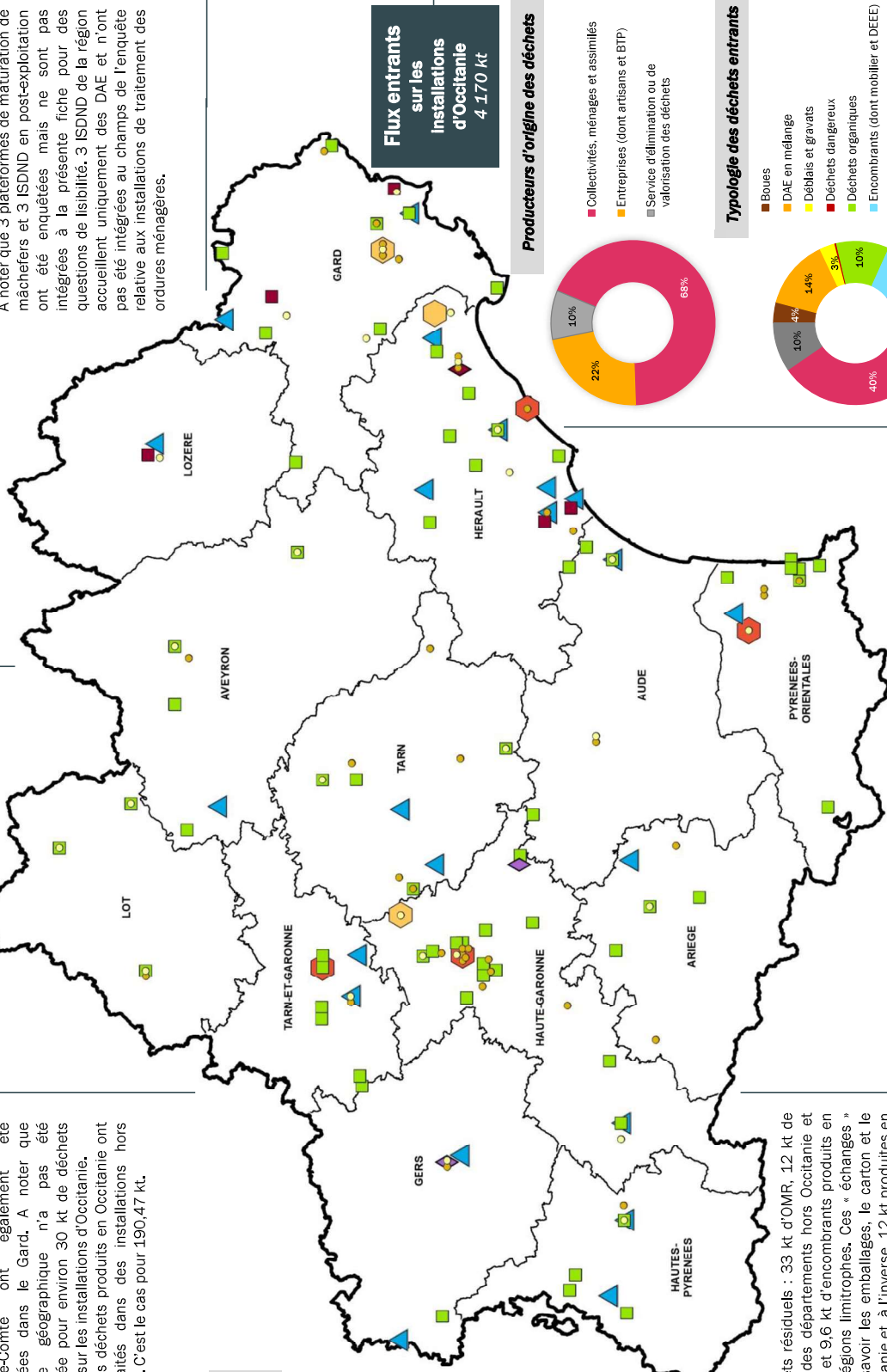
Les transferts de déchets sont en majorité des déchets résiduels : 33 kt d'OMR, 12 kt de DAE et 11 kt d'encombrants ont été produits dans des départements hors Occitanie et traités en région alors que 65 kt OMR, 32 kt de DAE et 9,6 kt d'encombrants produits en Occitanie ont été traités dans des installations des régions limitrophes. Ces « échanges » concernent également des matériaux recyclables, à savoir les emballages, le carton et le bois (18 kt produites hors Occitanie et traitées en Occitanie et, à l'inverse, 12 kt produites en Occitanie et traitées dans des centres de tri ou plateformes de compostage de régions limitrophes). Enfin, 31 kt de mâchefers issus de l'incinération en Occitanie sont maturés en PACA alors que 5,5 kt de mâchefers du Lot-et-Garonne sont enfouis en Occitanie.

- 163 Installations enquêtées** :**
- ▲ 22 ISDND***
 - 4 UIOM
 - 3 UVE
 - 27 centres de tri de collecte sélective
 - 36 centres de tri « hors » collecte sélective
 - 68 plateformes de compostage dont 4 sur ordures ménagères (avec TMB)
 - 3 Installations de méthanisation dont 1 sur ordures ménagères (avec TMB)

Présentation et champs de l'enquête

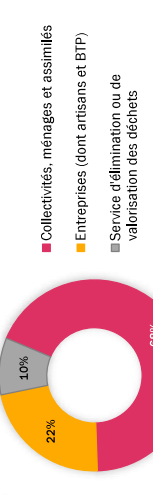
L'enquête nationale ADEME « Installations de Traitement des Ordures Ménagères » (ITOM), menée en Occitanie par l'ORDECO, porte sur toutes les installations de traitement qui accueillent des déchets collectés dans le cadre du service public d'élimination des déchets et sur les centres de tri dédiés aux déchets d'activités économiques. En 2016, 163 installations ont ainsi été enquêtées. Le taux de retour à cette enquête est de 87%. Les données présentées correspondent donc à celles de 141 installations.

A noter que 3 plateformes de maturation de mâchefers et 3 ISDND en post-exploitation ont été enquêtées mais ne sont pas intégrées à la présente fiche pour des questions de lisibilité. 3 ISDND de la région accueillent uniquement des DAE et n'ont pas été intégrées au champs de l'enquête relative aux installations de traitement des ordures ménagères.

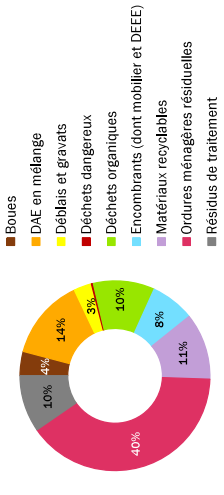


Flux entrants sur les Installations d'Occitanie 4 170 kt

Producteurs d'origine des déchets



Typologie des déchets entrants



(*) hors installations n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2016.
(**) Ont également été enquêtées : 3 unités de co-incinération, 3 plateformes de maturation de mâchefers et 3 ISDND en post-exploitation dont les données n'ont pas été intégrées à cette fiche.
(***) 3 ISDND de la région accueillent uniquement des DAE et n'ont pas été intégrés à l'enquête ITOM 2016.

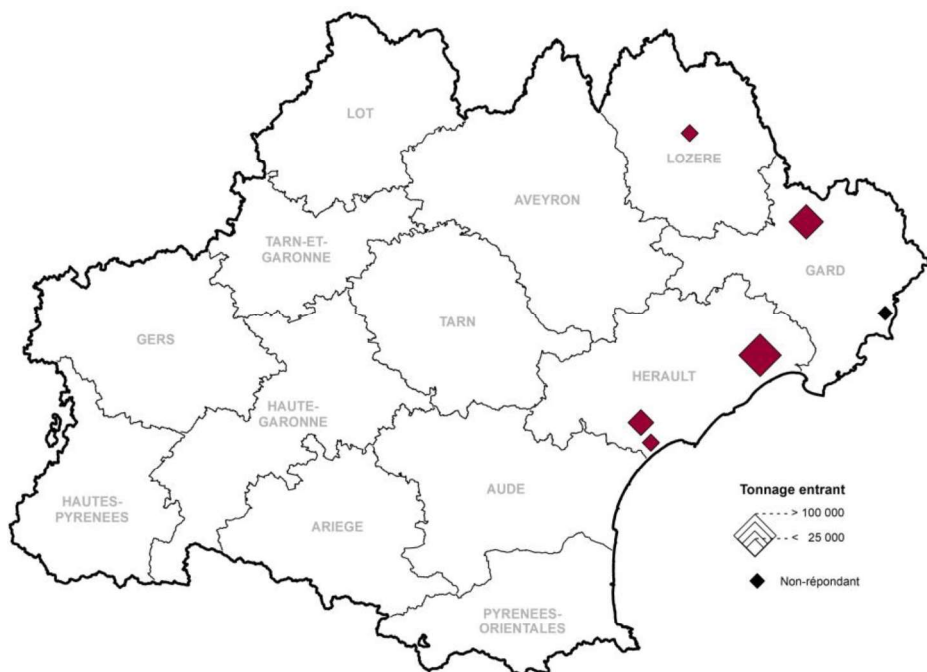
LES CHIFFRES 2016 DU TRAITEMENT DES DECHETS – OCCITANIE

ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

Les Installations de Pré-traitement

Chiffres clés 2016

6 Installations de pré-traitement
288 112 tonnes entrantes*
396 500 tonnes autorisées



Cette fiche présente les installations de « pré-traitement » d'ordures ménagères résiduelles. Ce type de pré-traitement revient à effectuer un tri sur les ordures ménagères résiduelles permettant de séparer, d'une part, les matériaux recyclables (plastiques, métaux, verre, carton ou bois selon les installations) et, d'autre part, extraire la fraction fermentescible afin de produire du compost. 6 installations d'Occitanie sont ici présentées :

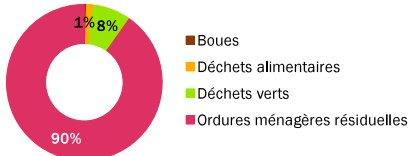
- ◆ 4 tris mécano-biologiques, dans l'Hérault et dans le Gard, liés à des plateformes de compostage ;
- ◆ 1 tri mécano-biologique lié à une unité de méthanisation, dans l'Hérault. Sur cette installation, l'objectif supplémentaire est la production d'électricité et de chaleur à partir du biogaz généré lors de la digestion des déchets organiques. Cette installation permet également d'envoyer une partie des refus de tri en production de CSR.
- ◆ 1 tri mécano-biologique des ordures ménagères résiduelles et boues de STEP en Lozère : la fraction compostée n'est pas destinée à être valorisée mais à être stockée en ISDND. Le procédé permet de réduire les tonnages enfouis et de diminuer la production de biogaz. A noter qu'une partie de la fraction non-organique sert à la production de CSR.

(* Hors tonnages des installations de pré-traitement n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2016 (Beaucaire).

Flux entrants : 288 112 tonnes – Ordures ménagères résiduelles et déchets organiques



Type de producteurs des déchets entrants sur les installations de pré-traitement en 2016



Typologie des déchets entrants sur les installations de pré-traitement en 2016

Sur les 4 « tris mécano-biologiques » liés à des plateformes de compostage, 2 ont comme entrants des ordures ménagères résiduelles et des déchets verts et 1 uniquement des ordures ménagères résiduelles. La 4^{ème} installation (Beaucaire), dont les données ne sont pas incluses à la présente fiche, reçoit, en plus des déchets verts et des ordures ménagères résiduelles, des déchets alimentaires triés à la source (qui proviennent à la fois des ménages et des entreprises) et est autorisée pour une capacité de 60 kt par an.

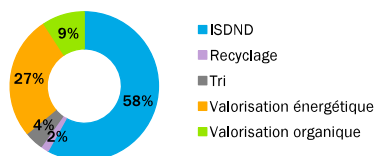
L'unité de méthanisation avec « tri mécano-biologique » reçoit des déchets verts, des ordures ménagères et des déchets alimentaires. Ces derniers proviennent des ménages, des collectivités

mais également, pour 1 440 t, des entreprises. L'unité de stabilisation de Lozère reçoit, quant à elle, des ordures ménagères résiduelles ainsi que des boues de station d'épuration.

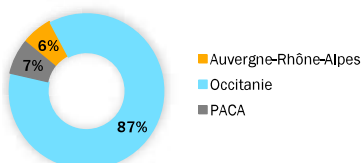
Les déchets entrants sur ces installations de pré-traitement proviennent exclusivement de la région Occitanie.

Au global, hors tonnages du « tri mécano-biologique » de Beaucaire, 260 kt d'ordures ménagères résiduelles sont passées par des installations de pré-traitement en 2016, 23 kt de déchets verts, 4,2 kt de déchets alimentaires et 1,4 kt de boues de stations d'épurations.

Flux sortants : 224 375 tonnes – Matériaux recyclables, compost et résidus de traitement



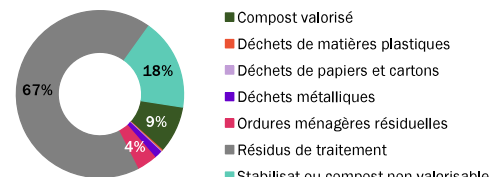
Destination des sous-produits générés par les installations de pré-traitement en 2016



Destination géographique des sous-produits générés par les installations de pré-traitement en 2016

85% des flux sortants des 5 installations de pré-traitement présentées sont dirigés vers des filières d'élimination (ISDND ou incinération). Il s'agit des résidus de traitement (151 kt), de la fraction fine et grossière des ordures ménagères de l'unité de pré-traitement de Lozère (11 kt) et du stabilisat de l'unité de méthanisation (28 kt). Ces 191 kt de déchets sont traités à 85% en Occitanie, à 8% dans la Drôme (Auvergne-Rhône-Alpes) et à 7% dans le Vaucluse (PACA). A noter que les déchets traités hors Région ne concernent que l'unité de pré-traitement du Gard. La valorisation matière et organique concerne 33% des flux sortants des « tris mécano-biologiques ». Ces derniers ont, en effet, permis la production de 21 kt de compost et le recyclage de 3,4 kt de métaux, 0,48 kt de plastiques et 0,43 kt de papiers et cartons.

Ce recyclage se fait soit directement soit après une nouvelle opération de tri. 8,8 kt d'ordures ménagères, qui sont en fait la fraction sèche extraite lors du pré-traitement en Lozère, sont également envoyées vers un centre de tri, qui permet d'extraire les plastiques, les métaux, le bois et les déchets permettant la production de CSR.

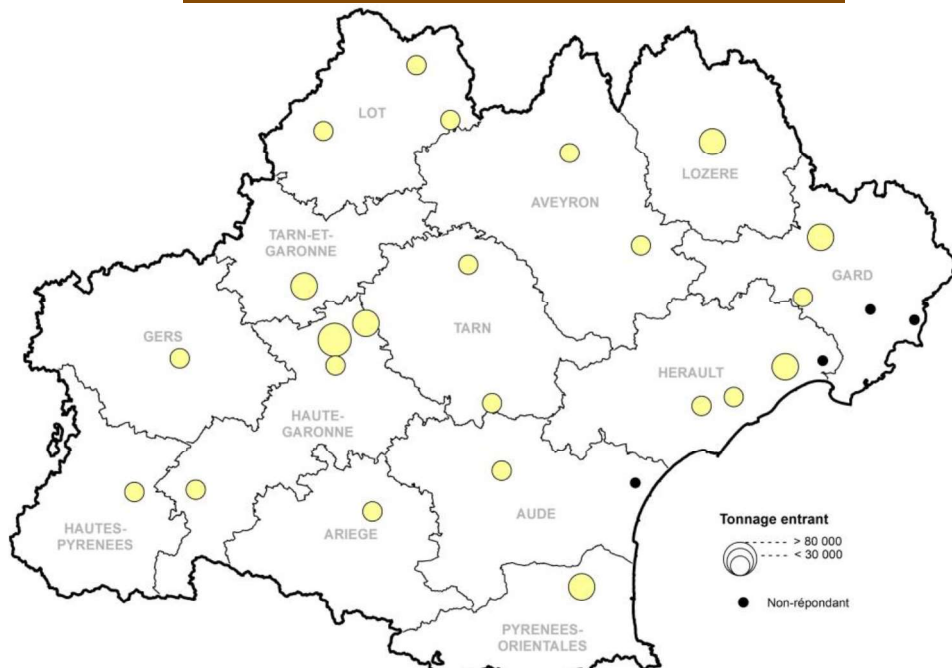


Déchets et sous-produits générés par les installations de pré-traitement en 2016

LES CHIFFRES 2016 DU TRAITEMENT DES DECHETS – OCCITANIE

ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

Les centres de tri de collectes sélectives



(*) Hors tonnages des centres de tri n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2016.

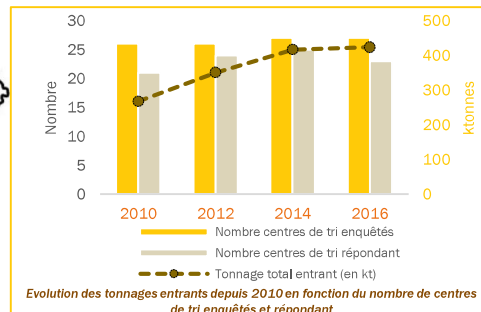
Chiffres clés 2016

27 Centres de tri accueillant la « collecte sélective »

dont **9** triant tous les emballages plastiques

423 096 tonnes entrantes*

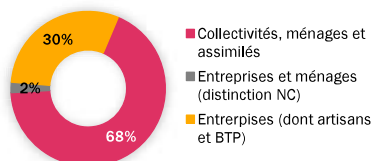
dont **56 116** tonnes de refus de tri



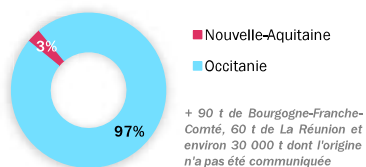
Evolution des tonnages entrants depuis 2010 en fonction du nombre de centres de tri enquêtés et répondant

On constate une augmentation croissante des tonnages entrants au fur et à mesure des enquêtes. Cette augmentation est un peu moins significative entre 2016 et 2014 que précédemment mais il faut prendre en considération que le taux de retour est moins élevé en 2016 (85%) qu'en 2014 (93%). Les 4 centres de tri non-répondants en 2016 pourraient représenter, au regard de leurs capacités nominales, plus de 50 000 tonnes alors que les 2 non-répondants de 2014 ne pèseraient que pour 12 000 tonnes.

Flux entrants : 423 096 tonnes – Déchets collectés sélectivement ou en mélange



Type de producteurs des déchets entrants sur les centres de tri « collecte sélective » en 2016



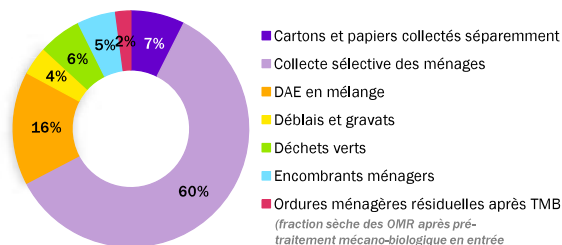
Origine géographique des déchets entrants sur les centres de tri « collecte sélective » en 2016

Sur les centres de tri de « collecte sélective », 2/3 des déchets entrants en 2016 proviennent des ménages et 1/3 des entreprises. La collecte sélective, c'est-à-dire les emballages et les papiers des ménages ainsi que les cartons des professionnels collectés séparément du reste des déchets, représentent 67% du tonnage total des déchets entrants sur ces centres de tri, soit 285 kt. Les DAE représentent 16% du total entrant, soit 65 kt, les encombrants 5% (22 kt). On note également que 2 installations ont fait transiter par leur site des déchets verts (25 kt) et des déchets inertes (16 kt).

Parmi ces centres de tri, seuls 5 accueillent les encombrants des ménages (et les déchets en mélange des entreprises).

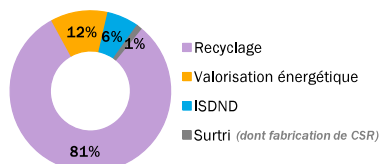
97% des déchets triés sur les centres de tri

d'Occitanie ont été produits et collectés dans la région. Les 3% restants concernent les centres de tri du Lot et du Tarn-et-Garonne ; ils proviennent de départements de Nouvelle-Aquitaine limitrophes à ces installations.



Typologie des déchets entrants sur les centres de tri « collecte sélective » en 2016

Flux sortants : 412 127 tonnes – Déchets, matières et refus de tri



Destination de traitement des déchets et sous-produits sortants des centres de tri « collecte sélective » en 2016

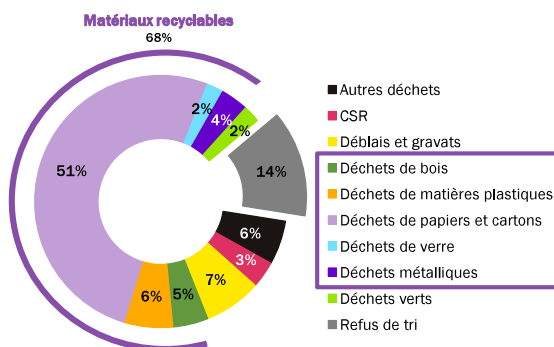
Plus de ¾ des flux sortants des centres de tri de « collecte sélective » de la région sont orientés vers une filière de recyclage, soit environ 335 kt.

La destination géographique de ces flux manque, aujourd'hui, de précision : 30% des destinations n'ont, en effet,

pas été renseignées dans les enquêtes. Sur la part connue, environ 35% sont recyclés en Occitanie, 15% dans les régions limitrophes, 33% dans les autres régions et enfin 17% à l'étranger (en majorité en Espagne, pays frontalier).

11% des déchets sortants de ces centres de tri, soit 47 kt, font l'objet d'une valorisation énergétique. Ces déchets valorisés par incinération sont du CSR, directement préparé par les installations enquêtées (14 kt) et des refus de tri (33 kt). Les refus de tri sont dirigés vers de l'enfouissement (22 kt) ou vers une installation de préparation de CSR externe (1,1 kt). Au global, environ 6% des refus de tri sont traités hors région : en PACA pour de la valorisation énergétique. Hors refus de tri, environ 4,5 kt d'encombrants ayant transité par les installations de tri sont stockés en ISDND.

pour de la valorisation énergétique. Hors refus de tri, environ 4,5 kt d'encombrants ayant transité par les installations de tri sont stockés en ISDND.

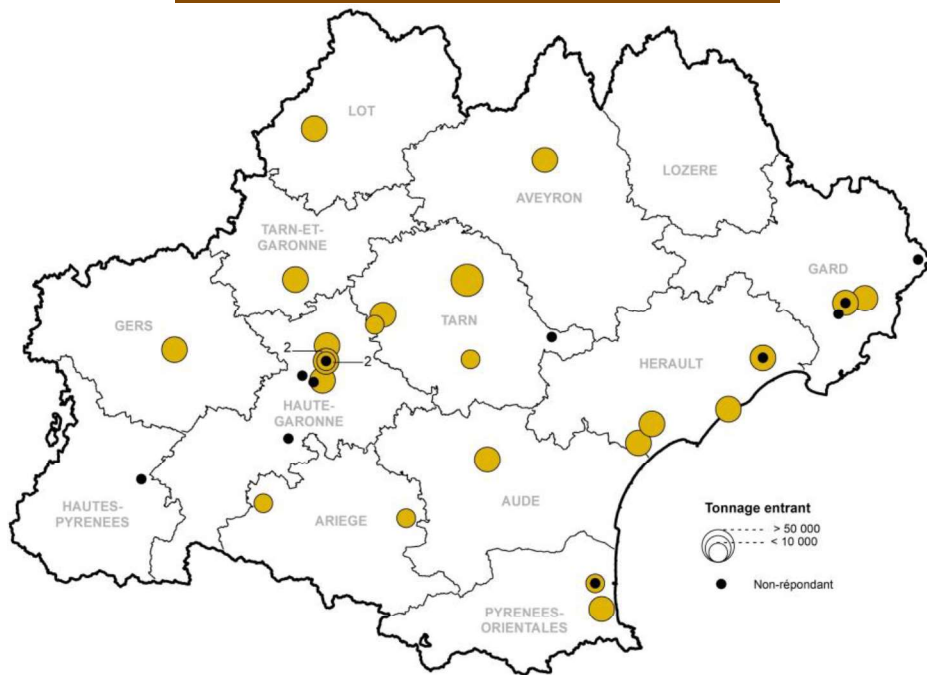


Typologie des déchets et sous-produits sortant des centres de tri « collecte sélective » en 2016

LES CHIFFRES 2016 DU TRAITEMENT DES DECHETS – OCCITANIE

ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

Les centres de tri HORS collectes sélectives



Chiffres clés 2016

36 Centres de tri (hors ceux accueillant la « collecte sélective »)
512 579 tonnes entrantes*

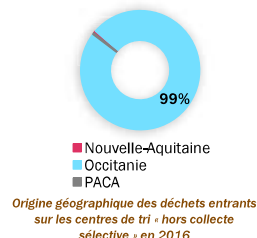
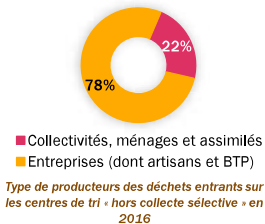


Evolution des tonnages entrants depuis 2012 en fonction du nombre de centres de tri enquêtés et répondant

L'enquête auprès des centres de tri de « déchets des activités économiques » a été lancée, par l'ADEME, en 2012. La liste des centres de tri enquêtés lors de cette première enquête en ex-région Languedoc-Roussillon n'est pas connue par l'ORDECO. Le nombre de centres de tri répondants est similaire à ce qui a été obtenu lors des enquêtes suivantes. Entre 2014 et 2016, le taux de retour aux enquêtes est quasiment identique (autour de 70%). On constate une légère augmentation des quantités entrantes entre ces deux années, d'environ 30 kt (soit 5%), malgré la fermeture d'un centre de tri du Tarn (81) fin 2014.

(*) Hors tonnages des centres de tri n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2016 et centres de tri « mono-matériaux » ne triant que des métaux ou des textiles.

Flux entrants : 512 579 tonnes – Déchets collectés sélectivement ou en mélange



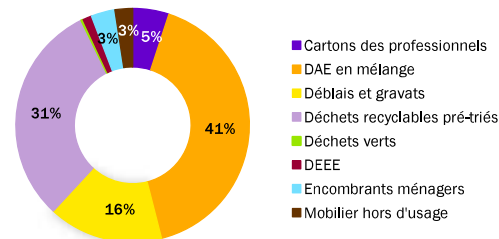
Sur les centres de tri hors centres de tri de « collecte sélective », 78% des déchets entrants en 2016 proviennent des entreprises. Parmi ces déchets d'activités économiques, 1/4 a été identifié comme décollant des activités du BTP, soit près de 97 kt ; mais il reste probablement une part de déchets du BTP non-identifiée et donc comprise dans les DAE restants.

Sur les 22% de déchets provenant des ménages, 70% du tonnage (soit 80 000 t) correspond aux emballages en verre de l'ex-région Midi-Pyrénées, dont le tri est centralisé sur une installation située dans le Tarn. A noter que les installations triant le verre de l'ex-région Languedoc-Roussillon ne sont pas enquêtées. Les déchets des ménages et des collectivités entrants sur ces centres de tri sont majoritairement, mis à part le verre, des déchets collectés en déchèteries, à savoir : cartons, encombrants et mobilier hors d'usage.

On retrouve également, en entrée, quelques déchets verts et DEEE, qui ne font pas l'objet d'un véritable tri mais d'un simple transit. Les centres de démantèlement des DEEE ne sont

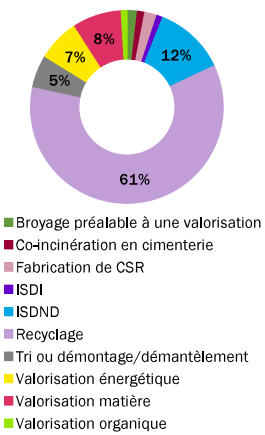
pas dans le champ de l'enquête.

Quant à l'origine géographique, 99% des déchets entrants proviennent de la région Occitanie. Les déchets collectés hors région proviennent des Bouches-du-Rhône, de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne et sont triés dans des installations implantées dans des départements limitrophes.



Typologie des déchets entrants sur les centres de tri « hors collecte sélective » en 2016

Flux sortants : 483 888 tonnes – Déchets, matières et refus de tri

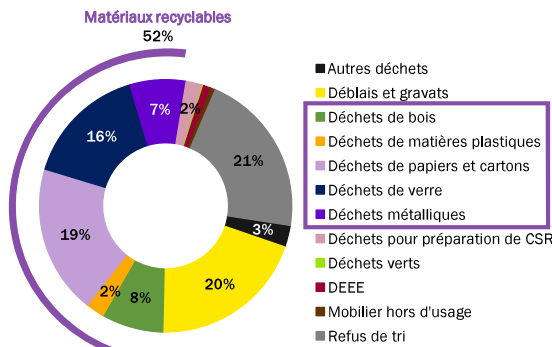


Destination de traitement des déchets et sous-produits sortants des centres de tri « hors collecte sélective » en 2016

61% des flux sortants des centres de tri « hors collecte sélective » d'Occitanie sont orientés vers une filière de recyclage, soit 292 kt. D'après les déclarations, ces flux sont recyclés à 54% en Occitanie, à 14% en Espagne ; les 25% restant se partageant entre les diverses régions françaises et la Chine. Cette donnée est néanmoins à relativiser : la destination communiquée peut ne constituer qu'une première étape du recyclage. Par ailleurs, pour quasiment 10% des quantités sortantes orientées vers une filière de recyclage, la destination géographique n'a pas été communiquée.

Concernant les autres filières de traitement, la valorisation matière correspond exclusivement à de la valorisation de déchets inertes (39 kt). La préparation de CSR concerne un peu plus de 10 kt. A noter qu'aucun des 35 centres de tri ici présentés ne produit de CSR directement sur son site. Les déchets envoyés en co-incinération dans des fours de cimenterie sont exclusivement des déchets de bois. Environ 26 kt de déchets sont envoyés vers une autre installation de sur-tri avant d'être orientées vers une filière de recyclage.

Enfin, 58 kt sont envoyées en ISDND. Il s'agit des refus de tri, ce qui représente 57% du total des refus de tri produits.

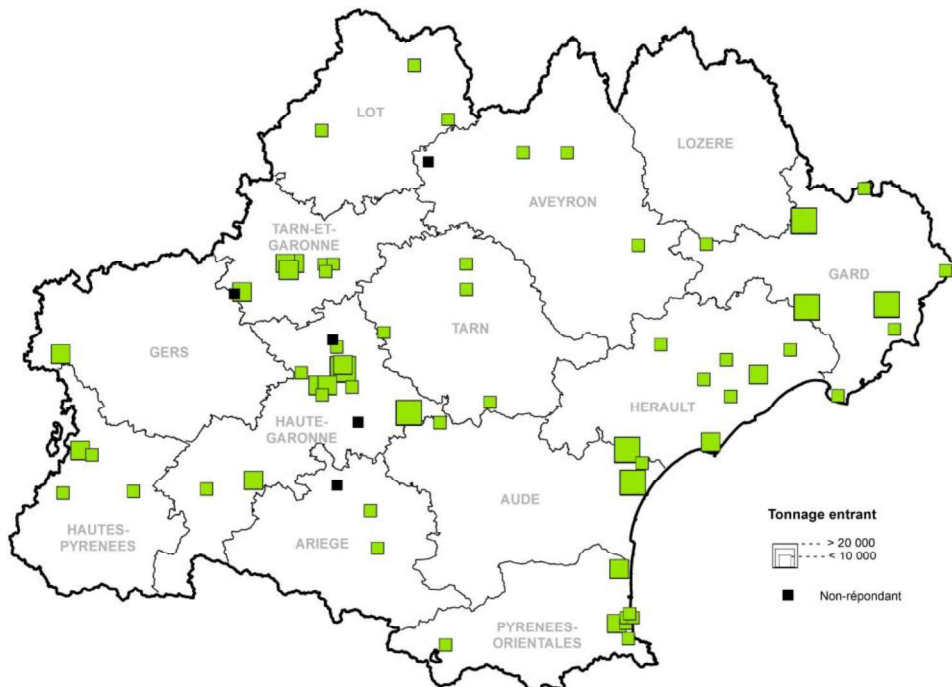


Typologie des déchets et sous-produits sortants des centres de tri « hors collecte sélective » en 2016

LES CHIFFRES 2016 DU TRAITEMENT DES DECHETS – OCCITANIE

ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

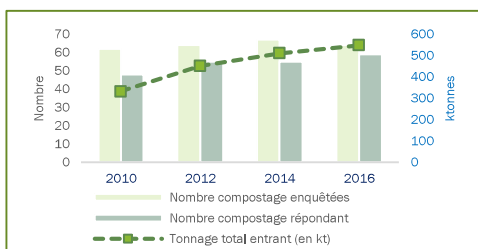
Les Plateformes de Compostage (accueillant des déchets ménagers)



Tonnage entrant
 ■ > 20 000
 ■ < 10 000
 ■ Non-répondant

(*) Hors tonnages des plateformes de compostage n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2016.

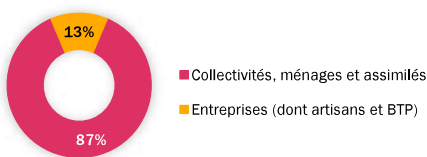
Chiffres clés 2016
64 Plateformes de compostage
 dont **25** accueillant les boues de stations d'épuration
547 867 tonnes entrantes*



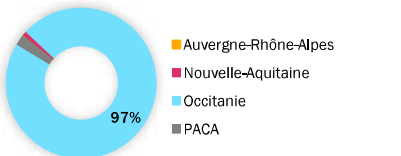
Evolution des tonnages entrants depuis 2010 en fonction du nombre de plateformes de compostage enquêtées et répondant

Entre 2010 et 2012, le taux de participation aux enquêtes a significativement augmenté (77% en 2010 et 85% en 2012), on constate donc logiquement une augmentation des déchets entrants sur les plateformes de compostage (d'environ 100 kt). L'augmentation constatée de 60 kt entre 2012 et 2014 est, quant à elle, bien réelle et peut s'expliquer par l'ouverture de 6 nouvelles plateformes en 2014, représentant aux alentours de 90 kt. Enfin, entre 2014 et 2016, une augmentation d'environ 40 kt est observée. Les taux de participation à l'enquête étant différents (82% en 2014 et 92% en 2016), cette augmentation ne serait en fait que d'environ 20 kt.

Flux entrants : 547 867 tonnes – Déchets organiques et autres déchets compostables



Type de producteurs des déchets entrants sur les plateformes de compostage en 2016



Origine géographique des déchets entrants sur les plateformes de compostage en 2016

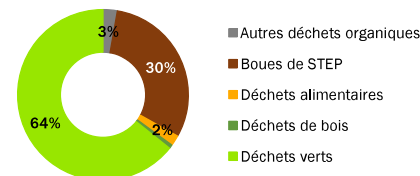
Les déchets entrants sur les plateformes de compostage enquêtées proviennent à 87% des ménages et des collectivités et à 13% des entreprises.

Les déchets produits par les ménages et les collectivités sont des déchets alimentaires, des déchets verts (collectés en déchèteries, en porte-à-porte ou par les services municipaux) et des boues de STEP (158 kt de boues co-compostées sur 25 plateformes). Ainsi, en Occitania, 3,5 kt de déchets alimentaires produits par les ménages ont été captés et 154 t issues des collectivités. Les déchets verts représentent, ménages et collectivités confondus, 316 kt.

Les déchets industriels compostés sont, quant à eux, de divers types : boues (8,5 kt), déchets de bois (4,2 kt), déchets verts (36 kt), déchets

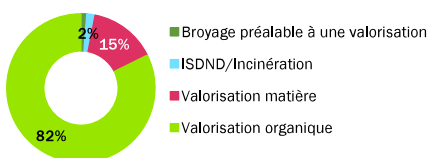
alimentaires (6,7 kt) et d'autres déchets organiques comme du lisier, des déchets des industries agroalimentaires, etc.

Concernant l'origine géographique, les déchets compostés en Occitania sont produits à 97% en Occitania, 18 kt proviennent de départements limitrophes, notamment des boues de STEP (13 kt) et des déchets verts (2,9 kt).

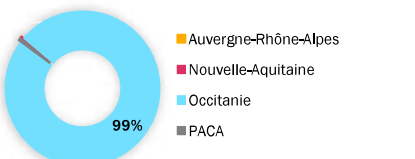


Typologie des déchets entrants sur les plateformes de compostage en 2016

Flux sortants : 261 075 tonnes – Compost et résidus de traitement



Destination des sous-produits générés par les plateformes de compostage en 2016

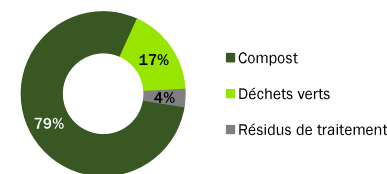


Destination géographique des sous-produits générés par les plateformes de compostage en 2016

Les plateformes de compostage d'Occitania ont permis, en 2016, la production de 207 KT de compost. Il est majoritairement utilisé en épandage : par les agriculteurs, les entreprises d'entretien des espaces verts, les particuliers ou encore les services techniques municipaux. 3% de ce compost a également été utilisé pour revégétaliser les sites dégradés ou couvrir les ISDND. Le compost est habituellement utilisé à proximité du lieu de production. 1,5 kt de compost est utilisé dans des départements limitrophes : l'Ardèche, les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

Le processus de compostage génère également des refus. 8,8 kt en 2016 : 54% ont fait l'objet d'une élimination en UIOM ou en ISDND et 46% ont été valorisés sous une autre forme. Les refus de compostage peuvent être valorisés de différentes manières, dépendant notamment de

leur composition : broyage préalable à une valorisation (par exemple, pour une utilisation comme paillage), plan d'épandage ou intégration au processus d'une autre plateforme de compostage. A noter que certains refus sont en fait des gravats et sont valorisés en remblaiement de carrières. Enfin, 45 kt de déchets verts n'ont pas été compostées sur ces plateformes et feront l'objet d'une valorisation soit par des agriculteurs soit par d'autres acteurs du traitement des déchets.

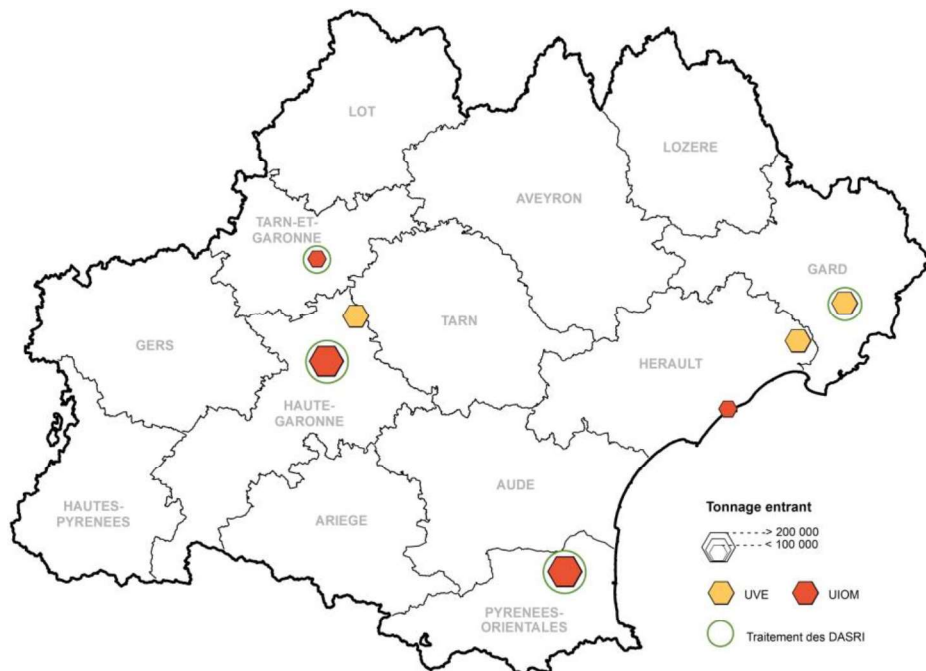


Sous-produits générés par les plateformes de compostage en 2016

LES CHIFFRES 2016 DU TRAITEMENT DES DECHETS – OCCITANIE

ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

Les Unités d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM)

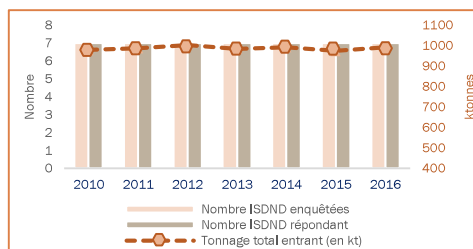


Chiffres clés 2016

7 installations :
4 UIOM / 3 UVE*

991 336 tonnes entrantes

1 069 000 tonnes autorisées

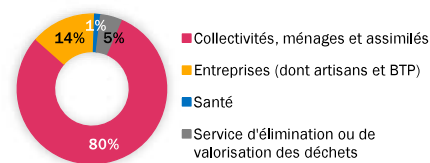


Evolution des tonnages entrants depuis 2010 en fonction du nombre d'UIOM/UVE enquêtées et répondant

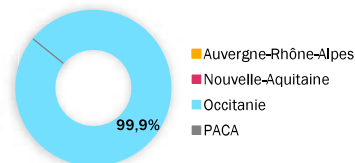
Les UIOM/UVE sont enquêtées annuellement. Le champ de l'enquête depuis 2010 est le même puisqu'aucune unité n'a ni fermé ni été créée entre 2010 et 2016. Les tonnages entrants sur les UIOM sont, globalement, constants. L'année avec le tonnage le moins élevé est 2015 avec 973 kt et l'année lors de laquelle le plus de déchets résiduels ont été incinérés est 2012 avec 1 004 kt. Les quantités entrantes en 2014 et 2016 sont similaires : il y a une baisse des tonnages de 1,8% entre 2014 et 2015 puis une augmentation de 1,8% entre 2015 et 2016.

(*) UVE : Incinérateur atteignant une performance énergétique suffisante, au regard de l'arrêté ministériel du 20/09/2002, pour être qualifié d'Unité avec Valorisation Energétique
 (*) UIOM : Incinérateur n'atteignant pas une performance énergétique suffisante, au regard de l'arrêté ministériel du 20/09/2002, pour être classé comme installation de valorisation

Flux entrants : 991 336 tonnes – Déchets résiduels



Type de producteurs des déchets entrants sur les UIOM/UVE en 2016

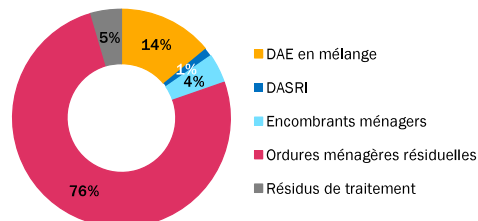


Origine géographique des déchets entrants sur les UIOM/UVE en 2016

En 2016, 991 kt de déchets résiduels ont été admis dans les incinérateurs d'Occitanie, ce qui représente quasiment 93% de la capacité réglementaire totale autorisée.

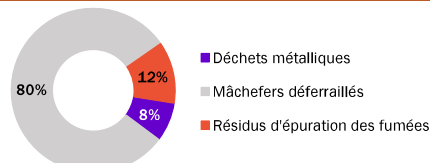
Les déchets incinérés proviennent à 80% des ménages (et des collectivités), 14% des entreprises et 5% d'autres installations de traitement de déchets (refus de tri). Les 1% correspondent à 12 kt de DASRI ; 4 incinérateurs de la région possédant une ligne spécifique pour l'incinération de ces déchets dangereux. Les déchets des ménages incinérés sont constitués à 95% d'ordures ménagères résiduelles (751 kt) et à 5% d'encombrants (43 kt). 233 t de boues provenant de stations d'épuration sont également incinérées.

Les déchets incinérés en Occitanie ont été produits dans la région, exceptés 355 tonnes de DASRI traités par l'incinérateur de Nîmes (30), qui proviennent de Nouvelle-Aquitaine, de PACA et d'Auvergne-Rhône-Alpes.

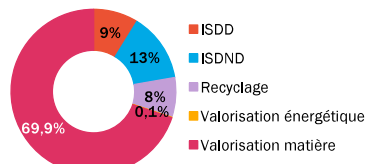


Typologie des déchets entrants sur les UIOM/UVE en 2016

Flux sortants : 268 011 tonnes – Résidus d'incinération



Sous-produits générés par les UIOM/UVE en 2016



Filières de traitement des sous-produits générés par les UIOM/UVE en 2016

Le traitement par incinération des déchets résiduels par les 7 unités de la Région a donné lieu à la production de 33 kt de REFIOM, 215 kt de mâchefers et 21 kt de métaux, après maturation.

73% des REFIOM sont stockés en ISDD et 27%, soit 8,9 kt, sont envoyés dans les mines de sel en Allemagne, qui considère ce procédé comme de la valorisation matière. Les métaux suivent une filière de recyclage. 83% des mâchefers sont utilisés en technique routière et 17% stockés en ISDND. A noter que 254 t de mâchefers, considérés comme « refus » suite à la maturation, sont renvoyés en valorisation énergétique pour un nouveau cycle de combustion.

Valorisation énergétique

3 incinérateurs fonctionnent en cogénération, c'est-à-dire qu'ils permettent de valoriser l'énergie à la fois sous forme de chaleur et sous forme d'électricité. 2 incinérateurs fabriquent de l'électricité et 2 valorisent la chaleur.

Sur les 5 unités réalisant de la valorisation thermique, 2 vendent l'énergie thermique à un réseau de chaleur urbain et 1 aux 2 types de réseaux. En 2016, 320 194 MWh d'énergie thermique ont été vendus et 87 092 MWh ont été auto-consommés. Les 5 unités pratiquant de la valorisation électrique ont auto-consommé 81 775 MWh, vendu 316 583 MWh et acheté 8 716 MWh.

LES CHIFFRES 2016 DU TRAITEMENT DES DECHETS – OCCITANIE

ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

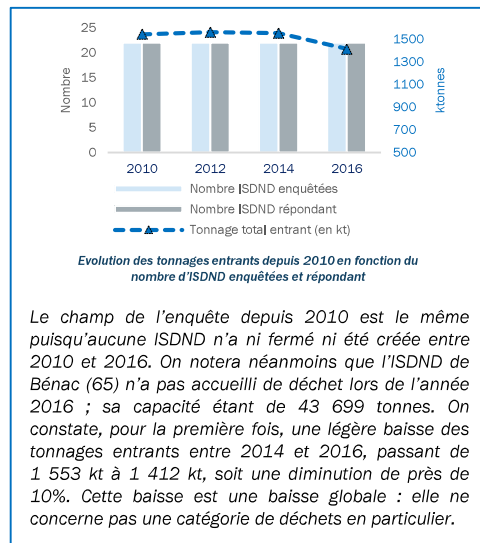
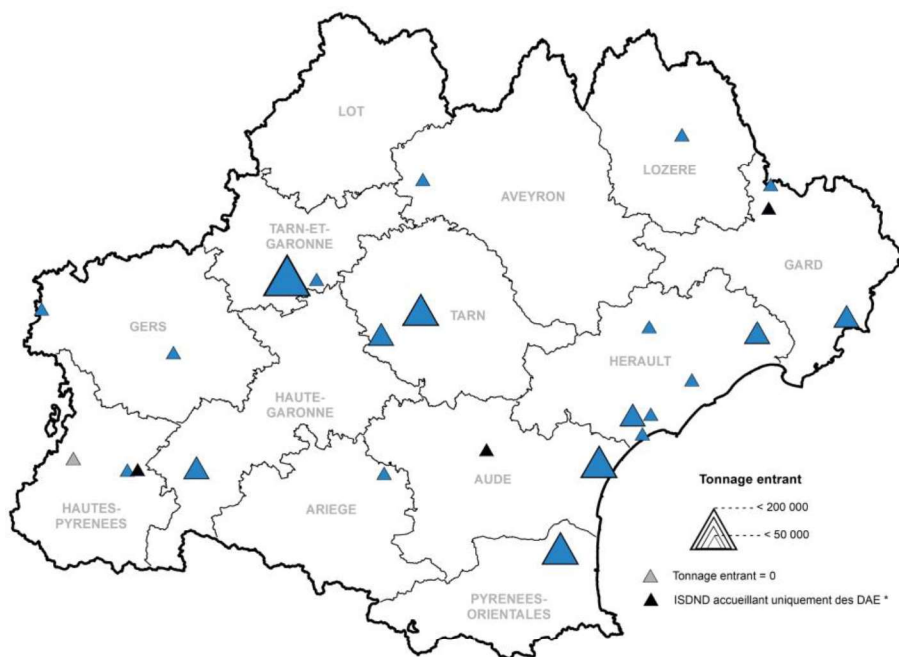
Les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

Chiffres clés 2016

22 ISDND accueillant des DMA*

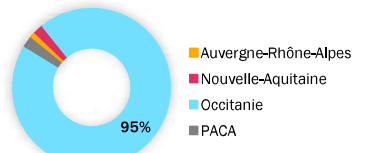
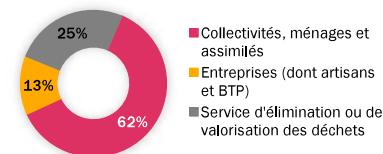
1 412 151 tonnes entrantes

1 744 300 tonnes autorisées



(*) 3 ISDND n'accueillent que des DAE et ne sont donc pas étreés intégrées à la fiche, qui présente les installations de traitement des DMA.

Flux entrants : 1 412 151 tonnes – Déchets résiduels



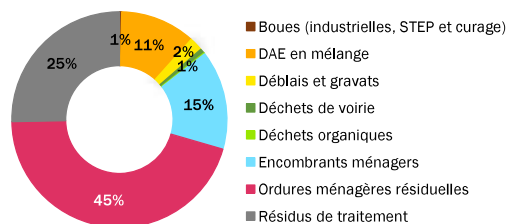
En 2016, 1 412 kt de déchets résiduels ont été admis dans les ISDND d'Occitanie, ce qui représente 81% de la capacité règlementaire totale autorisée.

Les déchets enfouis proviennent à 62% des ménages (et des collectivités) et 13% des entreprises (et des collectivités). Les 25% restants sont considérés comme provenant d'autres installations de traitement de déchets et sont constitués de refus de tri (240 kt dont 56 kt provenant de la collecte sélective des ménages et 88 kt provenant d'un tri réalisé sur les ordures ménagères résiduelles), de refus de compostage ou de méthanisation (34 kt, y compris le compost et les déchets non valorisables solidifiés par traitement biologique) ainsi que de mâchefers et de cendres (40 kt).

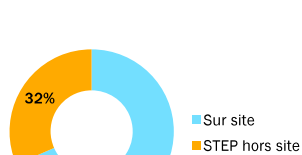
Concernant les 13% de DAE, soit 184 kt, cette donnée n'est pas exhaustive car 3 ISDND de la région accueillant exclusivement des DAE et des encombrants ne sont pas intégrées à la présente fiche. Ces 3 ISDND représentent, en 2016, environ 55 kt, avec une part significative de déchets inertes. Concernant l'amiante lié à des matériaux inertes, 2 des 22 ISDND présentées ici possèdent un casier spécifique. Ces déchets ne sont pour autant pas déclarés dans l'enquête ITOM car cette activité

possède sa propre capacité, indépendante de celle des casiers DND.

Près de 77 kt, soit environ 5% des déchets résiduels enfouis dans les ISDND d'Occitanie, ont été produits hors région, dans des départements limitrophes : l'ISDND de Badaroux (48) accueille des déchets de Haute-Loire, l'ISDND de Bellegarde (30) des déchets du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône et l'ISDND de Montech (82) du Cantal, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques. A l'inverse, en 2016, 7 ISDND situées hors région ont accueilli 56 kt de déchets produits en Occitanie.



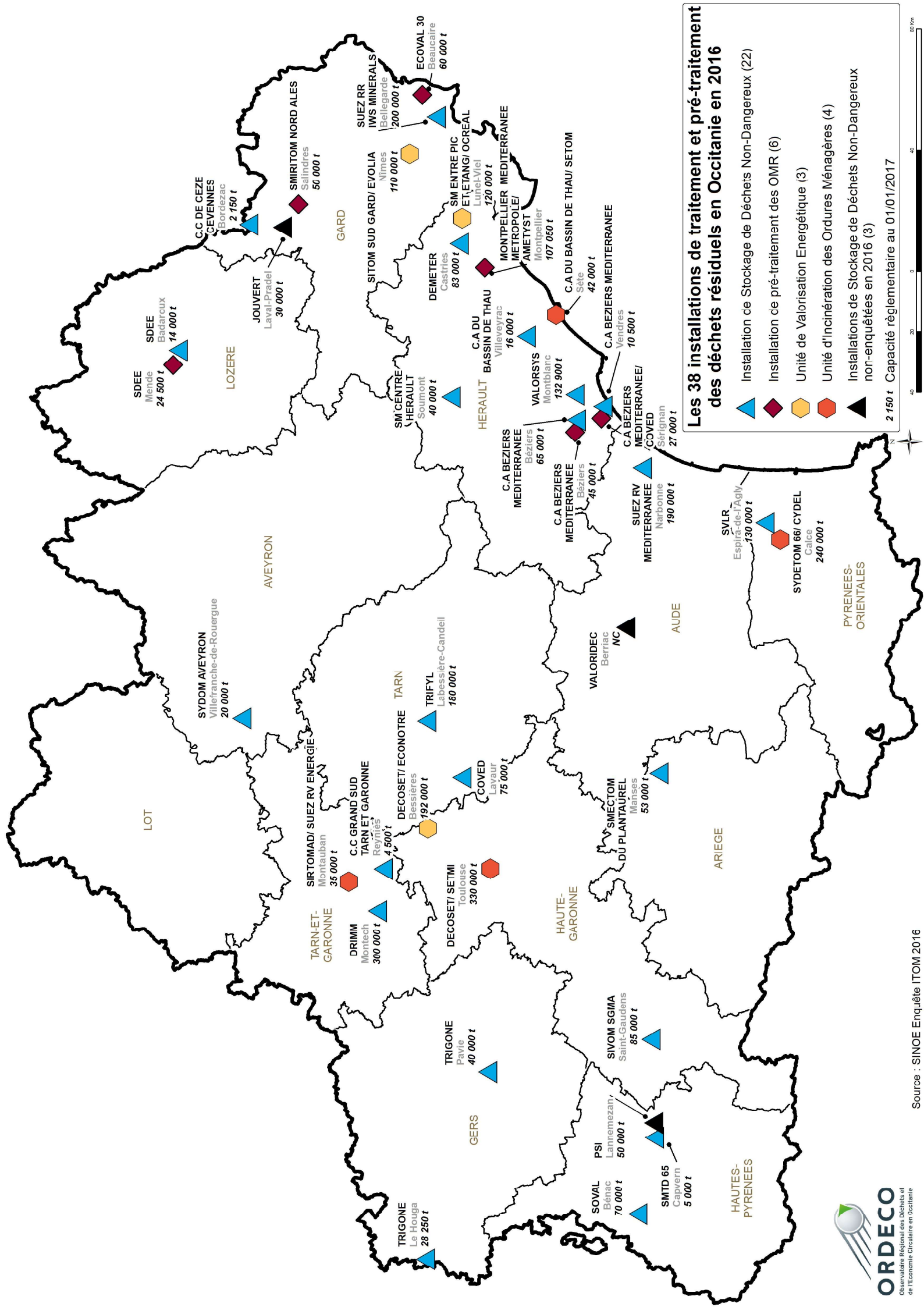
Flux sortants : 241 322 tonnes – Lixiviats



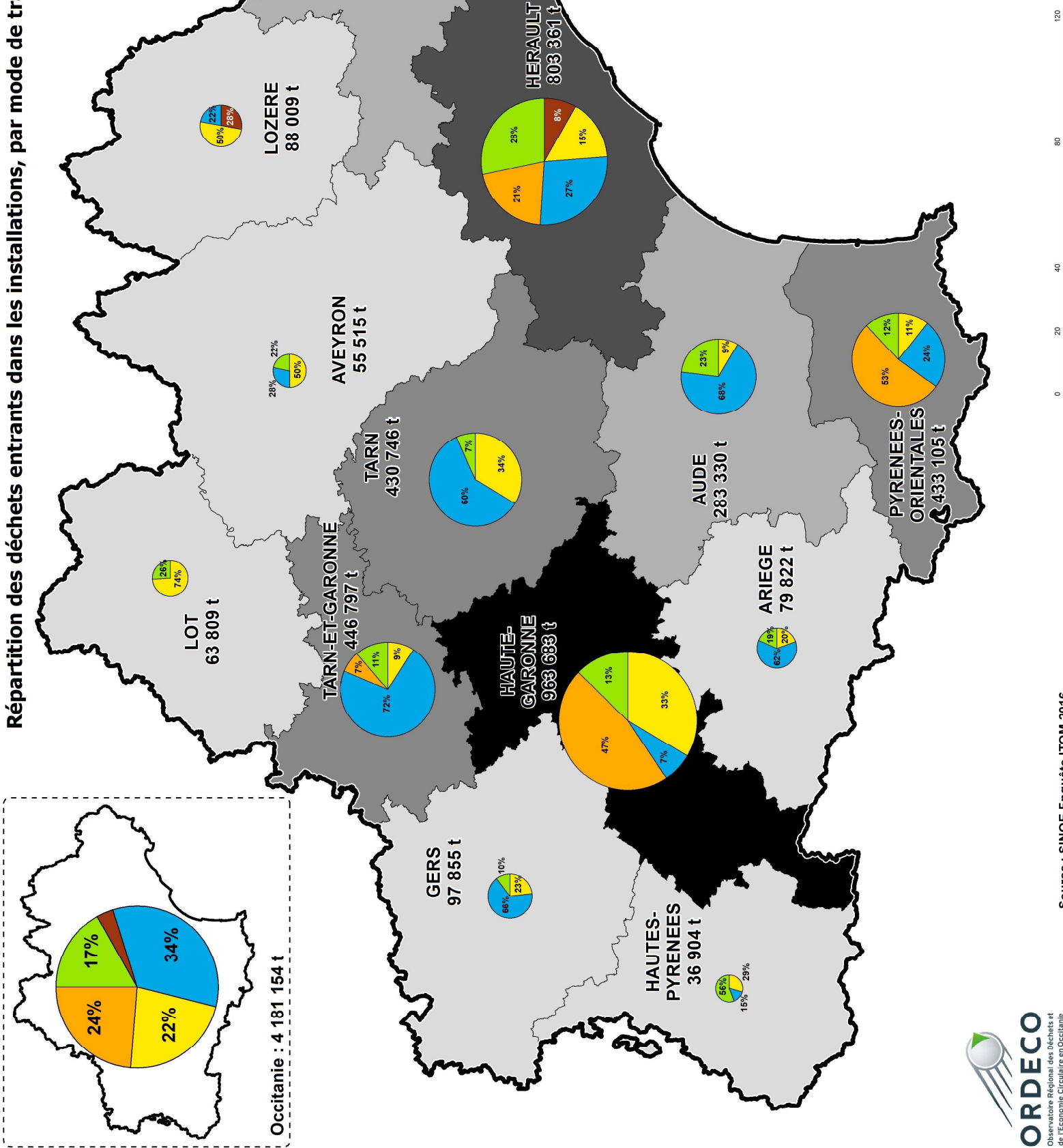
Les seuls déchets générés par l'enfouissement en ISDND sont les lixiviats. Leur quantité peut varier significativement d'une année à l'autre, dépendant notamment de la pluviométrie. En 2016, un peu plus de 241 kt de lixiviats ont été déclarés par les ISDND d'Occitanie. Les 2/3 sont traités sur site, par traitement biologique ou physico-chimique ; le tiers restant est traité hors ISDND sur des STEP.

Valorisation énergétique

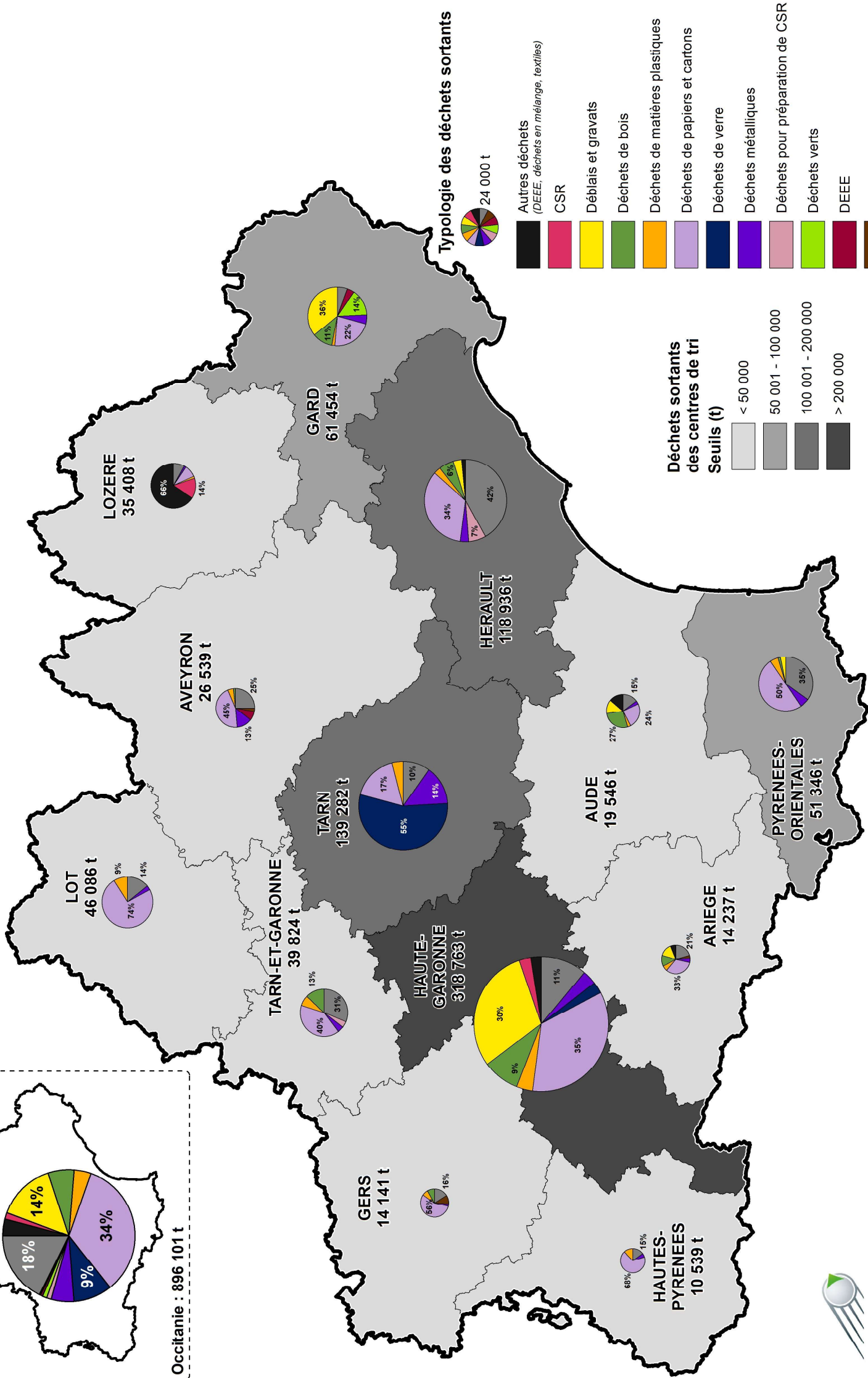
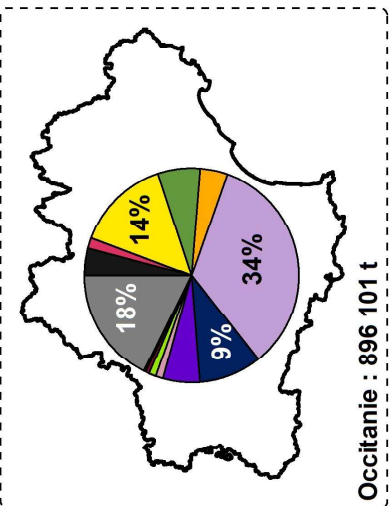
12 des 22 ISDND valorisent le biogaz produit naturellement lors de la décomposition des déchets ; 6 sous forme de chaleur et d'électricité, 3 uniquement sous forme de chaleur et 2 uniquement sous forme d'électricité. 1 ISDND valorise également le biogaz sous forme de carburant, en plus des deux autres types de valorisation. Par ailleurs, 3 ISDND sont gérées en « bioréacteur », ce qui permet d'accélérer le processus de dégradation des déchets et contribue à l'optimisation de la valorisation du biogaz. A noter que les 2 ISDND du Gers (32) indiquent utiliser le biogaz pour évaporer et concentrer une partie des lixiviats et l'une des deux a pour projet de produire du biométhane, qui sera injecté dans le réseau de gaz naturel.



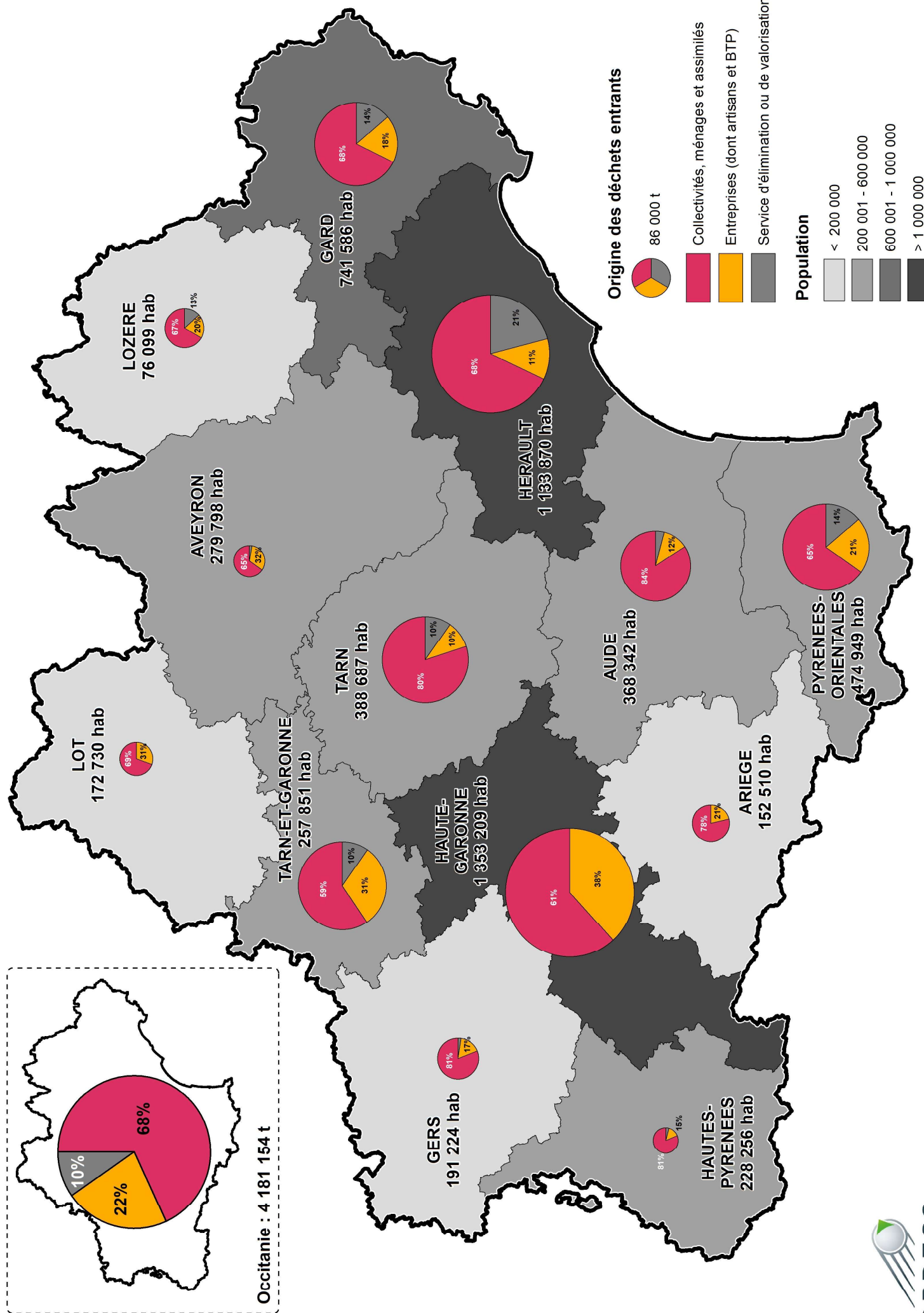
Répartition des déchets entrants dans les installations, par mode de traitement, en Occitanie en 2016



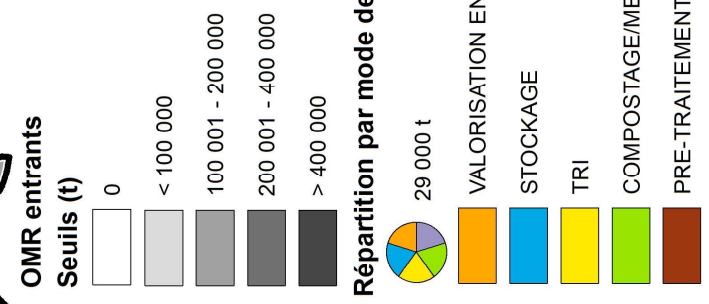
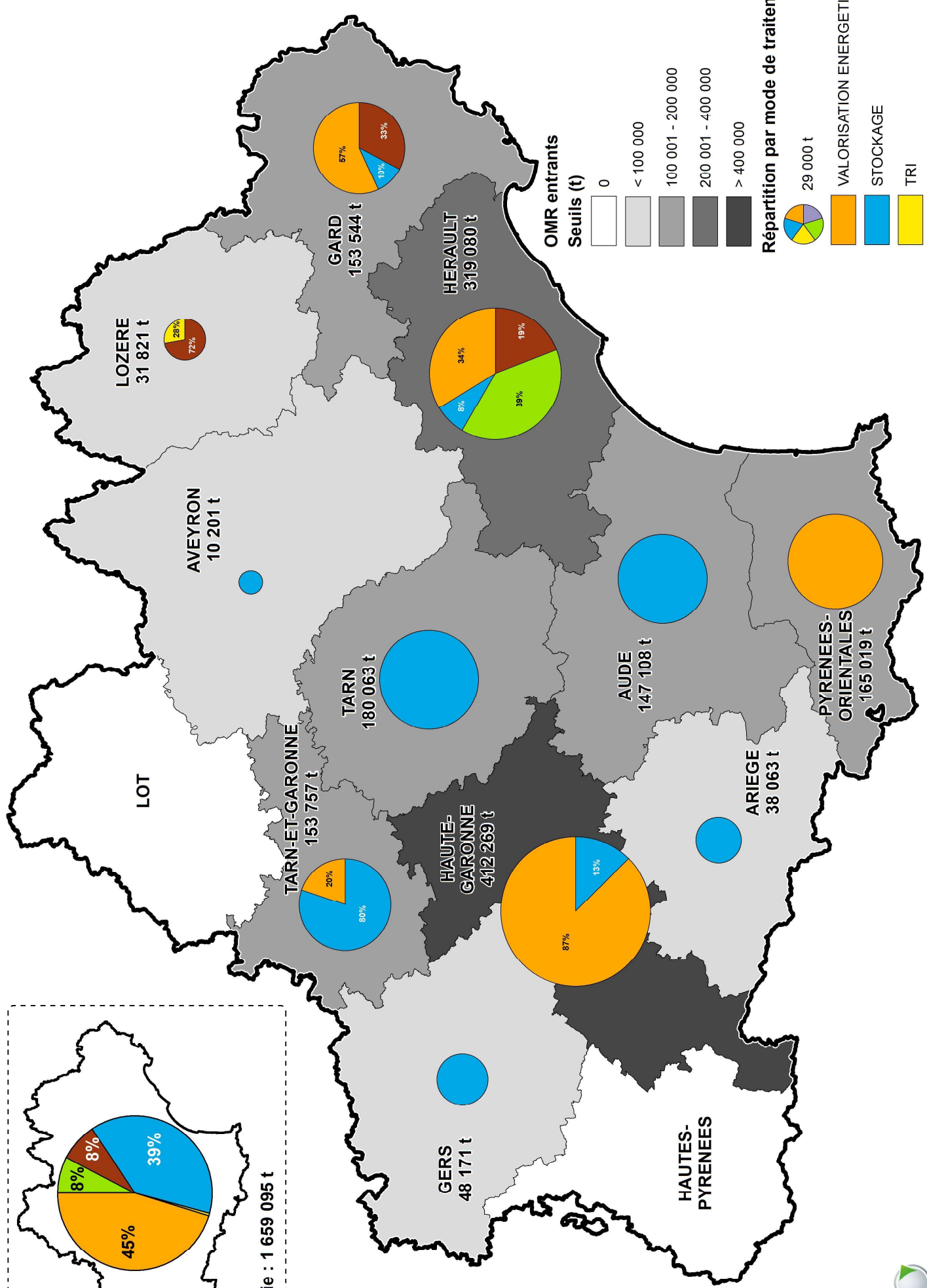
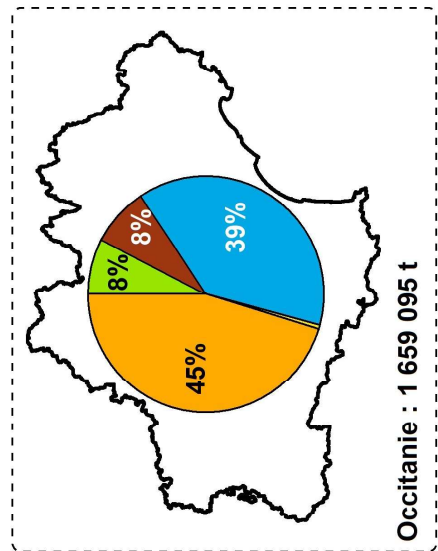
Typologie des déchets sortants des centres de tri, en Occitanie en 2016



Source : SINOE Enquête ITOM 2016

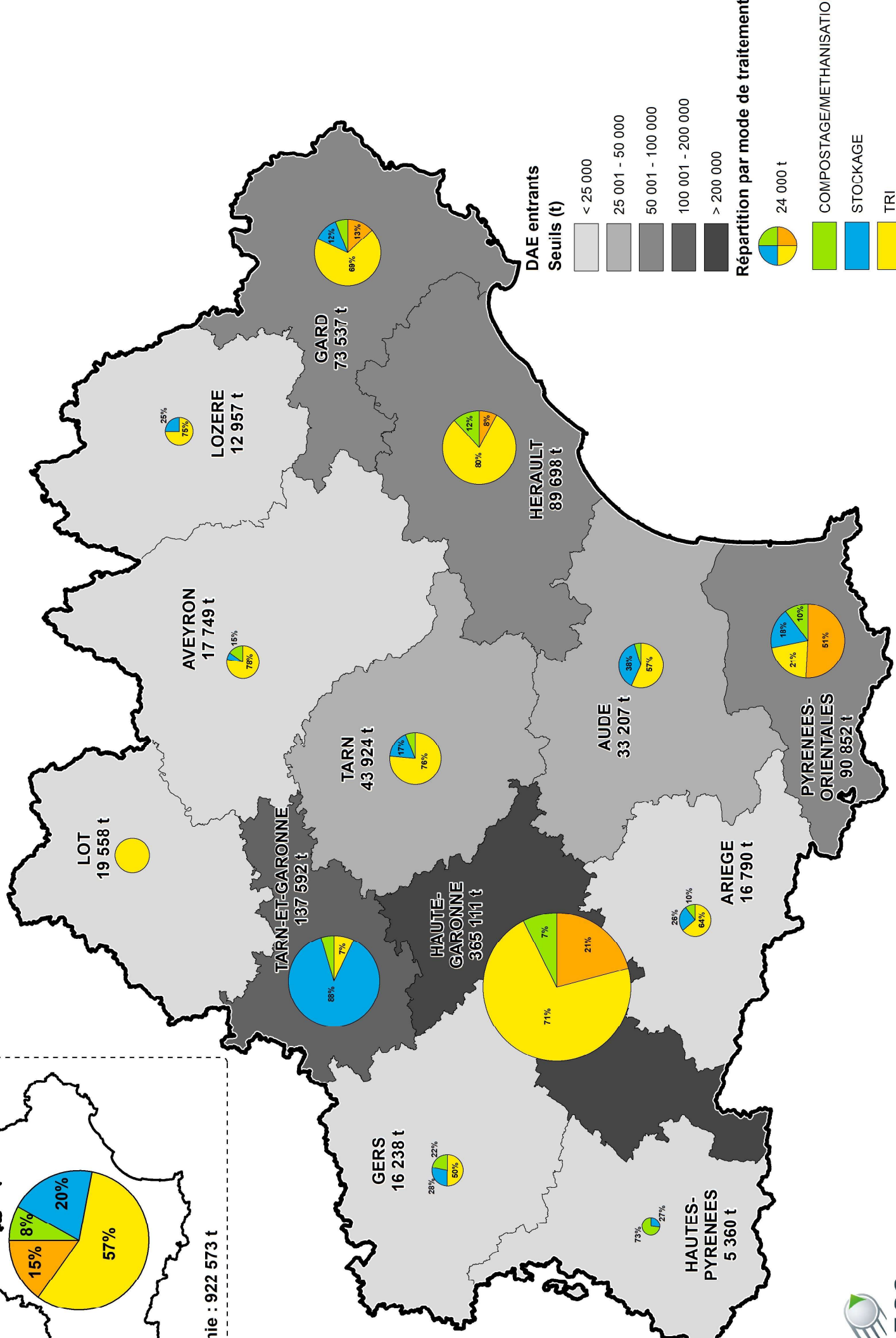
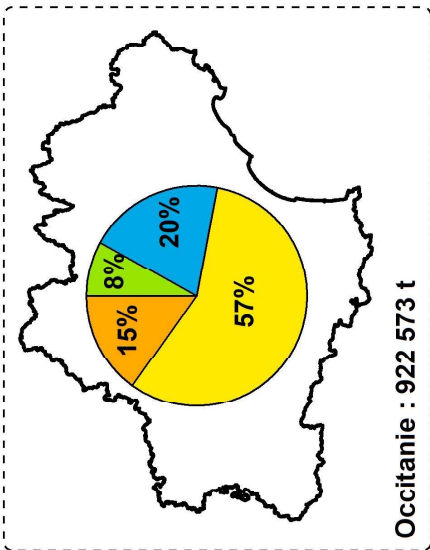


Les ordures ménagères résiduelles entrants dans les installations de tri, pré-traitement et traitement des déchets d'Occitanie, en 2016 : Répartition et tonnages

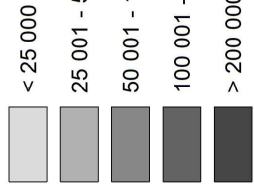


Source : SINDO Enquête ITOM 2016

Les déchets d'activités économiques, hors collecte du service public, entrants dans les installations de tri et de traitement des ordures ménagères en Occitanie, en 2016 : Répartition et tonnages

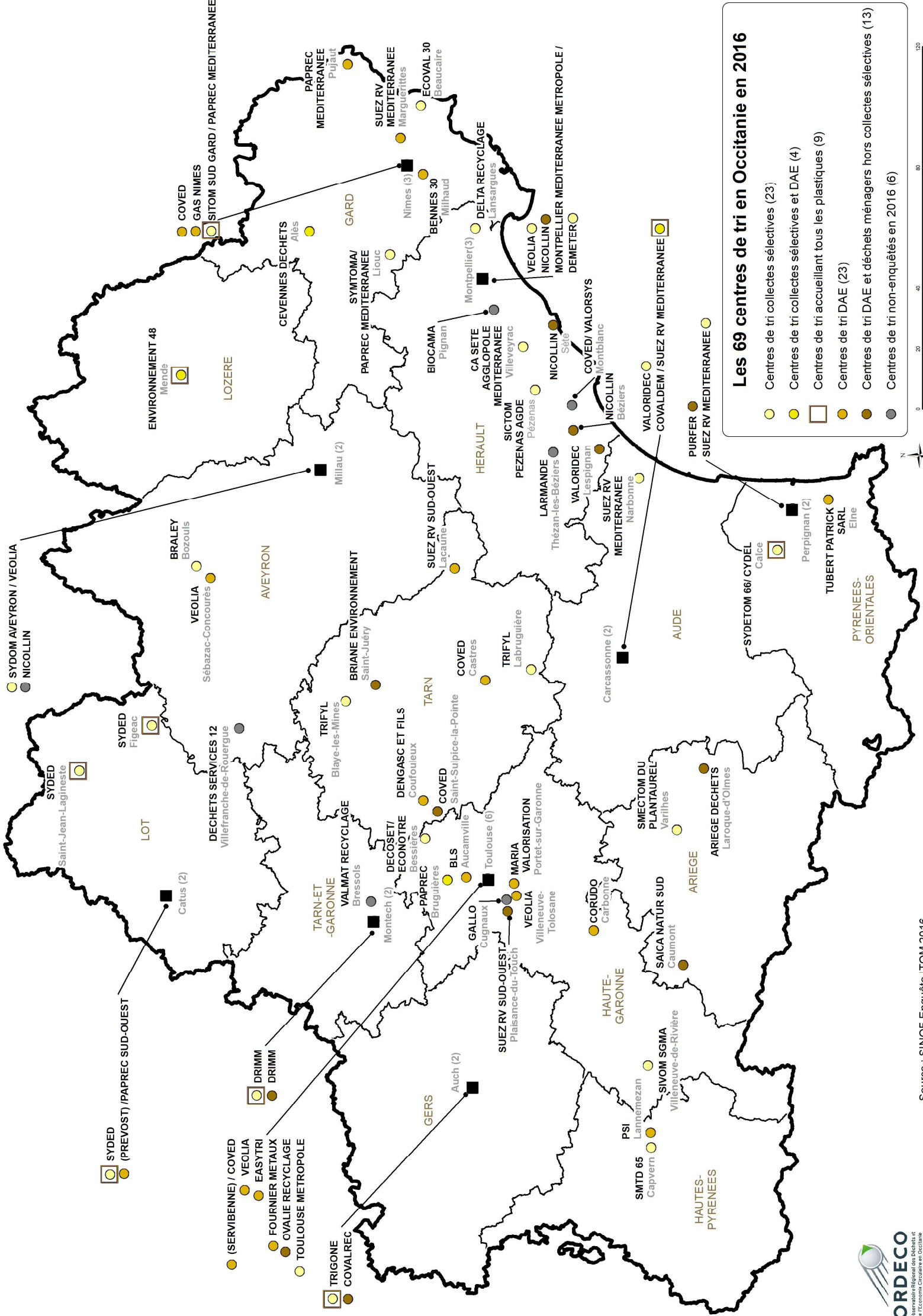


DAE entrants
Seuils (t)



Répartition par mode de traitement





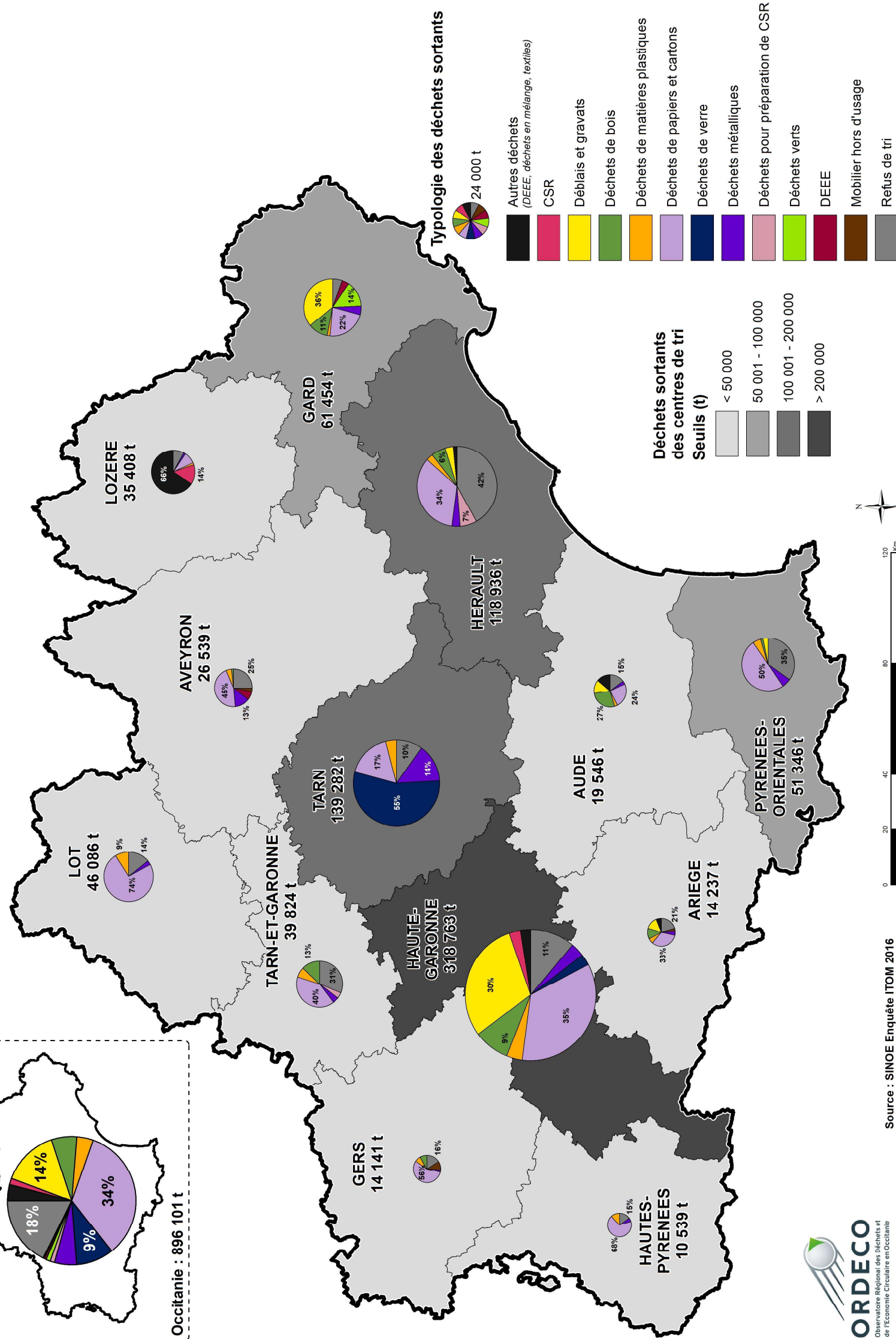
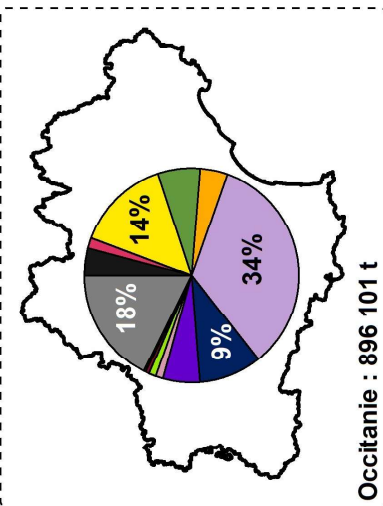
Les 69 centres de tri en Occitanie en 2016

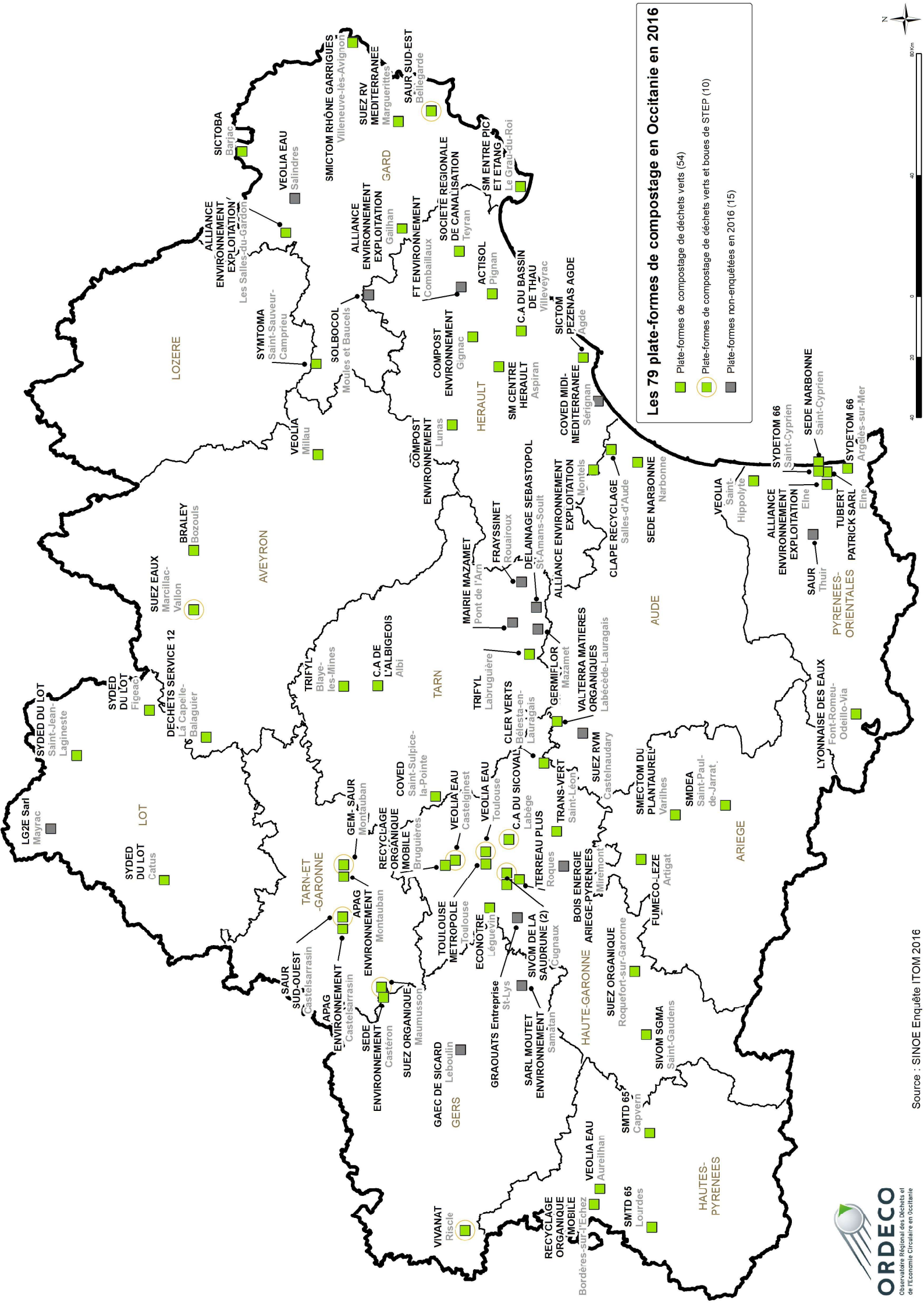
- Centres de tri collectes sélectives (23)
- Centres de tri collectes sélectives et DAE (4)
- Centres de tri accueillant tous les plastiques (9)
- Centres de tri DAE (23)
- Centres de tri DAE et déchets ménagers hors collectes sélectives (13)
- Centres de tri non-enquêtés en 2016 (6)



Source : SINOE Enquête ITOM 2016

Typologie des déchets sortants des centres de tri, en Occitanie en 2016





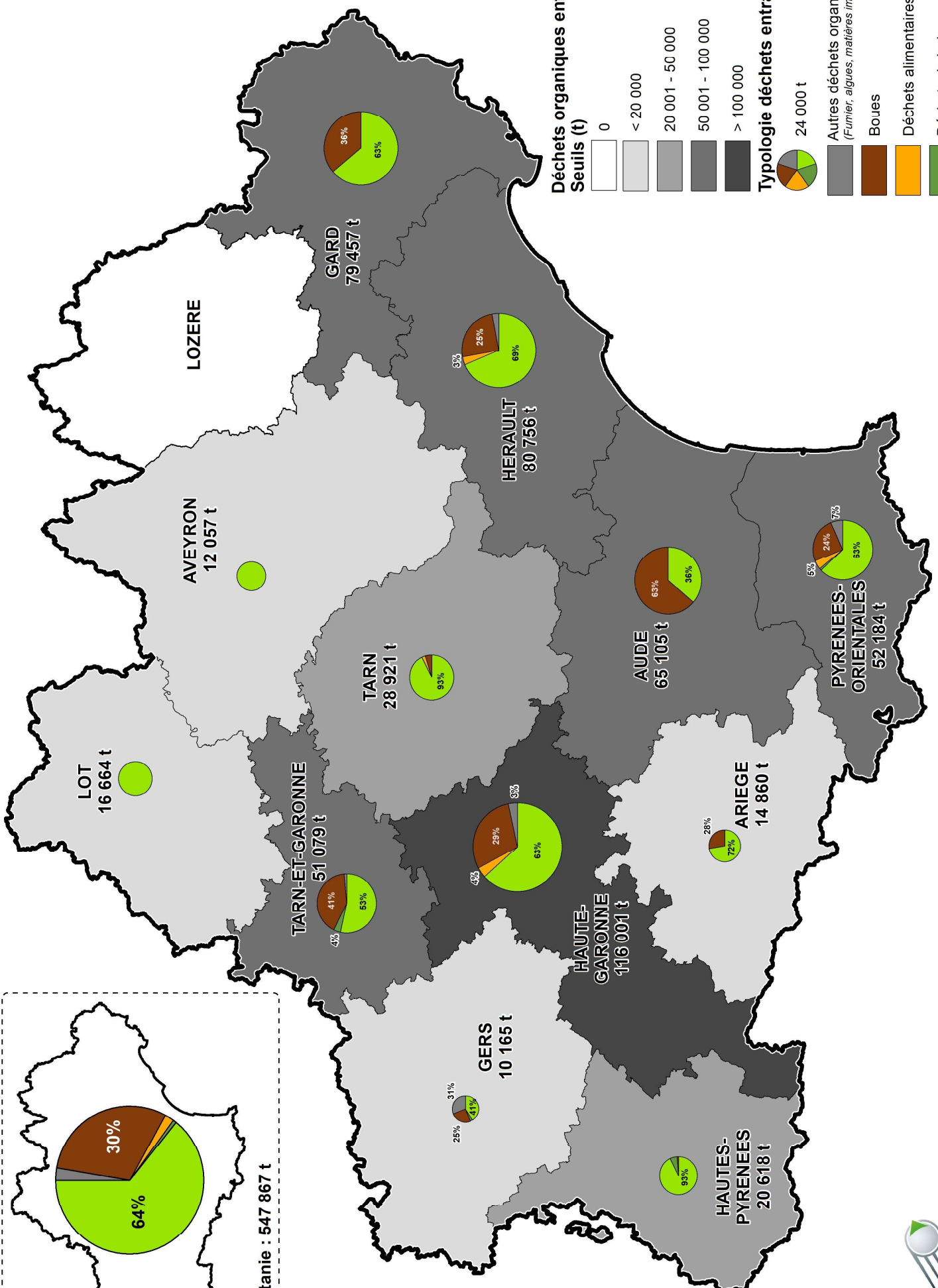
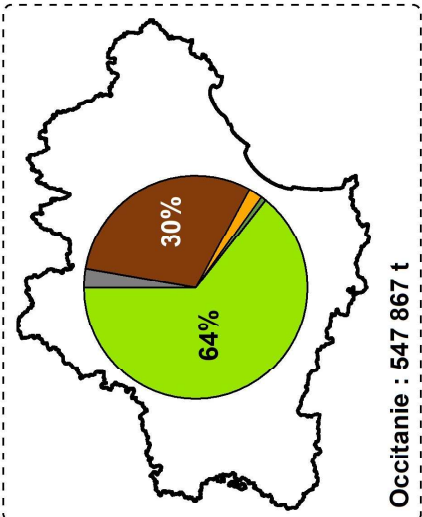
Les 79 plate-formes de compostage en Occitanie en 2016

- Plate-formes de compostage de déchets verts (54)
- Plate-formes de compostage de déchets verts et boues de STEP (10)
- Plate-formes non-enquêtées en 2016 (15)



Source : SINOE Enquête ITOM 2016

Déchets organiques entrants sur les plate-formes de compostage, hors compostage avec TMB, en Occitanie en 2016



Déchets organiques entrants

Seuils (t)

- 0
- < 20 000
- 20 001 - 50 000
- 50 001 - 100 000
- > 100 000

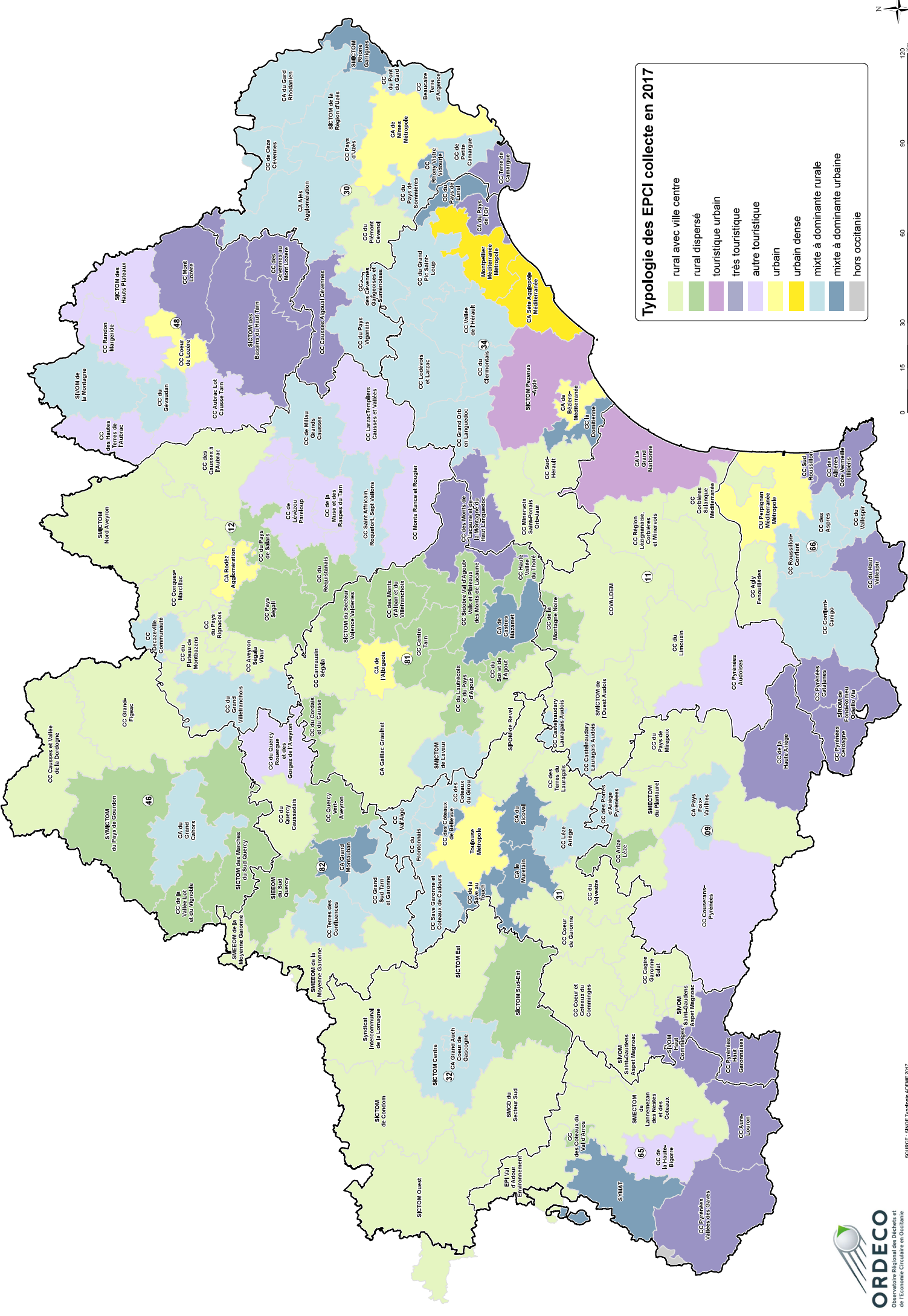
Typologie déchets entrants

- 24 000 t
- Autres déchets organiques (Fumier, algues, matières impropres à la consommation)
- Boues
- Déchets alimentaires
- Déchets de bois
- Déchets verts



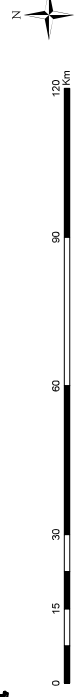
Source : SINOE Enquête ITOM 2016

TYPLOGIE DES COLLECTIVITES A COMPETENCE COLLECTE DE LA REGION OCCITANIE EN 2017



Typologie des EPCI collecte en 2017

- rural avec ville centre
- rural dispersé
- touristique urbain
- très touristique
- autre touristique
- urbain
- urbain dense
- mixte à dominante rurale
- mixte à dominante urbaine
- hors occitanie



Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 4 488 communes
- 5 840 404 habitants (population SINOE 2017 ¹)
- 159 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 36 EPCI à compétence traitement
- 556 déchèteries

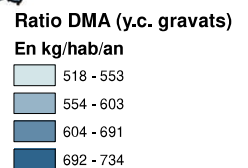
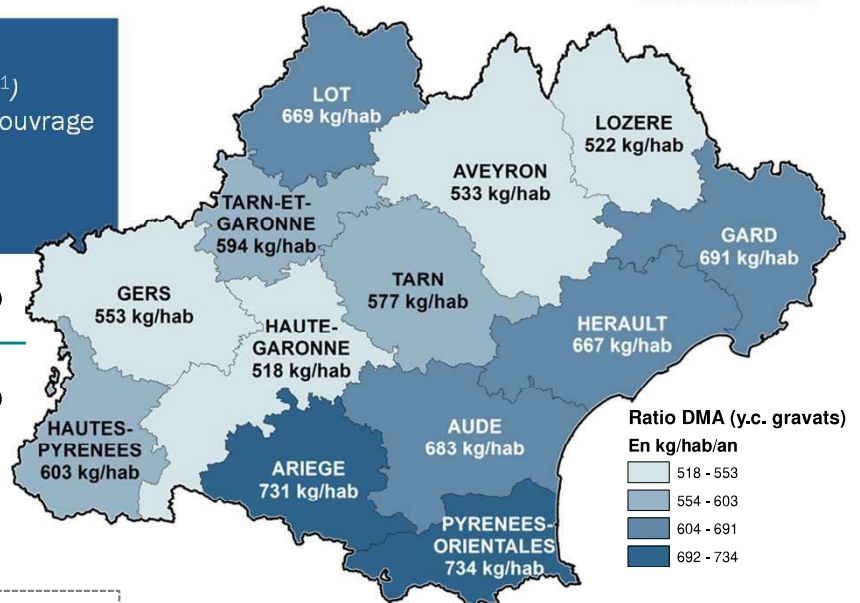
DMA (avec gravats) 3 619 kt 620 kg/hab

DMA (hors gravats) 3 237 kt 554 kg/hab

France :

DMA (avec gravats) : 577 kg/hab

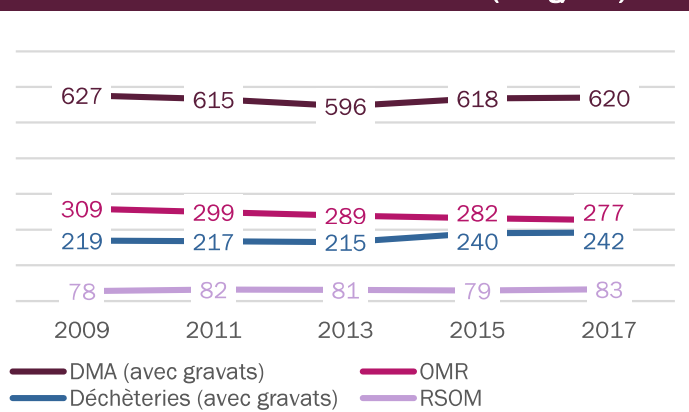
DMA (hors gravats) : 522 kg/hab



2 communes d'Occitanie sont collectées par des EPCI de Nouvelle-Aquitaine, cela représente 49 t de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

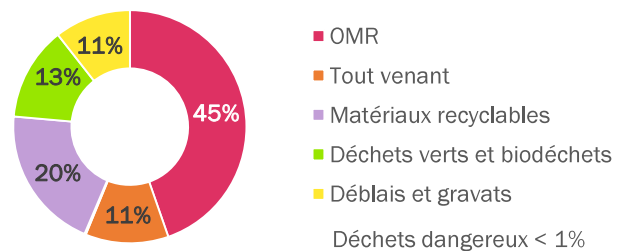
2 communes d'Auvergne-Rhône-Alpes et 25 de Nouvelle-Aquitaine sont collectées par des EPCI d'Occitanie, cela représente 4,5 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés entre 2009 et 2017 a augmenté de près de 200 kt. Toutefois, le ratio de DMA collectés par habitant est, dans ce même temps, en légère diminution (-1%). L'Occitanie conserve une production de DMA par habitant plus élevée que la moyenne française. Néanmoins, la diminution observée entre 2009 et 2017 en Occitanie est cohérente avec celle constatée au niveau national (cette dernière étant de -2%). Le ratio d'OMR collectés par habitant a, quant à lui, diminué de 10% en région entre 2009 et 2017 (et de 15% au niveau national). Cette diminution s'est faite au profit des collectes de RSOM et des apports en déchèteries, qui ont augmenté respectivement de 6% et 11% entre 2009 et 2017 en Occitanie (et de 3% et 17% au niveau national).

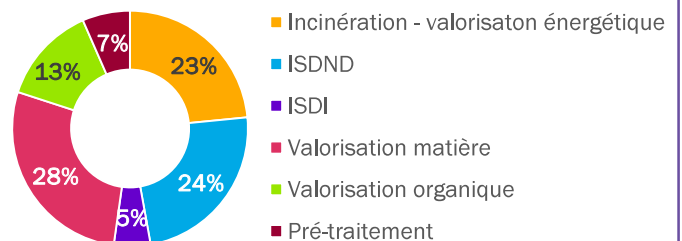
REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus

« Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 41% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique et 52% vers de l'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). Cette répartition des modes de traitement varie légèrement au cours des années, avec une diminution de l'élimination au profit de la valorisation matière, tendance également observée au niveau national.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

2 113 kt 362 kg/hab



OMR

1 616 kt
277 kg/hab

+ 4,3 kt de déchets en mélange des professionnels collectés séparément

- ➔ Incinération 48%³
- ➔ Stockage en ISDND 38%³
- ➔ Prétraitement mécano-biologique 14%³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

7,4 kt
1,3 kg/hab

➔ 5,3% de la population régionale sont desservis par une collecte séparée de biodéchets

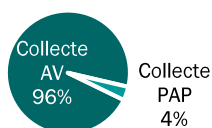
➔ Valorisation organique³

17 140 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

176 kt
30 kg/hab

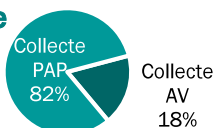


➔ Valorisation matière³



RSOM hors verre

309 kt
53 kg/hab



➔ Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

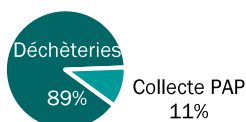
1 506 kt 258 kg/hab

dont 1 415 kt (242 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

464,7 kt
80 kg/hab



- ➔ Valorisation organique 97%³
- ➔ Broyage préalable à une valorisation 3%³



DEBLAIS ET GRAVATS

382,3 kt
65 kg/hab

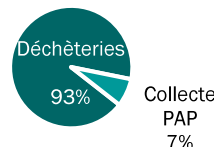
- Inertes : 377,9 kt
- Plâtre : 4,4 kt

- ➔ Valorisation matière 49%³
- ➔ Stockage 51%³ (ISDI 48% / ISDND 3%)



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

404,7 kt
69 kg/hab



- Encombrants : 339,5 kt
- Mobilier : 29,7 kt
- DEEE : 35,4 t

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	140 kt
Métaux	51 kt
Papiers / Cartons	35 kt
Déchets dangereux	7,2 kt
Autres	3,2 kt

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

+ 4,4 kt de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries



TEXTILES

13,3 kt
2 kg/hab

Zones de réemploi

- 34 zones de réemploi en déchèteries

▪ Glossaire :

- AV : Apport volontaire
- DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
- EPCL : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
- ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
- PAP : Porte-à-porte
- RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 331 communes
- 152 966 habitants (population SINOE 2017¹)
- 7 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence traitement
- 19 déchèteries

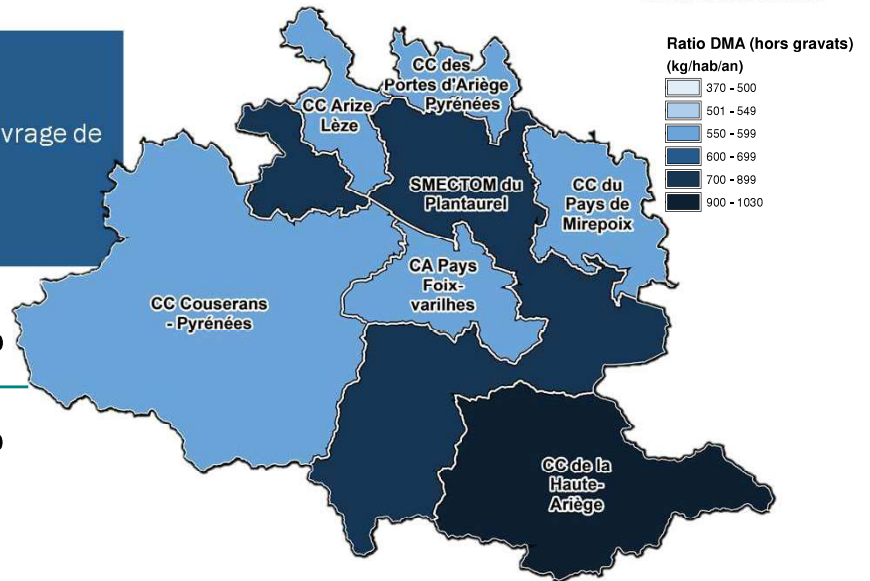
DMA (avec gravats) 111 781 t 731 kg/hab

DMA (hors gravats) 102 593 t 671 kg/hab

Occitanie :

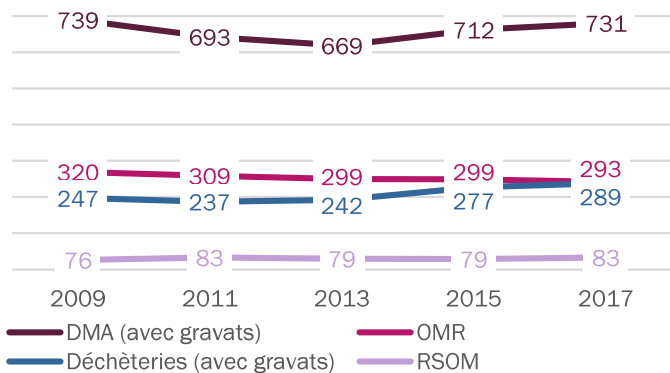
DMA (avec gravats) : 620 kg/hab

DMA (hors gravats) : 555 kg/hab



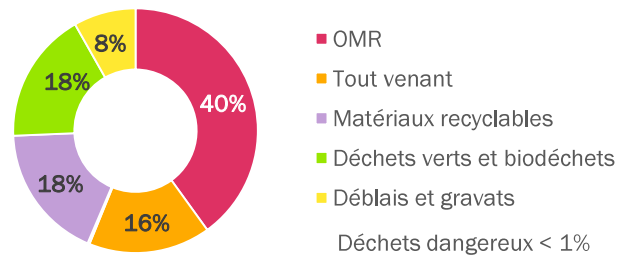
1 commune de Haute-Garonne est collectée par un EPCI d'Ariège, cela représente 39 t de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



La quantité globale de DMA (avec gravats) reste stable entre 2009 et 2017, alors que ratio de DMA collectés par habitant diminue légèrement (-1%). On note des variations, à la baisse, au cours des années, puis une augmentation entre 2015 et 2017, qui fait revenir la quantité de DMA collectés en 2017 au niveau de 2009. Le ratio d'OMR a diminué de 8%, alors que ceux de la collecte de RSOM ou des apports en déchèteries sont en progression, respectivement, de 10% et 17%. On constate, ainsi, à l'image de la région, une diminution de l'OMR au profit des collectes de RSOM et des apports en déchèteries.

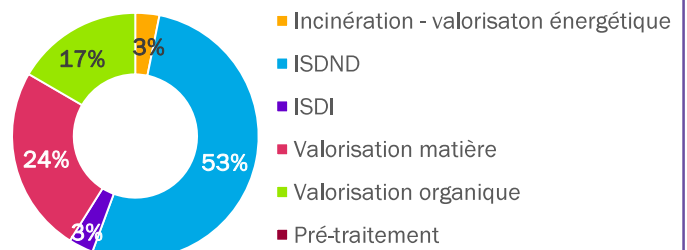
REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



« Tout venant » : Les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus

« Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 41% des DMA collectés, en 2017, sont dirigés vers des filières de valorisation matière ou organique et 59% vers une filière d'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). Cette répartition des modes de traitement est globalement constante depuis 2009.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

57 510 t

376 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

44 744 t
293 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab



Stockage en ISDND³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

Occitanie :
1,3 kg/hab

1 367 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

4 970 t
32 kg/hab

Collecte AV
100%

Occitanie :
30 kg/hab



Valorisation matière³



RSOM hors verre

7 796 t
51 kg/hab



Occitanie :
53 kg/hab



Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

54 271 t

355 kg/hab

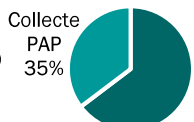
Occitanie :
258 kg/hab

dont 44 137 t (289 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

19 497 t
127 kg/hab



Occitanie :
79 kg/hab



Valorisation organique 95%³

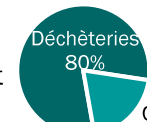


Broyage préalable à une valorisation 5%³



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

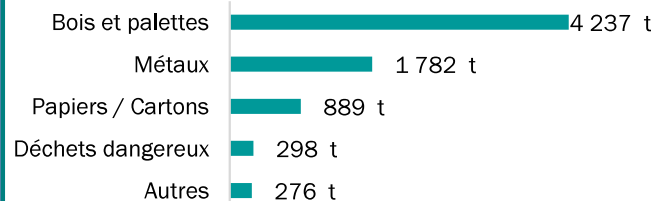
14 345 t
94 kg/hab



Occitanie :
69 kg/hab

- Encombrants : 10 569 t
- Mobilier : 2 284 t
- DEEE : 1 492 t

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries



DEBLAIS ET GRAVATS

9 187 t
60 kg/hab

Occitanie :
65 kg/hab

- Inertes : 7 787 t
- Plâtre : 1 400 t



Valorisation matière 61%³



ISDI 39%³



TEXTILES

356 t
2 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- Aucune zone de réemploi en déchèterie

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

+ 3 404 t de déchets en mélange des professionnels collectés sur 5 déchèteries

▪ Glossaire :

- AV : Apport volontaire
- DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
- EPCL : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
- ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
- PAP : Porte-à-porte
- RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

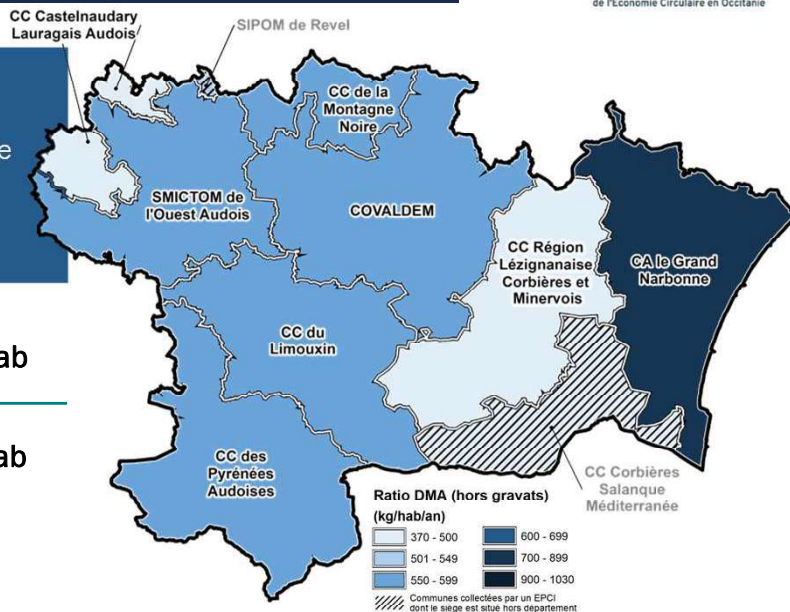
L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 436 communes
- 368 294 habitants (population SINOE 2017¹)
- 8 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 2 EPCI à compétence traitement
- 61 déchèteries



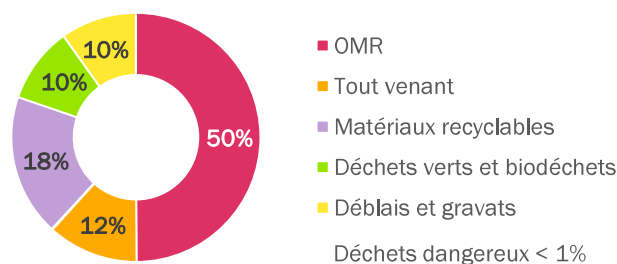
DMA (avec gravats) 251 550 t 683 kg/hab

DMA (hors gravats) 226 697 t 616 kg/hab

Occitanie :
DMA (avec gravats) : 620 kg/hab
DMA (hors gravats) : 555 kg/hab

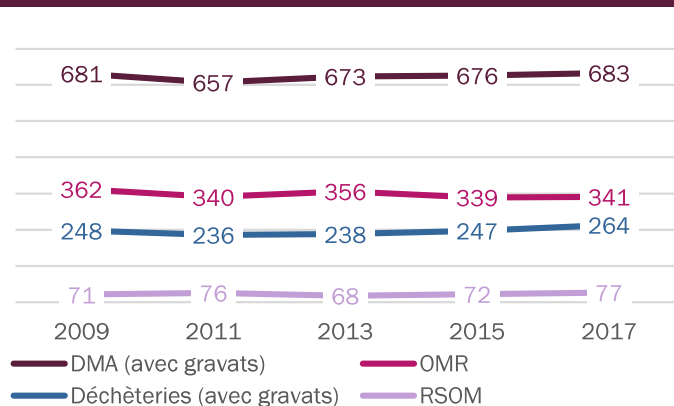
18 communes de l'Aude sont collectées par un EPCI des Pyrénées-Orientales et 1 commune par un EPCI de Haute-Garonne, cela représente 2,9 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

REPARTITION DES DMA (par type de déchet)

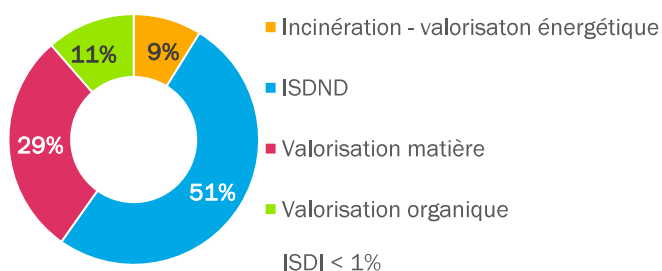


« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus
 « Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 40% des DMA collectés, en 2017, sont dirigés vers des filières de valorisation matière ou organique et 60% sont orientés directement vers de l'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). A noter que la quantité de gravats stockés en ISDI a progressivement diminué au cours des années, pour ne concerner plus que quelques dizaines de tonnes en 2017.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

153 957 t 418 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

125 615 t
341 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab

- ➔ Incinération 18%³
- ➔ Stockage en ISDND 82%³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

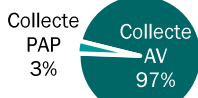
Occitanie :
1,3 kg/hab

833 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

11 524 t
31 kg/hab



Occitanie :
30 kg/hab

- ➔ Valorisation matière³



RSOM hors verre

16 818 t
46 kg/hab



Occitanie :
53 kg/hab

- ➔ Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

97 594 t 265 kg/hab

Occitanie :
258 kg/hab

dont 97 049 t (264 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

24 815 t
67 kg/hab



Occitanie :
79 kg/hab

- ➔ Valorisation organique³



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

29 563 t
80 kg/hab



Occitanie :
69 kg/hab

- Encombrants : 24 682 t
- Mobilier : 2 040 t
- DEEE : 2 841 t



DEBLAIS ET GRAVATS

24 854 t
67 kg/hab

Occitanie :
65 kg/hab

- Inertes : 24 854 t
- Plâtre : - t

- ➔ Valorisation matière 99,5%³
- ➔ Stockage 0,5%³ (ISDI 0,1% / ISDND 0,4%)

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	11 316 t
Métaux	2 895 t
Papiers / Cartons	3 078 t
Déchets dangereux	240 t
Autres	281 t

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

pas de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries



TEXTILES

552 t
1 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- 6 zones de réemploi en déchèteries

▪ Glossaire :

- AV : Apport volontaire
- DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
- EPCL : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
- ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
- PAP : Porte-à-porte
- RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 285 communes
- 278 542 habitants (population SINOE 2017¹)
- 18 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence traitement
- 51 déchèteries

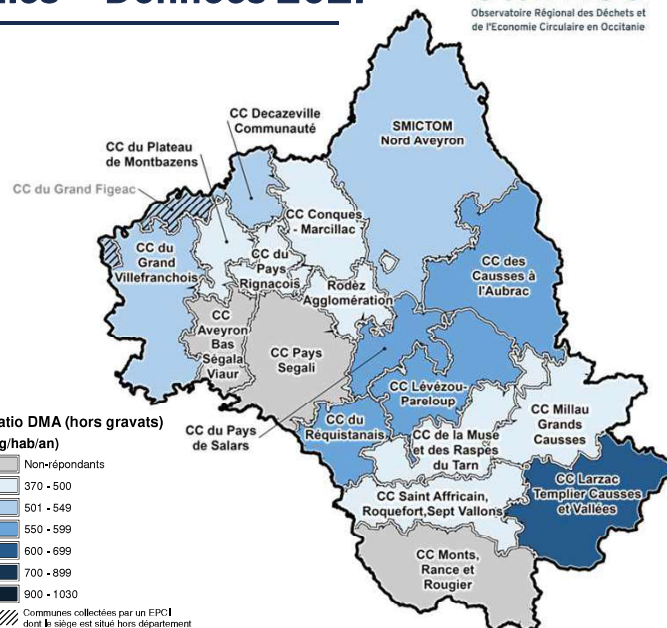
DMA (avec gravats) 148 503 t 533 kg/hab

DMA (hors gravats) 139 626 t 501 kg/hab

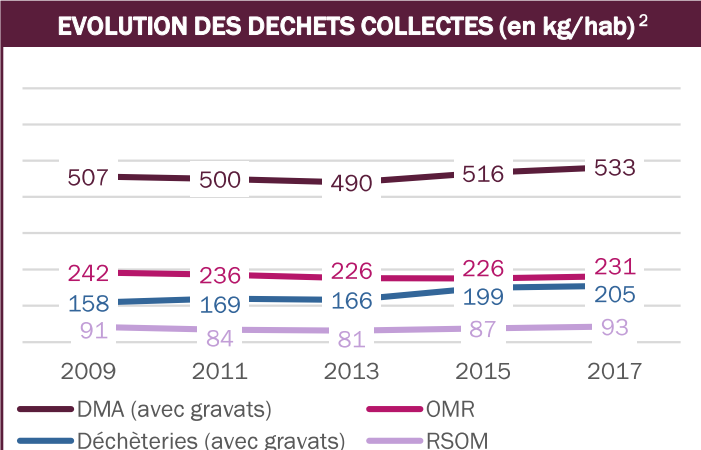
Occitanie :

DMA (avec gravats) : 620 kg/hab

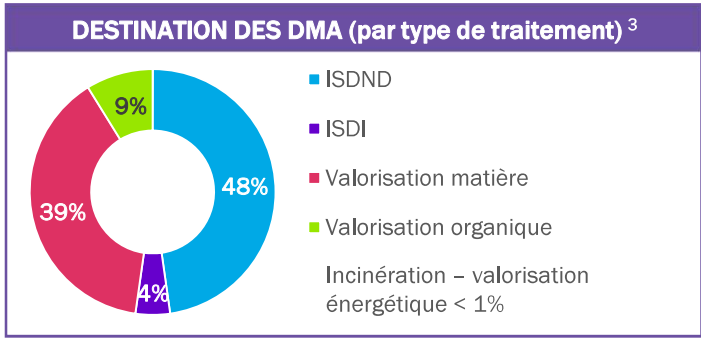
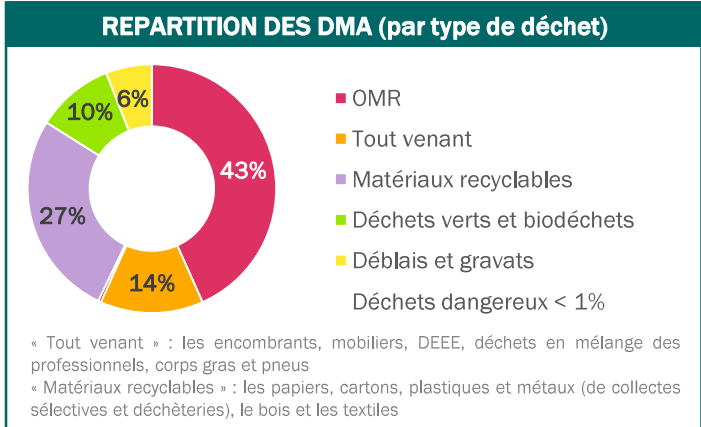
DMA (hors gravats) : 555 kg/hab



1 commune de Lozère et 2 du Lot sont collectées par des EPCI d'Aveyron, cela représente 421 t de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.
6 communes d'Aveyron sont collectées par des EPCI du Lot, cela représente 4,4 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés depuis 2009 a augmenté d'environ 8 kt à l'échelle de l'Aveyron, ce qui représente une augmentation de 5% du ratio de DMA collectés par habitant entre 2009 et 2017. Néanmoins, l'Aveyron conserve des ratios de collecte en dessous des ratios moyens régionaux. Le ratio d'OMR collectés a diminué de 5% dans ce laps de temps, alors que les apports en déchèteries ont progressé de 30%. Ces variations confirment la tendance, observée au niveau régional, de transfert des OMR au profit des collectes de RSOM et des apports en déchèteries.



En termes de traitement, 48% des DMA collectés en 2017 sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique et 52% directement vers de l'enfouissement en ISDND ou ISDI. La part de déchets orientés vers de l'enfouissement a tendance à diminuer, légèrement, depuis 2009, au profit de la valorisation matière (qui ne concernait, en 2009, que 24% des déchets collectés).

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.
² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.
³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

90 293 t 324 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

64 339 t
231 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab

→ Stockage en ISDND³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

Occitanie :
1,3 kg/hab

516 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

8 746 t
31 kg/hab

Collecte AV
100%

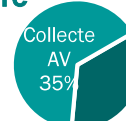
Occitanie :
30 kg/hab

→ Valorisation matière³



RSOM hors verre

17 208 t
62 kg/hab



Occitanie :
53 kg/hab

→ Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

58 210 t 209 kg/hab

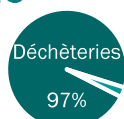
Occitanie :
258 kg/hab

dont 57 240 t (205 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

14 994 t
54 kg/hab



Occitanie :
79 kg/hab

→ Valorisation organique 85%³
→ Broyage préalable 15%³



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

19 687 t
71 kg/hab



Occitanie :
69 kg/hab

- Encombrants : 15 415 t
- Mobilier : 1 444 t
- DEEE : 2 827 t



DEBLAIS ET GRAVATS

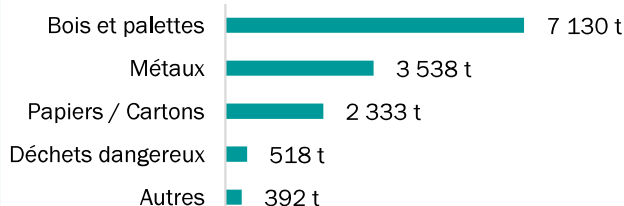
8 877 t
32 kg/hab

Occitanie :
65 kg/hab

- Inertes : 8 877 t
- Plâtre : - t

→ Valorisation matière 24%³
→ ISDI 76%³

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries



TEXTILES

608 t
2 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- 2 zones de réemploi en déchèteries

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

+ 133 t de déchets en mélange des professionnels collectés sur 3 déchèteries

▪ Glossaire :

AV : Apport volontaire
DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCL : Établissement Public de Coopération Intercommunale
ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
PAP : Porte-à-porte
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
 05 61 39 12 75



Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 353 communes
- 743 631 habitants (population SINOE 2017¹)
- 16 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 6 EPCI à compétence traitement
- 77 déchèteries

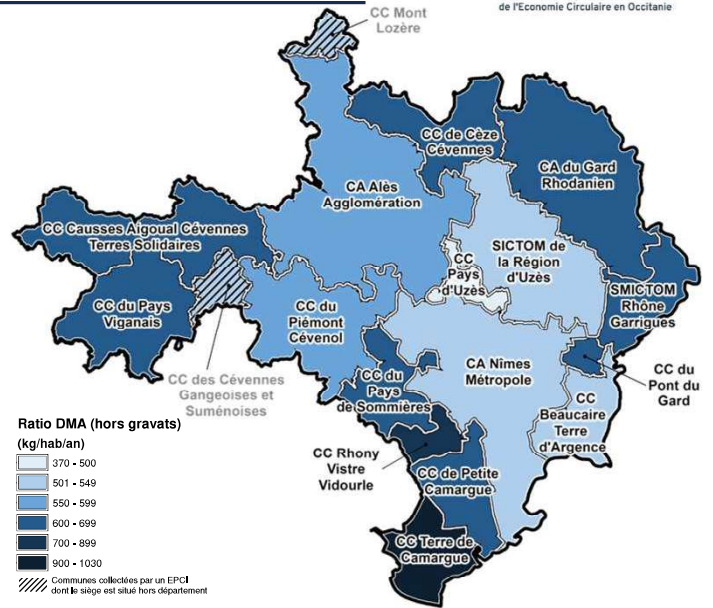
DMA (avec gravats) 513 570 t 691 kg/hab

DMA (hors gravats) 428 930 t 577 kg/hab

Occitanie :

DMA (avec gravats) : 620 kg/hab

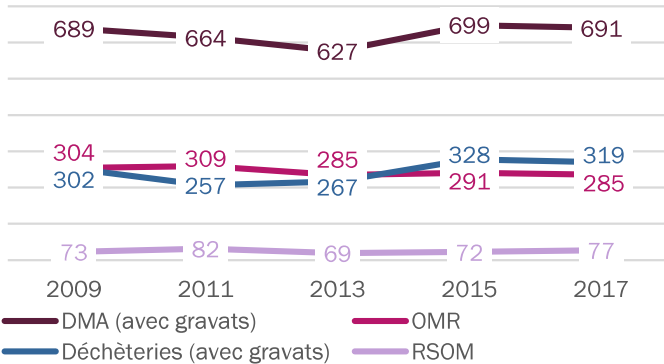
DMA (hors gravats) : 555 kg/hab



1 commune d'Auvergne-Rhône-Alpes est collectée par un EPCI du Gard, cela représente 451 t de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

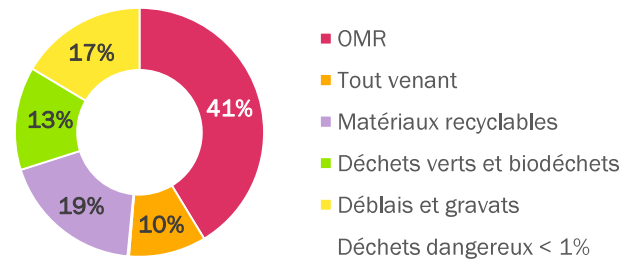
2 communes du Gard sont collectées par des EPCI de Lozère et 4 autres sont collectées par des EPCI de l'Hérault, cela représente 1,8 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés entre 2009 et 2017 a augmenté d'environ 30 kt à l'échelle du Gard alors que le ratio de DMA collectés par habitant n'est qu'en très légère augmentation sur cette même période. La production de déchets augmente, ainsi, moins rapidement que la population. Le ratio d'OMR collectées a diminué de 6% dans ce laps de temps, alors que les collectes de RSOM et les apports en déchèteries ont tous deux progressé de 6%. Ces variations sont similaires à la tendance moyenne régionale et confirment, la diminution générale de l'OMR au profit des collectes de RSOM et des apports en déchèteries.

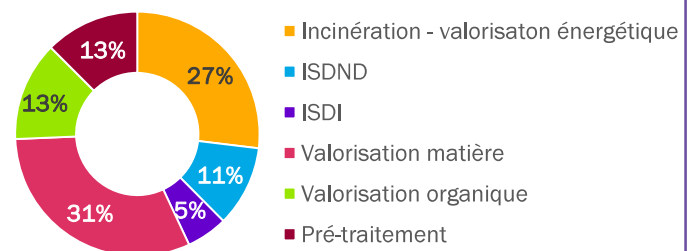
REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus

« Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 44% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique et 43% vers une filière d'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). On note que le Gard est l'un des 3 départements d'Occitanie qui oriente une partie de ses DMA vers des unités de pré-traitement mécano-biologiques : cela concerne, en 2017, 13% des déchets, dont la majorité suivra, par la suite, une filière d'élimination.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

272 044 t 366 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

212 150 t
285 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab

- Incinération 56%³
- Stockage en ISDND 14%³
- Prétraitement mécano-biologique 30%³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

2 795 t
3,8 kg/hab

5,8% de la population du Gard desservie par une collecte séparée de biodéchets

Occitanie :
1,3 kg/hab

- Valorisation organique³

1 052 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

21 228 t
29 kg/hab

Occitanie :
30 kg/hab



- Valorisation matière³



RSOM hors verre

35 871 t
48 kg/hab

Collecte PAP
74%

Occitanie :
53 kg/hab

Collecte AV
26%

- Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

241 526 t 325 kg/hab

Occitanie :
258 kg/hab

dont 237 580 t (319 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

65 963 t
89 kg/hab

Occitanie :
79 kg/hab



- Valorisation organique 97%³
- Broyage préalable à une valorisation 3%³

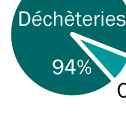


ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

51 402 t
69 kg/hab

Occitanie :
69 kg/hab

- Encombrants : 43 148 t
- Mobilier : 3 783 t
- DEEE : 4 471 t



DEBLAIS ET GRAVATS

84 639 t
114 kg/hab

Occitanie :
65 kg/hab

- Inertes : 82 284 t
- Plâtre : 2 356 t

- Valorisation matière 64%³
- Stockage 36%³ (ISDI 33% / ISDND 3%)

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	24 124 t
Métaux	8 357 t
Papiers / Cartons	5 130 t
Déchets dangereux	969 t
Autres	113 t



TEXTILES

698 t
1 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- 1 zone de réemploi en déchèterie

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

+ 131 t de déchets en mélange des professionnels collectés sur 4 déchèteries

▪ Glossaire :

- AV : Apport volontaire
- DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
- EPCL : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
- ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
- PAP : Porte-à-porte
- RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 588 communes
- 1 362 855 habitants (population SINOE 2017¹)
- 20 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 5 EPCI à compétence traitement
- 50 déchèteries

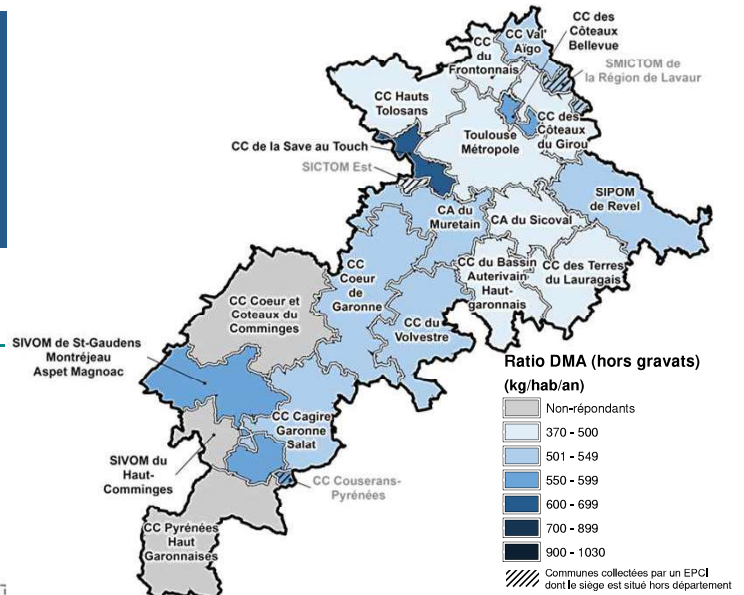
DMA (avec gravats) 706 440 t 518 kg/hab

DMA (hors gravats) 648 882 t 476 kg/hab

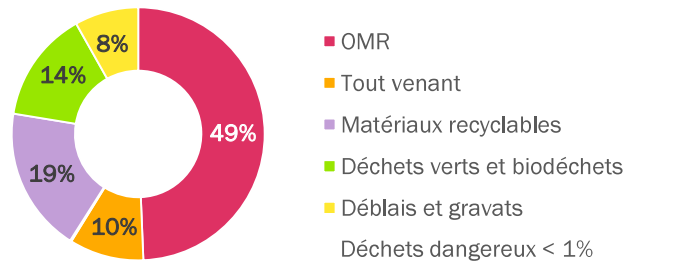
Occitanie :
DMA (avec gravats) : 620 kg/hab
DMA (hors gravats) : 555 kg/hab

55 communes des Hautes-Pyrénées, 1 commune de l'Aude et 30 communes du Tarn sont collectées par des EPCI de Haute-Garonne, cela représente 12,3 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

2 communes de Haute-Garonne sont collectées par un EPCI du Tarn et 2 autres par des EPCI de l'Ariège et du Gers, cela représente 5,3 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

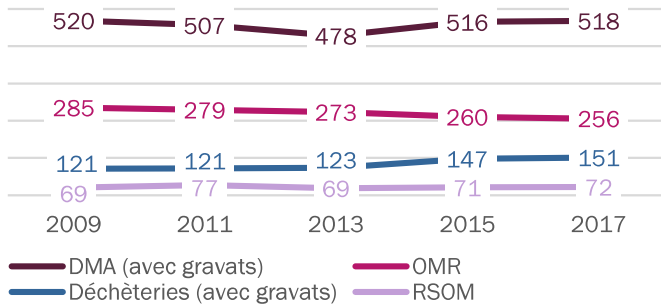


REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



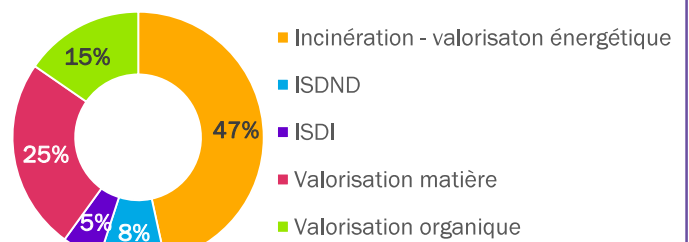
« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus
 « Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés depuis 2009 a augmenté d'environ 66 kt à l'échelle de la Haute-Garonne, cependant le ratio de DMA collectés par habitant est resté stable entre 2009 et 2017. La production de déchets augmente, ainsi, moins rapidement que la population. Néanmoins, le ratio d'OMR a augmenté de 10% dans ce laps de temps, alors que les ratios de collectes de RSOM et des apports en déchèteries ont progressé, respectivement, de 3% et de 25%. On notera que la Haute-Garonne fait partie des départements d'Occitanie ayant un ratio de production de déchets relativement bas. Cela s'explique, notamment, par de faibles tonnages de déchets collectés en déchèteries.

DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 40% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique. Seulement 13% des déchets résiduels sont dirigés directement vers du stockage (ISDND ou ISDI) alors que 47% font l'objet d'une incinération. La Haute-Garonne possède, en effet, 2 incinérateurs, permettant de traiter la majorité des déchets résiduels produits, et notamment des OMR.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

447 467 t 328 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

348 591 t
256 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab



Incineration 88%³
Stockage en ISDND 12%³

+ 871 t de déchets en mélange des professionnels collectés séparément



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

+ 38 t de biodéchets des professionnels

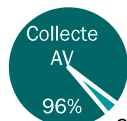
Occitanie :
1,3 kg/hab

3 748 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

37 649 t
28 kg/hab



Occitanie :
30 kg/hab



Valorisation matière³

Collecte PAP 4%



RSOM hors verre

60 318 t
44 kg/hab



Occitanie :
53 kg/hab



Valorisation matière³

Collecte AV 7%

DECHETS OCCASIONNELS

258 973 t 190 kg/hab

Occitanie :
258 kg/hab

dont 205 563 t (151 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

100 769 t
74 kg/hab

Occitanie :
79 kg/hab

Déchèteries 63%
Collecte PAP 37%



Valorisation organique 97%³
Broyage préalable à une valorisation 3%³



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

65 581 t
48 kg/hab

Occitanie :
69 kg/hab

- Encombrants : 57 384 t
- Mobilier : 3 407 t
- DEEE : 4 790 t



Collecte PAP 20%



DEBLAIS ET GRAVATS

57 558 t
42 kg/hab

Occitanie :
65 kg/hab

- Inertes : 57 557 t
- Plâtre : 1 t



Valorisation matière 36%³
Stockage 64%³ (ISDI 62% / ISDND 2%)

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	19 483 t
Métaux	6 463 t
Papiers / Cartons	3 826 t
Déchets dangereux	1 261 t
Autres	113 t



TEXTILES

3 289 t
2 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- 6 zones de réemploi en déchèteries

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

+ 629 t de déchets en mélange des professionnels collectés sur 1 déchèterie

▪ Glossaire :

AV : Apport volontaire
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
PAP : Porte-à-porte
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



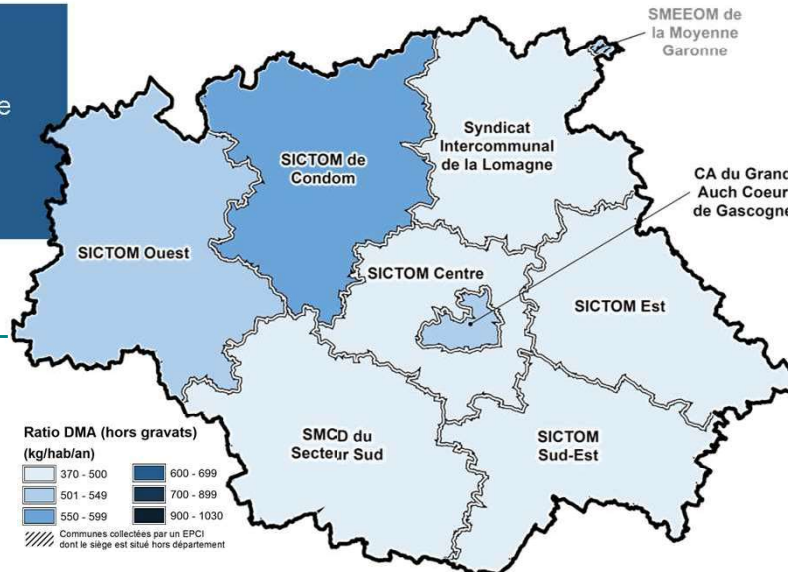
Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 462 communes
- 190 413 habitants (population SINOE 2017¹)
- 8 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence traitement
- 31 déchèteries

DMA (avec gravats) 105 231 t 553 kg/hab

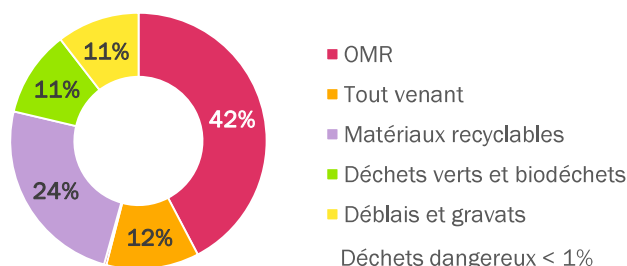
DMA (hors gravats) 94 268 t 495 kg/hab

Occitanie :
DMA (avec gravats) : 620 kg/hab
DMA (hors gravats) : 555 kg/hab



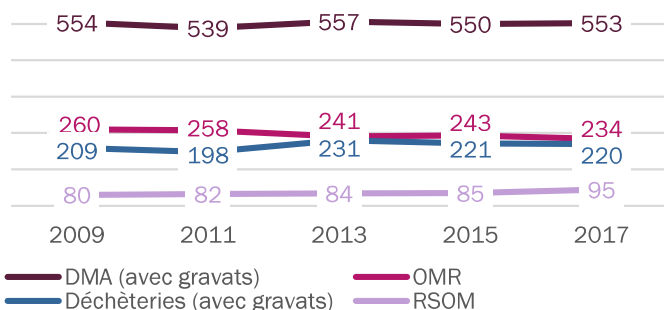
1 commune de Haute-Garonne et 12 communes des Landes sont collectées par des EPCI du Gers, cela représente 9 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.
 1 commune du Gers est collectée par un EPCI de Haute-Garonne, cela représente 149 t de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



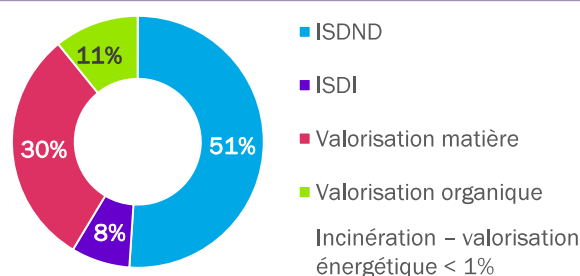
« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus
 « Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés depuis 2009 est stable. Il en est de même pour le ratio : la production de déchets évolue, donc, proportionnellement à la population. Le Gers reste parmi les départements les plus bas d'Occitanie en termes de quantité de déchets produits par habitant. Le ratio d'OMR collectées a, néanmoins, diminué de 9% entre 2009 et 2017, au profit d'une augmentation des collectes de RSOM et des apports en déchèteries. A noter que, l'évolution de la RSOM doit être relativisée car les données, avant 2017, étaient déclarées sans la part de RSOM partant en refus de tri (laquelle doit normalement être comptée).

DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 41% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique. Les 59% restants sont envoyés directement vers de l'enfouissement, en ISDND ou ISDI. La part d'enfouissement en ISDND diminue légèrement au fil des années (-7% entre 2009 et 2017) au profit, notamment, de la valorisation matière (+5% entre 2009 et 2017).

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

62 573 t 329 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

44 541 t
234 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab

→ Stockage en ISDND³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

Occitanie :
1,3 kg/hab

815 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

6 868 t
36 kg/hab

Collecte AV
100%

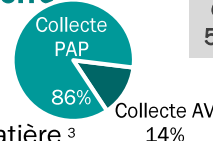
Occitanie :
30 kg/hab

→ Valorisation matière³



RSOM hors verre

11 164 t
59 kg/hab



Occitanie :
53 kg/hab

→ Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

42 658 t 224 kg/hab

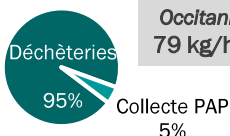
Occitanie :
258 kg/hab

dont 41 820 t (220 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

11 450 t
60 kg/hab



Occitanie :
79 kg/hab

→ Valorisation organique³



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

12 327 t
65 kg/hab

Déchèteries
100%

Occitanie :
69 kg/hab

- Encombrants : 9 217 t
- Mobilier : 1 307 t
- DEEE : 1 803 t



DEBLAIS ET GRAVATS

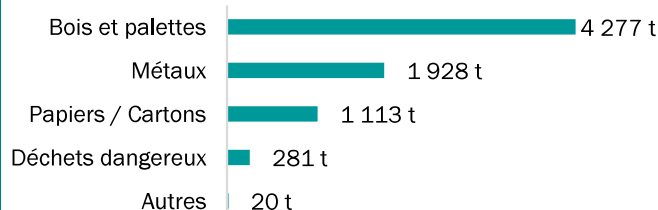
10 963 t
58 kg/hab

Occitanie :
65 kg/hab

- Inertes : 10 963 t
- Plâtre : - t

→ Valorisation matière 28%³
→ ISDI 72%³

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries



« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

pas de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries



TEXTILES

299 t
2 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- 1 zone de réemploi en déchèterie

▪ Glossaire :

AV : Apport volontaire
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
PAP : Porte-à-porte
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



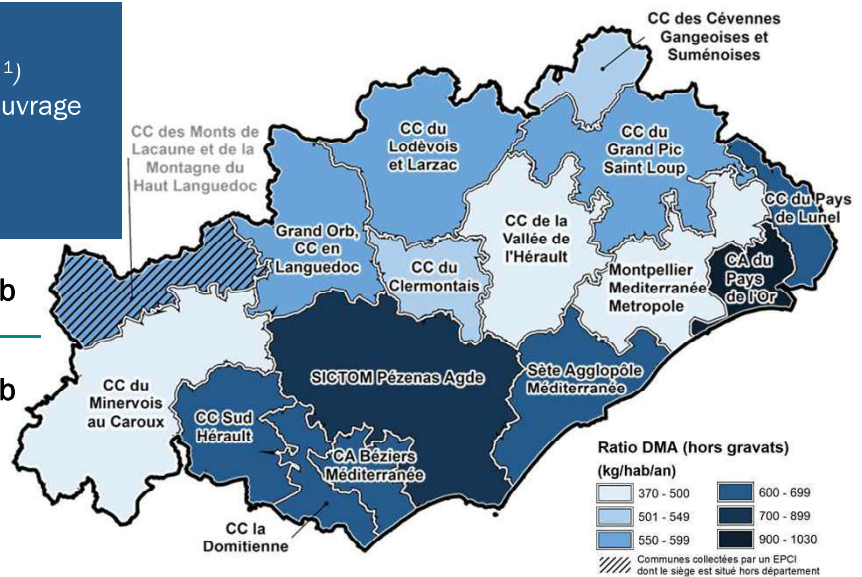
Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 343 communes
- 1 144 234 habitants (population SINOE 2017¹)
- 17 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 10 EPCI à compétence traitement
- 89 déchèteries

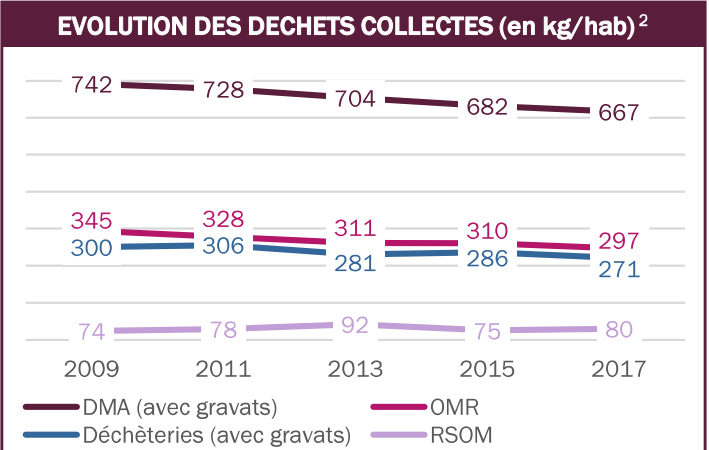
DMA (avec gravats) 762 644 t 667 kg/hab

DMA (hors gravats) 673 304 t 588 kg/hab

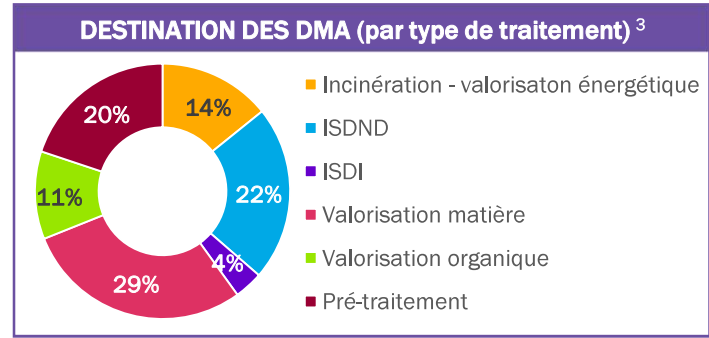
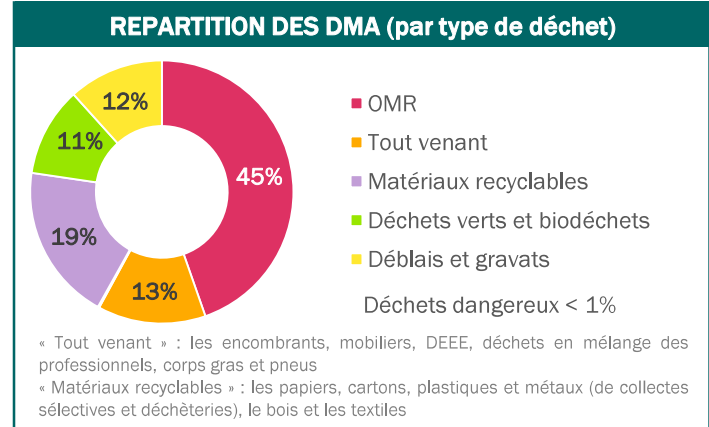
Occitanie :
 DMA (avec gravats) : 620 kg/hab
 DMA (hors gravats) : 555 kg/hab



4 communes du Gard sont collectées par un EPCI de l'Hérault, cela représente 1,5 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.
 6 communes de l'Hérault sont collectées par un EPCI du Tarn, cela représente 1,4 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés depuis 2009 est du même ordre de grandeur en 2017. Cependant, le ratio de DMA collecté par habitant en 2017 a diminué de 10% par rapport à 2009. Cette diminution, significative, est bien plus importante que la légère diminution constatée, en moyenne, au niveau régional. Le ratio d'OMR collectées a également, dans ce laps de temps, diminué de manière significative (-14%), de même que celui des apports en déchèteries (-10%). Le ratio de collecte de RSOM a, quant à lui, progressé 8%.



En termes de traitement, 40% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique et 40% vers une filière d'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). On note que l'Hérault est l'un des 3 départements d'Occitanie qui oriente une partie de ses DMA vers des unités de pré-traitement mécano-biologiques : cela concerne, en 2017, 20% des déchets, dont la majorité suivra, par la suite, une filière d'élimination.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).
¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.
² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.
³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

439 604 t 384 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

340 385 t
297 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab

+ 3 420 t de déchets en mélange des professionnels collectés séparément



→ Incinération 26%³
→ Stockage en ISDND 29%³
→ Prétraitement mécano-biologique 45%³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

4 567 t
4 kg/hab

23% de la population du Gard est desservie par une collecte séparée de biodéchets

Occitanie :
1,3 kg/hab

→ Valorisation organique³

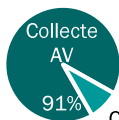
2 350 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

32 957 t
29 kg/hab

Occitanie :
30 kg/hab



→ Valorisation matière³

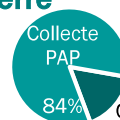
Collecte PAP 9%



RSOM hors verre

58 275 t
51 kg/hab

Occitanie :
53 kg/hab



→ Valorisation matière³

Collecte AV 16%

DECHETS OCCASIONNELS

323 040 t 282 kg/hab

Occitanie :
258 kg/hab

dont 310 209 t (271 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

79 090 t
69 kg/hab

Moyenne régionale :
79 kg/hab



→ Valorisation organique 99%³
→ Broyage préalable à une valorisation 1%³



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

97 768 t
85 kg/hab

Moyenne régionale :
69 kg/hab



- Encombrants : 87 251 t
- Mobilier : 5 372 t
- DEEE : 5 145 t



DEBLAIS ET GRAVATS

89 340 t
78 kg/hab

Moyenne régionale :
65 kg/hab

- Inertes : 88 792 t
- Plâtre : 548 t



→ Valorisation matière 63%³
→ Stockage 37%³ (ISDI 31% / ISDND 6%)

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	33 570 t
Métaux	10 441 t
Papiers / Cartons	8 931 t
Déchets dangereux	1 341 t
Autres	120 t

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

pas de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries



TEXTILES

2 438 t
2 kg/hab

Moyenne régionale :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- Aucune zone de réemploi en déchèterie

▪ Glossaire :

AV : Apport volontaire
DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
PAP : Porte-à-porte
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



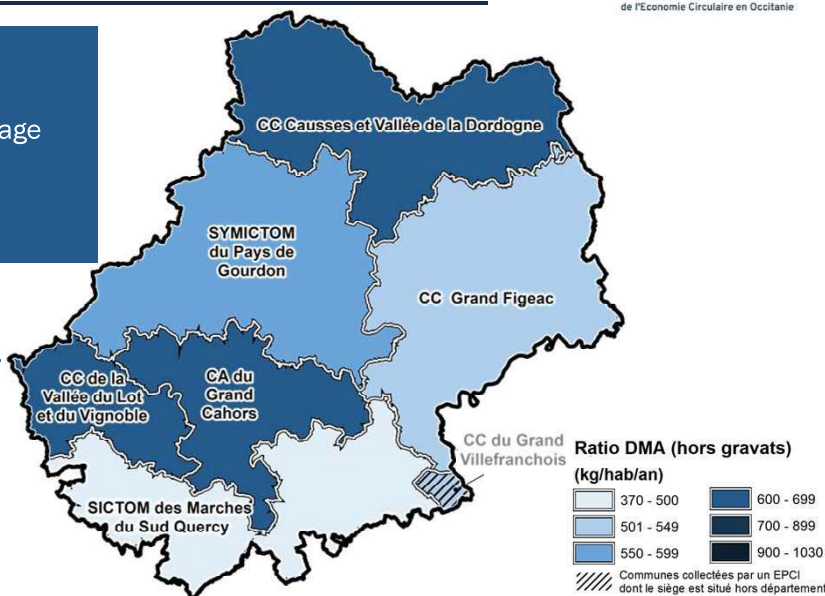
Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 322 communes
- 172 888 habitants (population SINOE 2017¹)
- 7 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence traitement
- 28 déchèteries

DMA (avec gravats) 115 593 t 669 kg/hab

DMA (hors gravats) 101 343 t 586 kg/hab

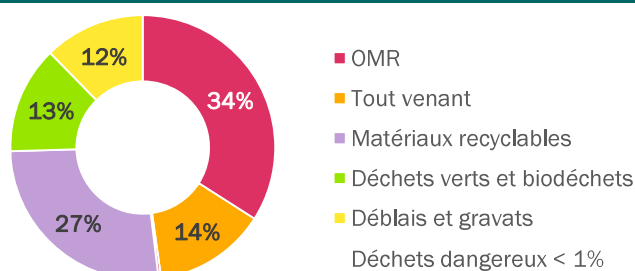
Occitanie :
DMA (avec gravats) : 620 kg/hab
DMA (hors gravats) : 555 kg/hab



6 communes d'Aveyron sont collectées par un EPCI du Lot, cela représente 4,7 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

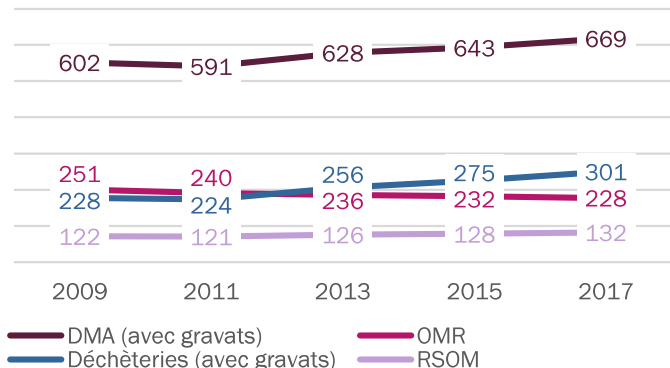
2 communes du Lot sont collectées par un EPCI d'Aveyron, cela représente 349 t de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

REPARTITION DES DMA (par type de déchet)

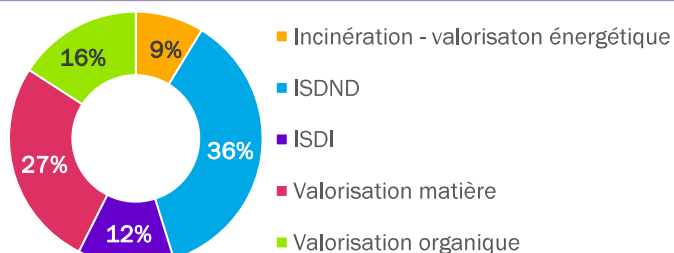


« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus
« Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 43% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière organique et 57% vers une filière d'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). La part d'enfouissement en ISDND diminue légèrement au fil des années, puisqu'elle représentait 43% en 2009, au profit de la valorisation matière, qui concernait, quant à elle, 24% des déchets en 2009.

La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés depuis 2009 a augmenté d'environ 11 kt à l'échelle du Lot, ce qui se traduit par une augmentation du ratio de DMA collectés par habitant de 11% en 2017 par rapport à 2009. Le Lot fait ainsi partie des 4 départements d'Occitanie qui ont, entre 2009 et 2017, une augmentation significative de leur ratio de DMA. Le ratio d'OMR collectées a, néanmoins, diminué de 10% dans ce laps de temps au profit des ratios de collecte de RSOM et des apports en déchèteries qui ont, quant à eux, progressé, respectivement, de 8% et 32%. Le Lot est le département d'Occitanie où les OMR représentent la plus petite part des DMA.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

62 221 t

360 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

39 335 t
228 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab

- ➔ Incinération 24%³
- ➔ Stockage en ISDND 76%³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

Occitanie :
1,3 kg/hab

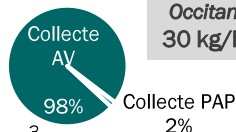
1 324 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

7 176 t
42 kg/hab

Occitanie :
30 kg/hab



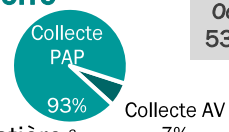
- ➔ Valorisation matière³



RSOM hors verre

15 710 t
91 kg/hab

Occitanie :
53 kg/hab



- ➔ Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

53 373 t

309 kg/hab

Occitanie :
258 kg/hab

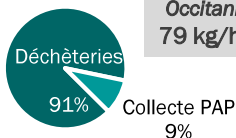
dont 51 980 t (301 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

15 148 t
88 kg/hab

Occitanie :
79 kg/hab



- ➔ Valorisation organique³



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

15 814 t
91 kg/hab

Occitanie :
69 kg/hab

- Encombrants : 12 218 t
- Mobilier : 1 535 t
- DEEE : 2 061 t

Déchèteries
100%



DEBLAIS ET GRAVATS

14 250 t
82 kg/hab

Occitanie :
65 kg/hab

- Inertes : 14 250 t
- Plâtre : - t

- ➔ Valorisation matière 0,4%³
- ➔ ISDI 99,6%³

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	3 948 t
Métaux	2 671 t
Papiers / Cartons	888 t
Déchets dangereux	383 t
Autres	57 t



TEXTILES

214 t
1 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- Aucune zone de réemploi en déchèterie

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

pas de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries

▪ Glossaire :

- AV : Apport volontaire
- DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
- EPCL : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
- ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
- PAP : Porte-à-porte
- RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



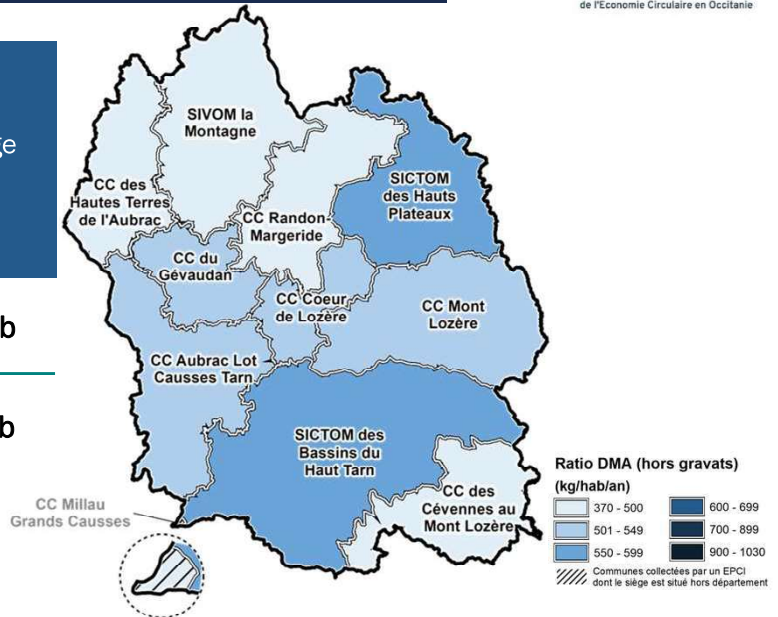
Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 158 communes
- 76 248 habitants (population SINOE 2017¹)
- 12 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence traitement
- 24 déchèteries

DMA (avec gravats) 39 774 t 522 kg/hab

DMA (hors gravats) 39 083 t 513 kg/hab

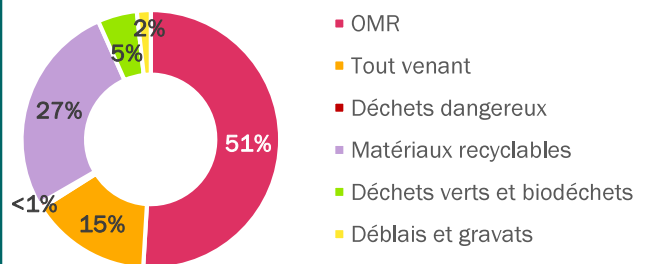
Occitanie :
DMA (avec gravats) : 620 kg/hab
DMA (hors gravats) : 555 kg/hab



2 communes de Lozère sont collectées par des EPCI du Gard, cela représente 226 t de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

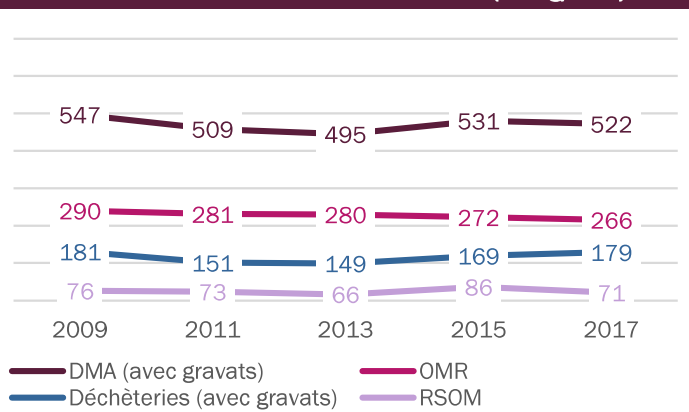
1 commune de Lozère est collectée par un EPCI du Gard, cela représente 72 t de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



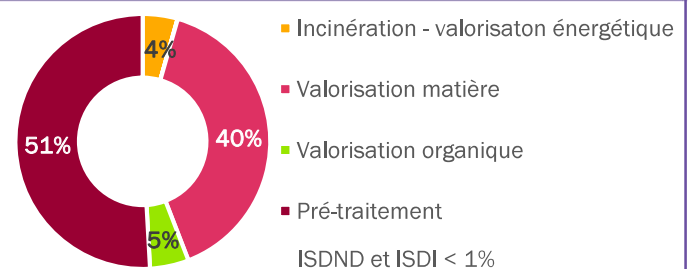
« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus
 « Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés depuis 2009 a diminué d'environ 2,6 kt à l'échelle de la Lozère, ce qui représente une baisse du ratio de DMA collectés par habitant de 5% entre 2009 et 2017. Cette diminution est légèrement supérieure à celle constatée, en moyenne, au niveau régional. Dans ce laps de temps, le ratio d'OMR collectées a diminué de 8%, celui de RSOM de 6% et celui des apports en déchèteries de 1%. Néanmoins, les évolutions des ratios doivent être relativisées car les gravats ont été déclarés en 2009 et très peu les années suivantes.

DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 45% des déchets collectés suivent directement une filière de valorisation, matière ou organique. A noter que l'intégralité des OMR collectées sur le département sont envoyées vers une installation de pré-traitement. Cette dernière permet de stabiliser les déchets résiduels avant leur enfouissement en ISDND et d'extraire une partie des déchets recyclables restant dans les OMR afin de les valoriser.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

25 673 t 337 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

20 256 t
266 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab

→ Prétraitement mécano-biologique³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

Occitanie :
1,3 kg/hab

Pas de composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

2 354 t
31 kg/hab

Occitanie :
30 kg/hab



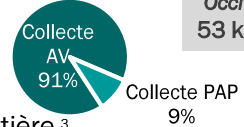
→ Valorisation matière³



RSOM hors verre

3 063 t
40 kg/hab

Occitanie :
53 kg/hab



→ Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

14 100 t 185 kg/hab

Occitanie :
258 kg/hab

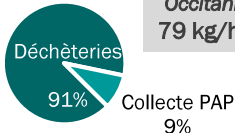
dont 13 661 t (179 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

1 950 t
26 kg/hab

Occitanie :
79 kg/hab



→ Valorisation organique³



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

6 007 t
79 kg/hab

Occitanie :
69 kg/hab

Déchèteries
100%

- Encombrants : 4 546 t
- Mobilier : 712 t
- DEEE : 748 t

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	2 586 t
Métaux	1 451 t
Papiers / Cartons	911 t
Déchets dangereux	233 t
Autres	13 t



DEBLAIS ET GRAVATS

690 t
9 kg/hab

Occitanie :
65 kg/hab

- Inertes : 690 t
- Plâtre : - t

→ Valorisation matière 99%³

→ ISDI 1%³



TEXTILES

260 t
3 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- Aucune zone de réemploi en déchèterie

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

pas de déchets en mélange de professionnels collectés en déchèteries

▪ Glossaire :

AV : Apport volontaire
DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
PAP : Porte-à-porte
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



- 470 communes
- 227 083 habitants (population SINOE 2017¹)
- 7 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence traitement
- 32 déchèteries

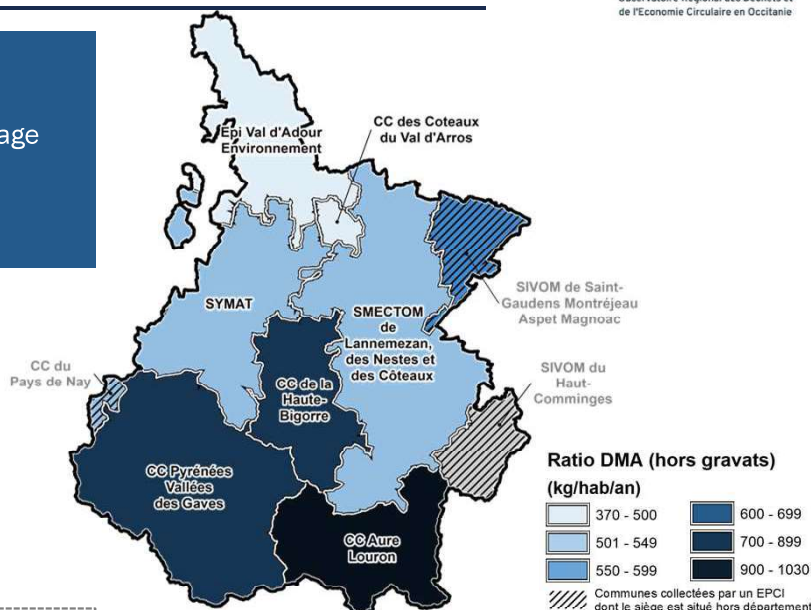
DMA (avec gravats) 137 004 t 603 kg/hab

DMA (hors gravats) 124 281 t 547 kg/hab

Occitanie :

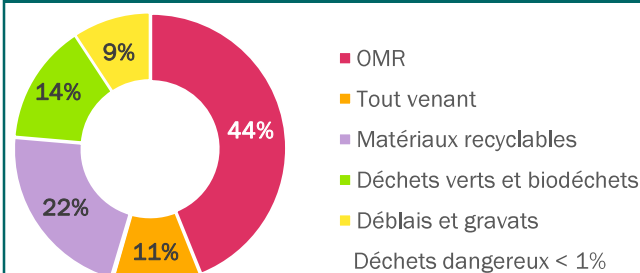
DMA (avec gravats) : 620 kg/hab

DMA (hors gravats) : 555 kg/hab



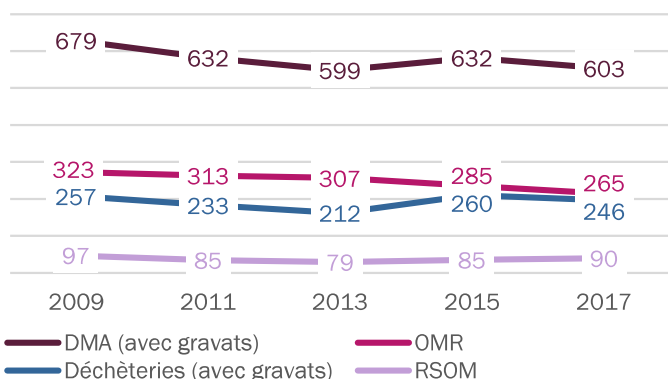
11 communes des Pyrénées-Atlantiques sont collectées par un EPCI des Hautes-Pyrénées, cela représente 943 t de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.
2 communes des Hautes-Pyrénées sont collectées par un EPCI des Pyrénées-Atlantiques et 55 autres sont collectées par des EPCI de Haute-Garonne, cela représente 4,6 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.

REPARTITION DES DMA (par type de déchet)

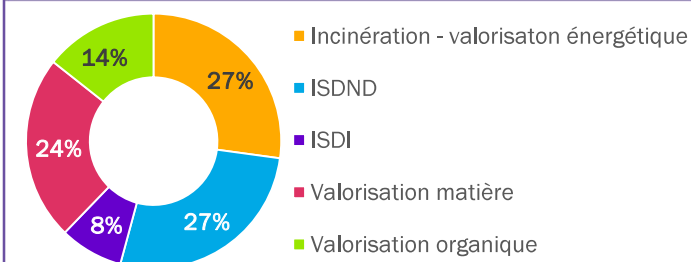


« Tout venant » : les encombrants, mobiliers, DEEE, déchets en mélange des professionnels, corps gras et pneus.
« Matériaux recyclables » : les papiers, cartons, plastiques et métaux (de collectes sélectives et déchèteries), le bois et les textiles

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 38% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique. 62% des déchets sont orientés vers de l'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou en ISDI). Cette répartition entre les filières d'élimination peut être amenée à changer au fil des années, notamment car le département ne dispose que de très peu de capacités de traitement pour les DMA résiduels.

La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés depuis 2009 a diminué d'environ 19 kt à l'échelle des Hautes-Pyrénées, de même le ratio de DMA collectés par habitant en 2017 a diminué de 11% entre 2009 et 2017. Cette diminution, significative, est bien plus importante que la légère diminution constatée, en moyenne, au niveau régional. Dans ce laps de temps, le ratio d'OMR collectées a également, diminué de 18%, celui des collectes de RSOM de 8% et celui des apports en déchèteries de 4%. Le département des Hautes-Pyrénées est ainsi le seul d'Occitanie à voir l'intégralité de ses flux de déchets diminuer de manière significative entre 2009 et 2017.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

80 539 t

355 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

60 175 t
265 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab



Incinération 60%³
Stockage en ISDND 40%³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée
sur le département

Occitanie :
1,3 kg/hab

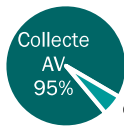
1 263 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

7 708 t
34 kg/hab

Occitanie :
30 kg/hab



Collecte AV 95%
Collecte PAP 5%



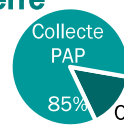
Valorisation matière³



RSOM hors verre

12 656 t
56 kg/hab

Occitanie :
53 kg/hab



Collecte PAP 85%
Collecte AV 15%



Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

56 465 t

249 kg/hab

Occitanie :
258 kg/hab

dont 55 827 t (246 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

19 677 t
87 kg/hab

Occitanie :
79 kg/hab



Déchèteries
100%



Valorisation organique³



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

14 331 t
63 kg/hab

Occitanie :
69 kg/hab

- Encombrants : 12 928 t
- Mobilier : 412 t
- DEEE : 991 t



Déchèteries
99%
Collecte PAP 1%

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	5 663 t
Métaux	1 596 t
Papiers / Cartons	1 657 t
Déchets dangereux	319 t
Autres	24 t

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

pas de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries



TEXTILES

474 t
2 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- 2 zones de réemploi en déchèteries

▪ Glossaire :

AV : Apport volontaire
DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
PAP : Porte-à-porte
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



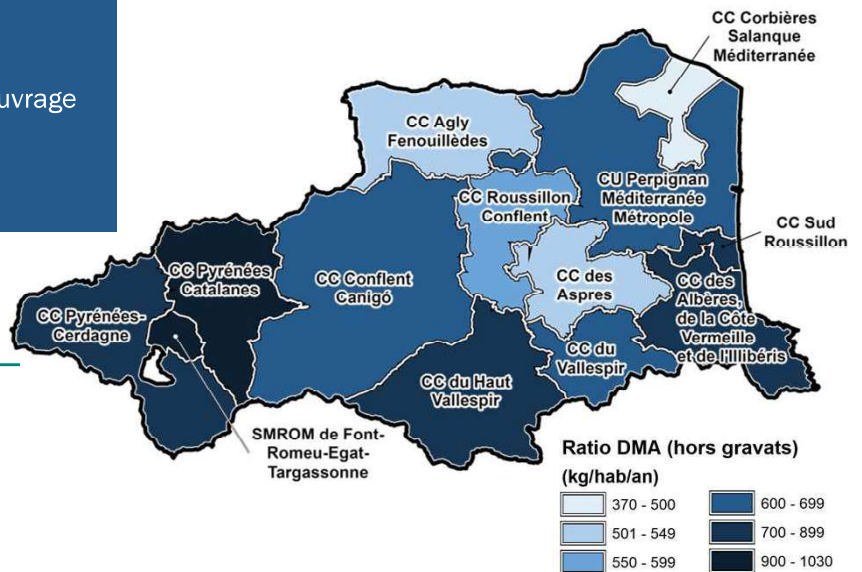
Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 226 communes
- 477 294 habitants (population SINOE 2017¹)
- 14 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 1 EPCI à compétence traitement
- 35 déchèteries

DMA (avec gravats) 350 190 t 734 kg/hab

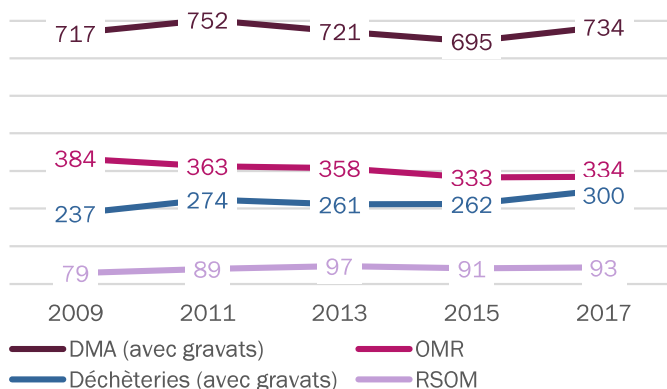
DMA (hors gravats) 322 873 t 676 kg/hab

Occitanie :
 DMA (avec gravats) : 620 kg/hab
 DMA (hors gravats) : 555 kg/hab



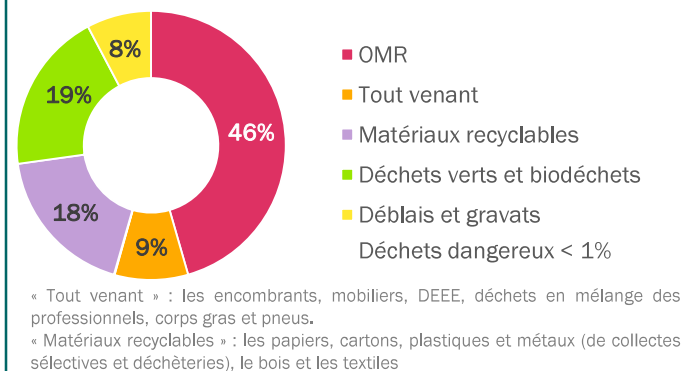
18 communes de l'Aude sont collectées par un EPCI des Pyrénées-Orientales, cela représente 2,8 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²

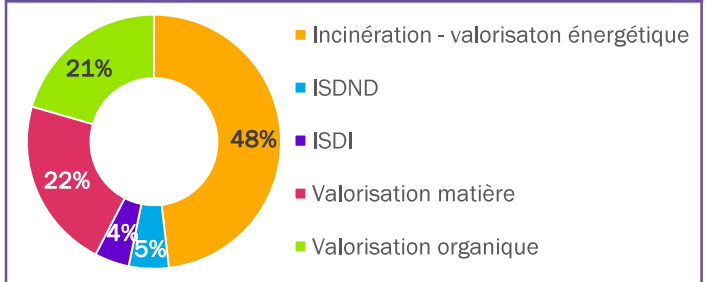


La quantité globale de DMA collectés depuis 2009 a augmenté d'environ 30 kt à l'échelle des Pyrénées-Orientales. Le ratio de DMA collectés par habitant a, quant à lui, augmenté de 2% dans ce laps de temps. Le département des Pyrénées-Orientales est celui qui possède le ratio de DMA le plus élevé d'Occitanie. Cela peut notamment s'expliquer par l'importance du tourisme, les ratios étant calculés à partir d'une population dite « municipale ». Le ratio d'OMR collectées a, néanmoins, diminué de 13% depuis 2009, alors que les ratios des collectes de RSOM et les apports en déchèteries ont progressé, respectivement, de 18% et 27%.

REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 43% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique et 57% vers de l'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou ISDI). Le principal mode d'élimination est l'incinération, en effet, le département possède un incinérateur qui traite l'intégralité des OMR ainsi qu'environ 30% des encombrants résiduels produits sur le département.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

204 044 t 428 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

159 529 t
334 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab

+ 10 t de déchets
en mélange des
professionnels
collectés
séparément

→ Incinération³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets
alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée
sur le département

Occitanie :
1,3 kg/hab

112 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

15 754 t
33 kg/hab

Collecte AV
100%

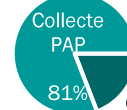
Occitanie :
30 kg/hab

→ Valorisation matière³



RSOM hors verre

28 751 t
60 kg/hab



Collecte AV
19%

Occitanie :
53 kg/hab

→ Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

146 146 t 306 kg/hab

Occitanie :
258 kg/hab

dont 143 307 t (300 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

67 960 t
142 kg/hab



Occitanie :
79 kg/hab

Collecte PAP
2%

→ Valorisation organique 95%³
→ Broyage préalable à une valorisation 5%³



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

30 812 t
65 kg/hab



Occitanie :
69 kg/hab

- Encombrants : 26 691 t
- Mobilier : 1 998 t
- DEEE : 2 124 t



DEBLAIS ET GRAVATS

27 317 t
57 kg/hab

Occitanie :
65 kg/hab

- Inertes : 27 252 t
- Plâtre : 65 t

→ Valorisation matière 43%³
→ ISDI 57%³

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	12 480 t
Métaux	3 006 t
Papiers / Cartons	2 884 t
Déchets dangereux	254 t
Autres	99 t



TEXTILES

1 334 t
3 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- 6 zones de réemploi en déchèteries

« Autres » comprend
les corps gras (non
dangereux), pneus et
plastiques apportés
en déchèteries

pas de déchets en
mélange des
professionnels collectés
en déchèteries

▪ Glossaire :

AV : Apport volontaire
DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
PAP : Porte-à-porte
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



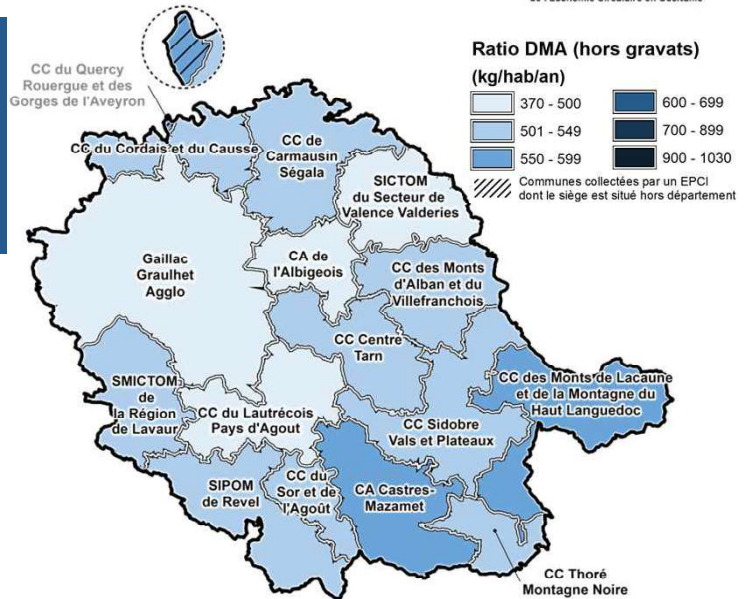
Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 319 communes
- 387 350 habitants (population SINOE 2017¹)
- 15 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 3 EPCI à compétence traitement
- 34 déchèteries

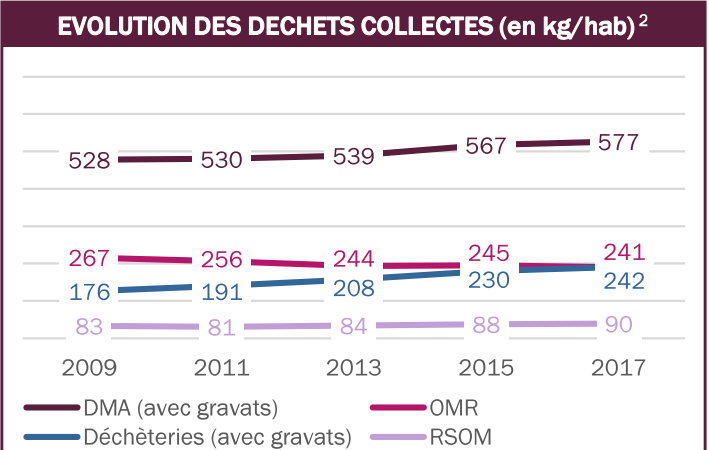
DMA (avec gravats) 223 526 t 577 kg/hab

DMA (hors gravats) 198 899 t 513 kg/hab

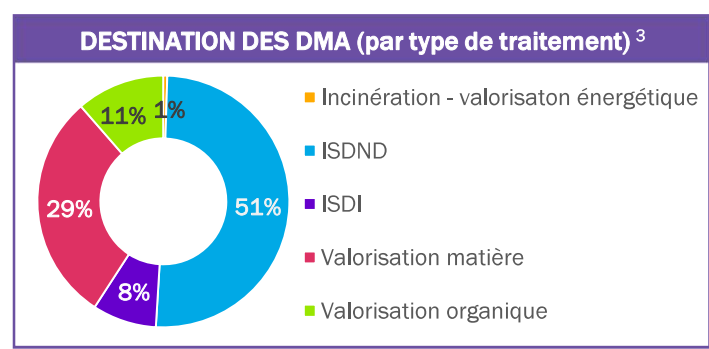
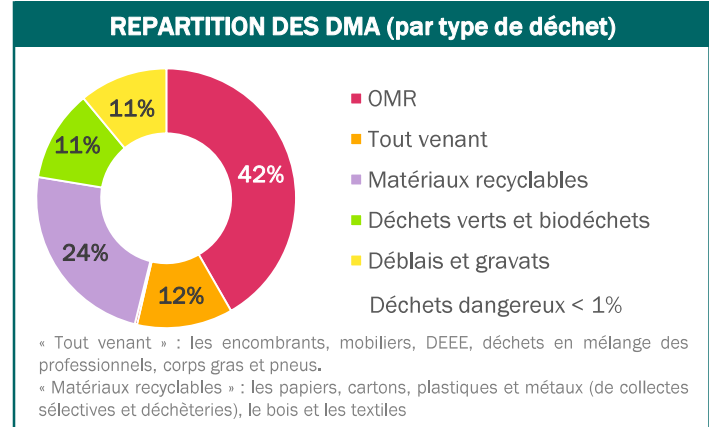
Occitanie :
 DMA (avec gravats) : 620 kg/hab
 DMA (hors gravats) : 555 kg/hab



2 communes de Haute-Garonne et 6 communes de l'Hérault sont collectées par des EPCI du Tarn, cela représente 3,5 kt de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.
 31 communes du Tarn sont collectées par des EPCI de Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne, cela représente 9,3 kt de DMA (avec gravats) qui sont inclus dans les données de cette fiche.



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés depuis 2009 a augmenté d'environ 26 kt à l'échelle du Tarn et le ratio de DMA collectés par habitant a augmenté de 9% entre 2009 et 2017. Le Tarn fait ainsi partie des 4 départements d'Occitanie qui ont, entre 2009 et 2017, une augmentation significative du ratio de DMA. Dans ce laps de temps, le ratio d'OMR collectées a, cependant, diminué de 10% alors que les collectes de RSOM et les apports en déchèteries ont progressé, respectivement, de 7% et 37%. Ces variations confirment la tendance, observée au niveau régional, de transfert des OMR vers les collectes de RSOM et les apports en déchèteries.



En termes de traitement, 40% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique. Les 60% de DMA restants sont envoyés directement vers de l'enfouissement, en ISDND ou ISDI (et 1% d'incinération, qui concerne les déchets dangereux ainsi que du bois). Cette répartition des modes de traitement est globalement constante depuis 2009 avec, néanmoins, une légère baisse du stockage en ISDND entre 2009 et 2011.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).
¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.
² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.
³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

127 892 t 330 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

93 197 t
241 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab

→ Stockage en ISDND³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

Occitanie :
1,3 kg/hab

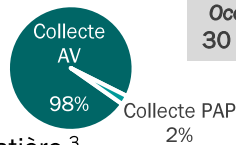
2 798 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

11 887 t
31 kg/hab

Occitanie :
30 kg/hab



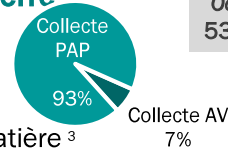
→ Valorisation matière³



RSOM hors verre

22 807
59 kg/hab

Occitanie :
53 kg/hab



→ Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

95 634 t 247 kg/hab

Occitanie :
258 kg/hab

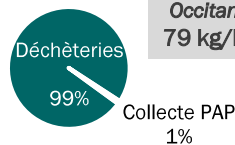
dont 93 642 t (242 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

25 428 t
66 kg/hab

Occitanie :
79 kg/hab



→ Valorisation organique³

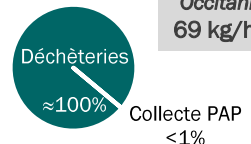


ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

26 592 t
69 kg/hab

Occitanie :
69 kg/hab

- Encombrants : 19 547 t
- Mobilier : 3 161 t
- DEEE : 3 884 t



AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	9 731 t
Métaux	4 315 t
Papiers / Cartons	2 426 t
Déchets dangereux	697 t
Autres	40 t

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

pas de déchets en mélange des professionnels collectés en déchèteries



DEBLAIS ET GRAVATS

24 627 t
64 kg/hab

Occitanie :
65 kg/hab

- Inertes : 24 618 t
- Plâtre : 9 t

→ Valorisation matière 25%³

→ ISDI 75%³



TEXTILES

1 778 t
5 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- 1 zone de réemploi en déchèterie

▪ Glossaire :

AV : Apport volontaire
DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DMA : Déchets Ménagers et Assimilés
EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes
ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)
PAP : Porte-à-porte
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

L'ORDECO est financé par

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75



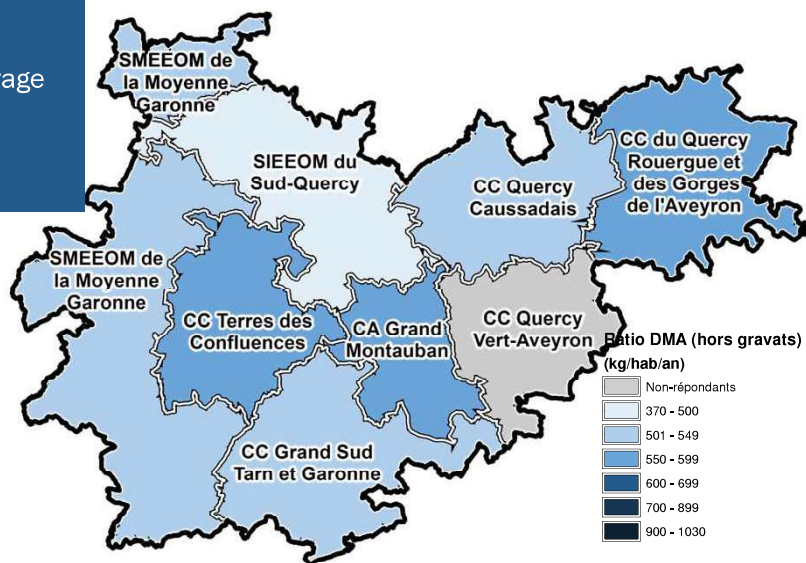
Synthèse Déchets Ménagers et Assimilés – Données 2017

- 195 communes
- 258 606 habitants (population SINOE 2017¹)
- 10 EPCI à compétence collecte ou maître d'ouvrage de déchèteries
- 3 EPCI à compétence traitement
- 25 déchèteries

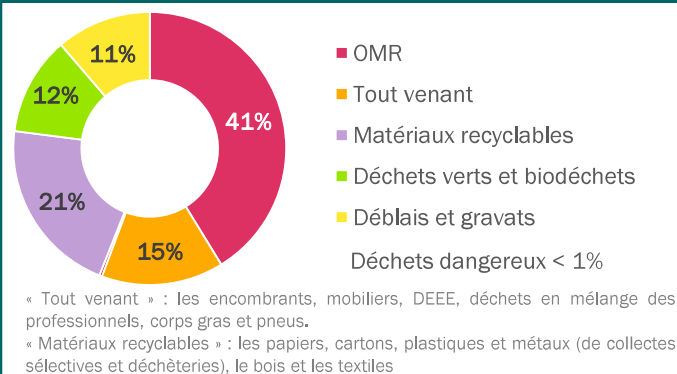
DMA (avec gravats) 153 528 t 594 kg/hab

DMA (hors gravats) 136 238 t 527 kg/hab

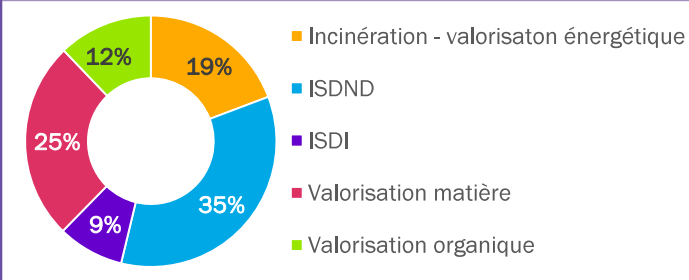
Occitanie :
 DMA (avec gravats) : 620 kg/hab
 DMA (hors gravats) : 555 kg/hab



REPARTITION DES DMA (par type de déchet)



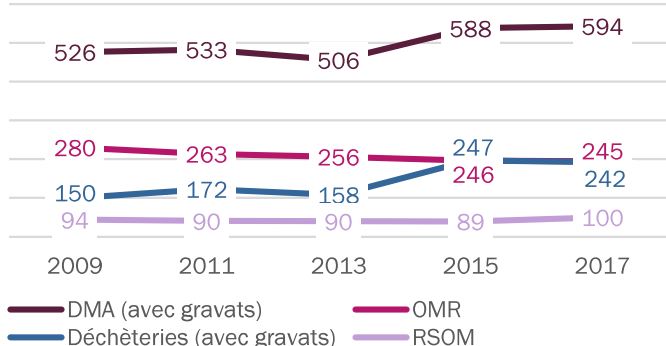
DESTINATION DES DMA (par type de traitement)³



En termes de traitement, 37% des DMA collectés sont dirigés vers une solution de valorisation matière ou organique et 63% vers de l'élimination (incinération ou stockage en ISDND ou ISDI). L'incinération concerne 19% des DMA et le stockage en ISDND 35%. Cette répartition des modes de traitement est globalement constante au cours des années.

2 communes du Lot-et-Garonne, 1 du Gers et 1 du Tarn, sont collectées par des EPCI du Tarn-et-Garonne, cela représente 550 t de DMA (avec gravats) qui ne sont pas inclus dans les données de cette fiche.

EVOLUTION DES DECHETS COLLECTES (en kg/hab)²



La quantité globale de DMA (avec gravats) collectés depuis 2009 a augmenté d'environ 27 kt à l'échelle du Tarn-et-Garonne et le ratio de DMA collectés par habitant a, quant à lui, augmenté de 13%. Le Tarn-et-Garonne fait ainsi partie des 4 départements d'Occitanie qui ont, entre 2009 et 2017, une augmentation significative du ratio de DMA. Dans ce même laps de temps, le ratio d'OMR collectées a, néanmoins, diminué de 13% alors que les collectes de RSOM et les apports en déchèteries ont progressé respectivement de 7% et 62%. Ces variations confirment la tendance, observée au niveau régional, de transfert des OMR au profit des collectes de RSOM et des apports en déchèteries.

REMARQUES & ELEMENTS DE METHODOLOGIE

Les données restituées dans cette fiche sont les données déclarées lors de l'enquête « collecte » de l'ADEME, réalisée en Occitanie par l'ORDECO auprès des 159 EPCI à compétence « collecte » de la Région (données extraites de SINOE le 3 septembre 2019). Les résultats de l'enquête couvrent 97% de la population. Cette fiche de restitution ne contient pas les déchets municipaux (voirie, marchés, etc).

¹ La population utilisée dans le calcul des ratios de 2017 est la « population SINOE » telle qu'estimée en 2019.

² Les ratios de 2009 à 2015 ont été calculés sur la base du périmètre géographique 2017 et avec la population municipale INSEE.

³ Ce taux est calculé à partir du type de l'installation qui reçoit les DMA en premier (hors centres de transit), c'est-à-dire sans prise en compte des refus de tri ou des refus/sous-produits de traitement.

Détail par type de déchets – Données 2017

ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES

89 081 t

344 kg/hab

Occitanie :
362 kg/hab



OMR

63 261 t
245 kg/hab

Occitanie :
277 kg/hab



Incineration 47%³

Stockage en ISDND 53%³



BIODECHETS collectés séparément

Déchets alimentaires uniquement ou déchets alimentaires et déchets verts en mélange

Pas de collecte séparée sur le département

Occitanie :
1,3 kg/hab

962 composteurs individuels distribués en 2017



VERRE

7 297 t
28 kg/hab

Collecte AV
100%

Occitanie :
30 kg/hab



Valorisation matière³



RSOM hors verre

18 523
72 kg/hab

Collecte PAP
94%

Collecte AV
6%

Occitanie :
53 kg/hab



Valorisation matière³

DECHETS OCCASIONNELS

64 447 t

249 kg/hab

Occitanie :
258 kg/hab

dont 62 622 t (242 kg/hab) collectés en déchèteries



DECHETS VERTS

17 988 t
70 kg/hab

Déchèteries
95%

Occitanie :
79 kg/hab

Collecte PAP
5%



Valorisation organique³



ENCOMBRANTS – MOBILIER – DEEE

20 477 t
79 kg/hab

Déchèteries
99%

Occitanie :
69 kg/hab

Collecte PAP
1%

- Encombrants : 15 943 t
- Mobilier : 2 258 t
- DEEE : 2 275 t



DEBLAIS ET GRAVATS

17 291 t
67 kg/hab

Occitanie :
65 kg/hab

- Inertes : 17 271 t
- Plâtre : 20 t



Valorisation matière 6%³



Stockage 94%³ (ISDI 76% / ISDND 18%)

AUTRES DECHETS OCCASIONNELS collectés en déchèteries

Bois et palettes	1 722 t
Métaux	2 677 t
Papiers / Cartons	1 003 t
Déchets dangereux	474 t
Autres	1 685 t

« Autres » comprend les corps gras (non dangereux), pneus et plastiques apportés en déchèteries

+ 128 t de déchets en mélange des professionnels collectés sur 4 déchèteries



TEXTILES

1 000 t
4 kg/hab

Occitanie :
2 kg/hab

Zones de réemploi

- 9 zones de réemploi en déchèteries

▪ Glossaire :

AV : Apport volontaire

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DMA : Déchets Ménagers et Assimilés

EPCL : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

ISDI : Installation de Stockage de Déchets Inertes

ISDND : Installation de Stockage de Déchets non Dangereux

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (ce qu'il reste après tri)

PAP : Porte-à-porte

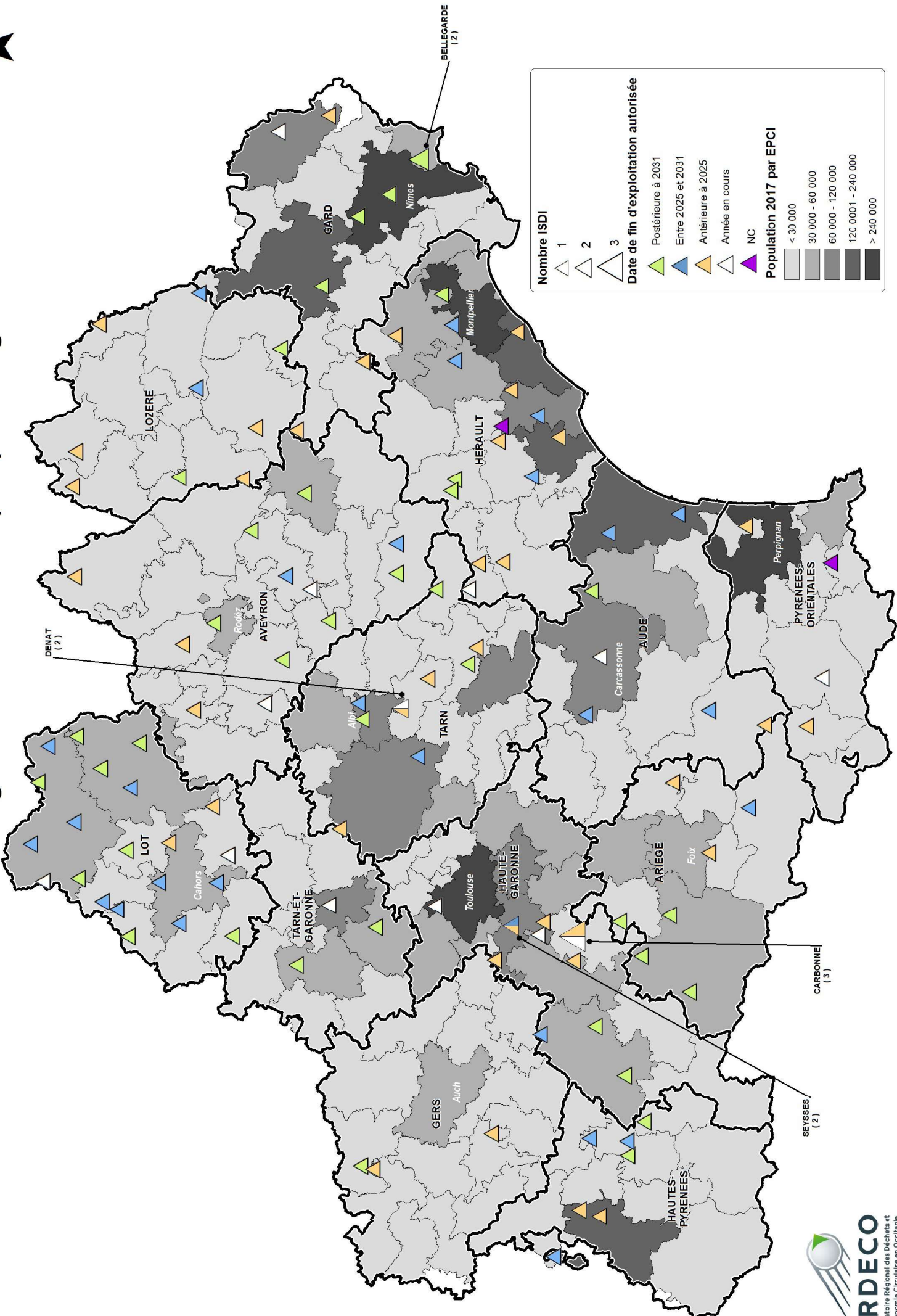
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères

Pour plus d'informations :
info@ordeco.org
05 61 39 12 75

L'ORDECO est financé par



Installations de Stockage de déchets inertes (ISDI) de la région Occitanie



Nombre ISDI

- △ 1
- △ 2
- △ 3

Date de fin d'exploitation autorisée

- △ Postérieure à 2031
- △ Entre 2025 et 2031
- △ Antérieure à 2025
- △ Année en cours
- △ NC

Population 2017 par EPCI

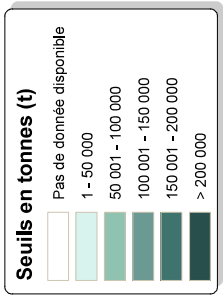
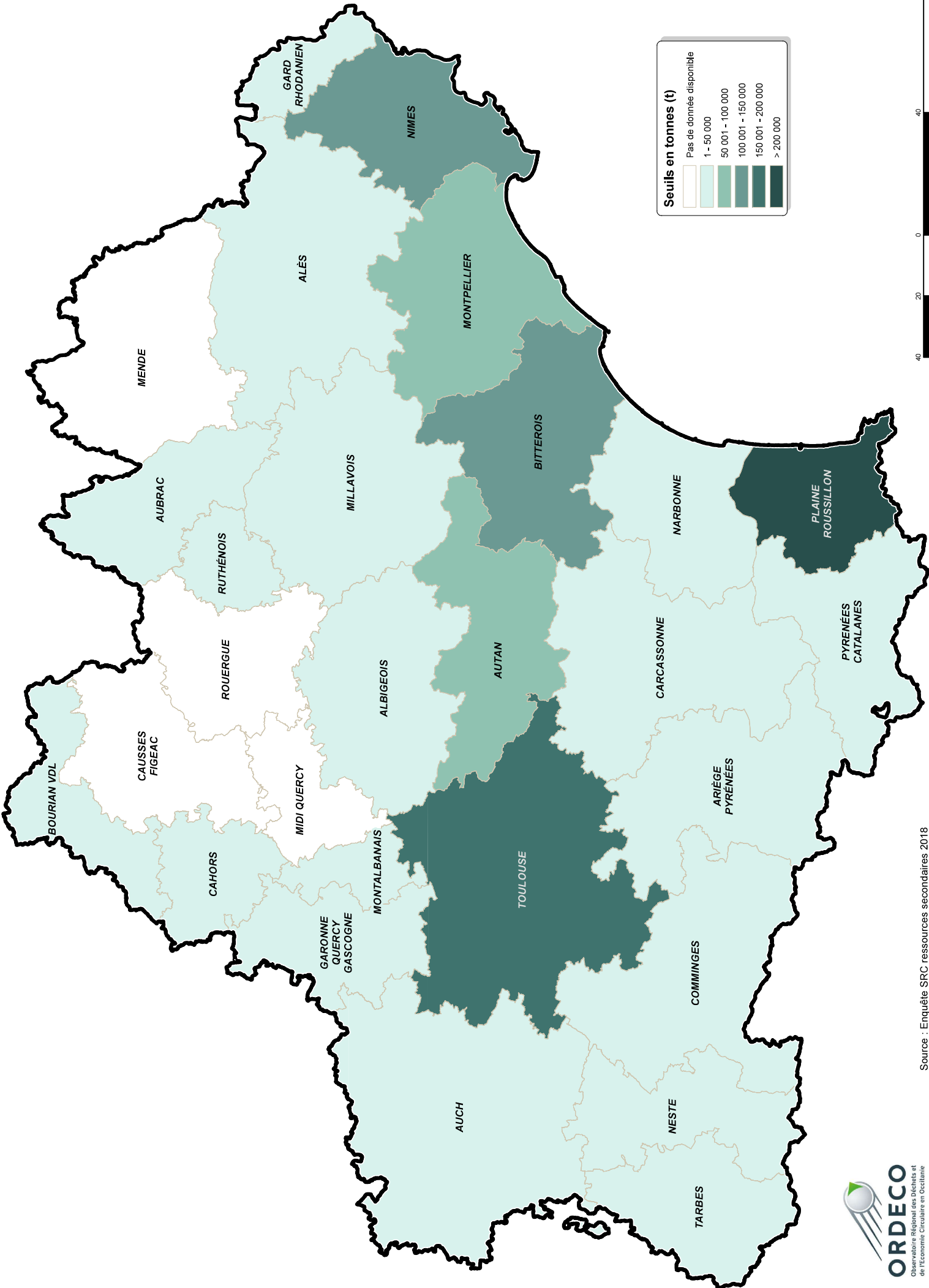
- < 30 000
- 30 000 - 60 000
- 60 000 - 120 000
- 120 000 - 240 000
- > 240 000

Source : Banatic - INSEE population totale en vigueur en 2017 (millésimée 2014) - Sites des préfectures - DREAL - ORDECO

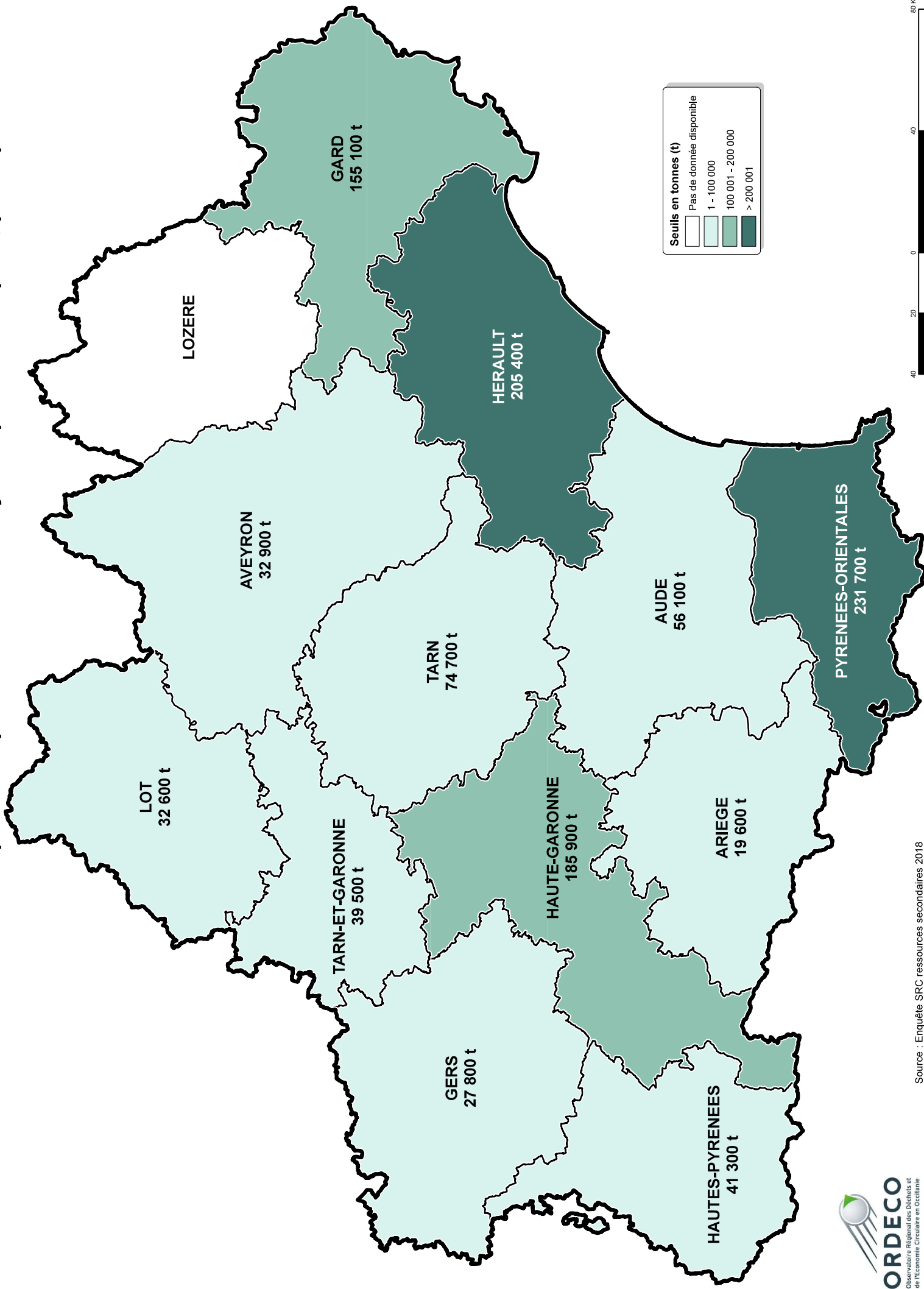
Données JANVIER 2018



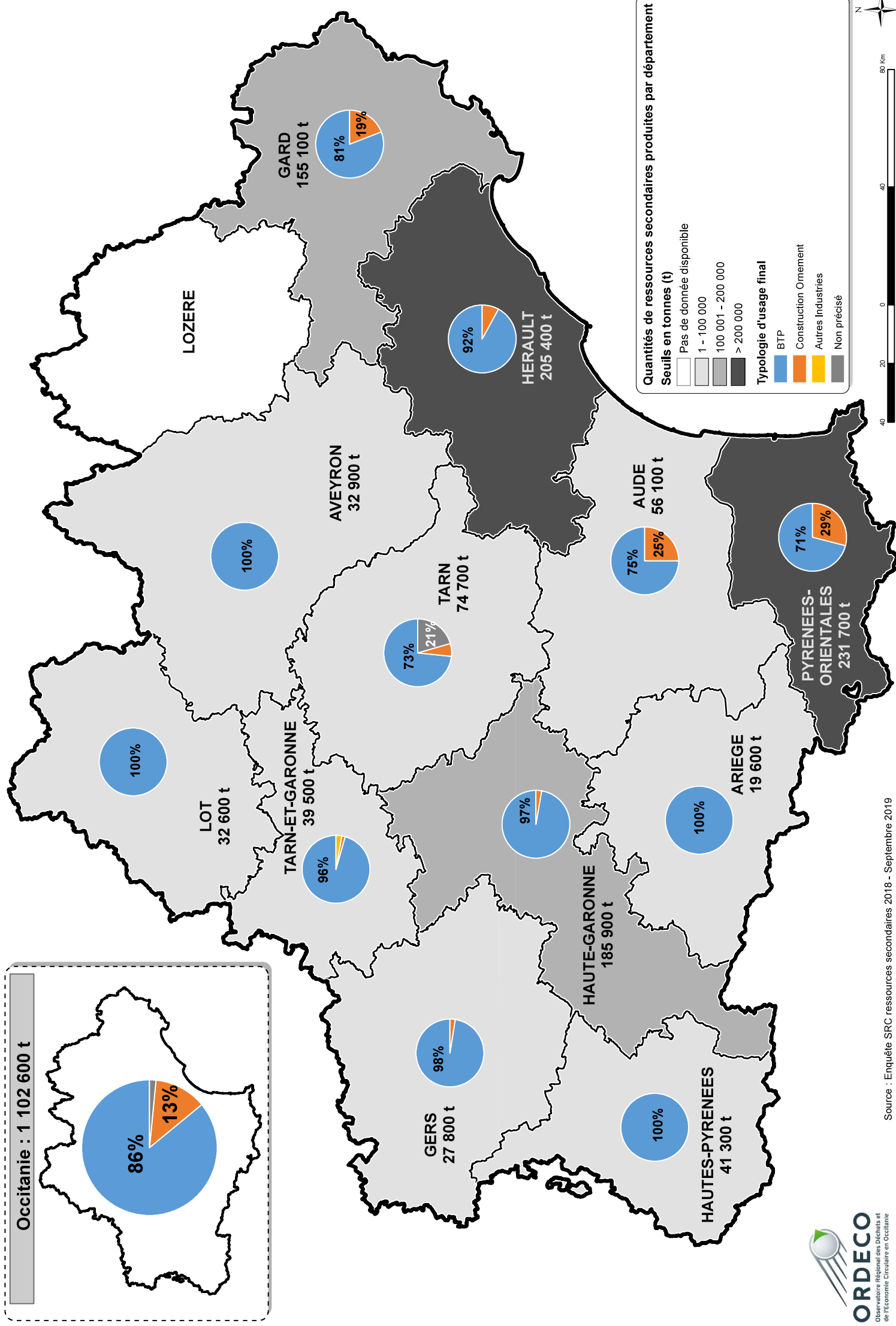
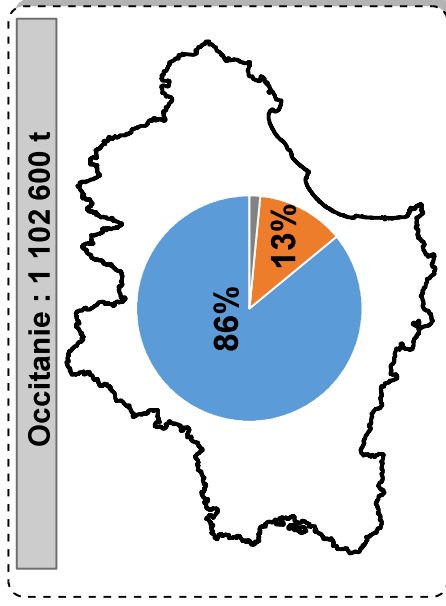
Ressources secondaires produites par les installations ayant répondu à l'enquête, par bassins de consommation de granulats



Ressources secondaires produites par les installations ayant répondu à l'enquête, par département



Répartition des ressources secondaires produites par les installations ayant répondu à l'enquête, par typologie d'usage final et par département



Quantités de ressources secondaires produites par département

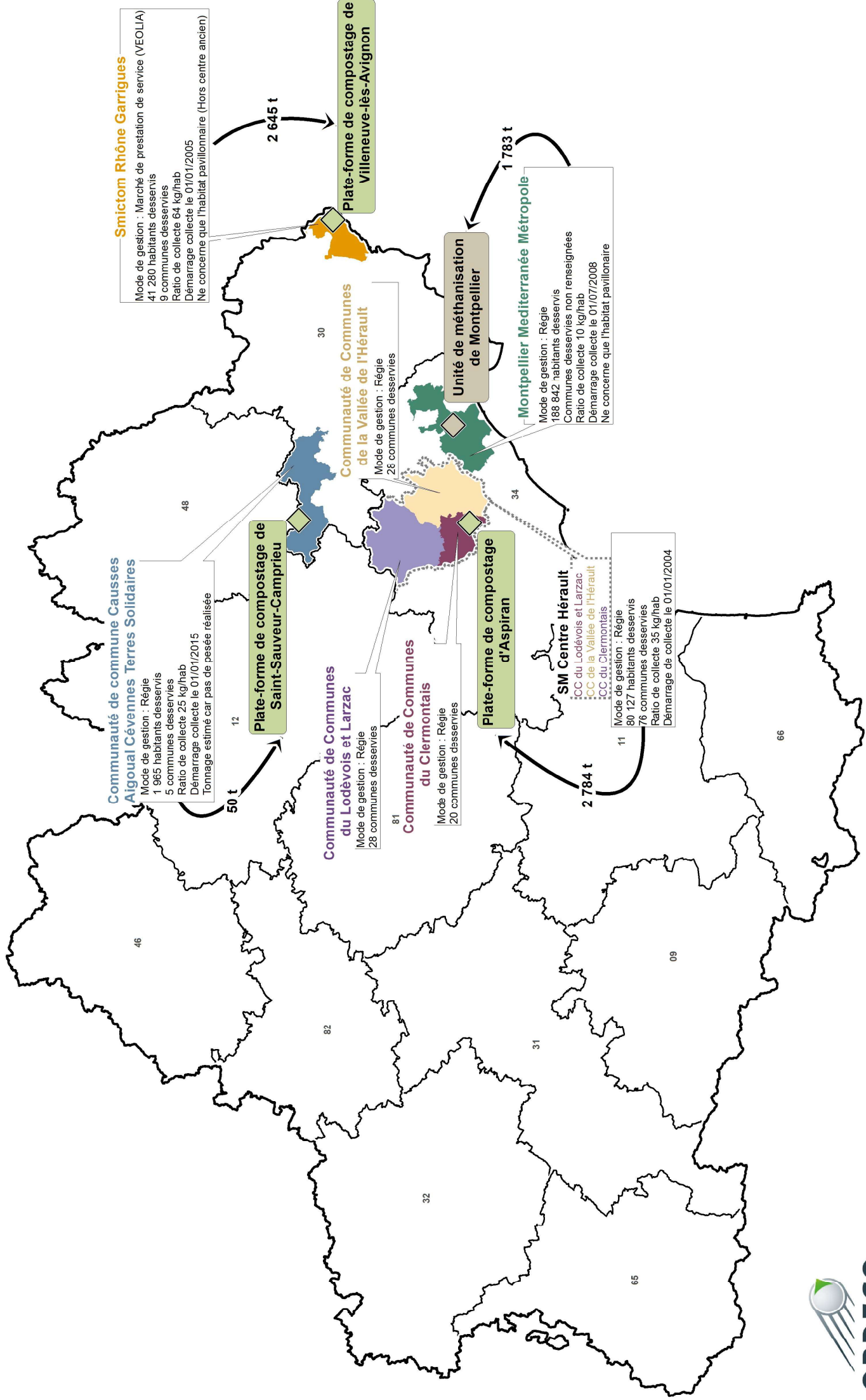
Seuils en tonnes (t)

- Pas de donnée disponible
- 1 - 100 000
- 100 001 - 200 000
- > 200 000

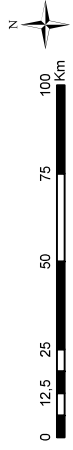
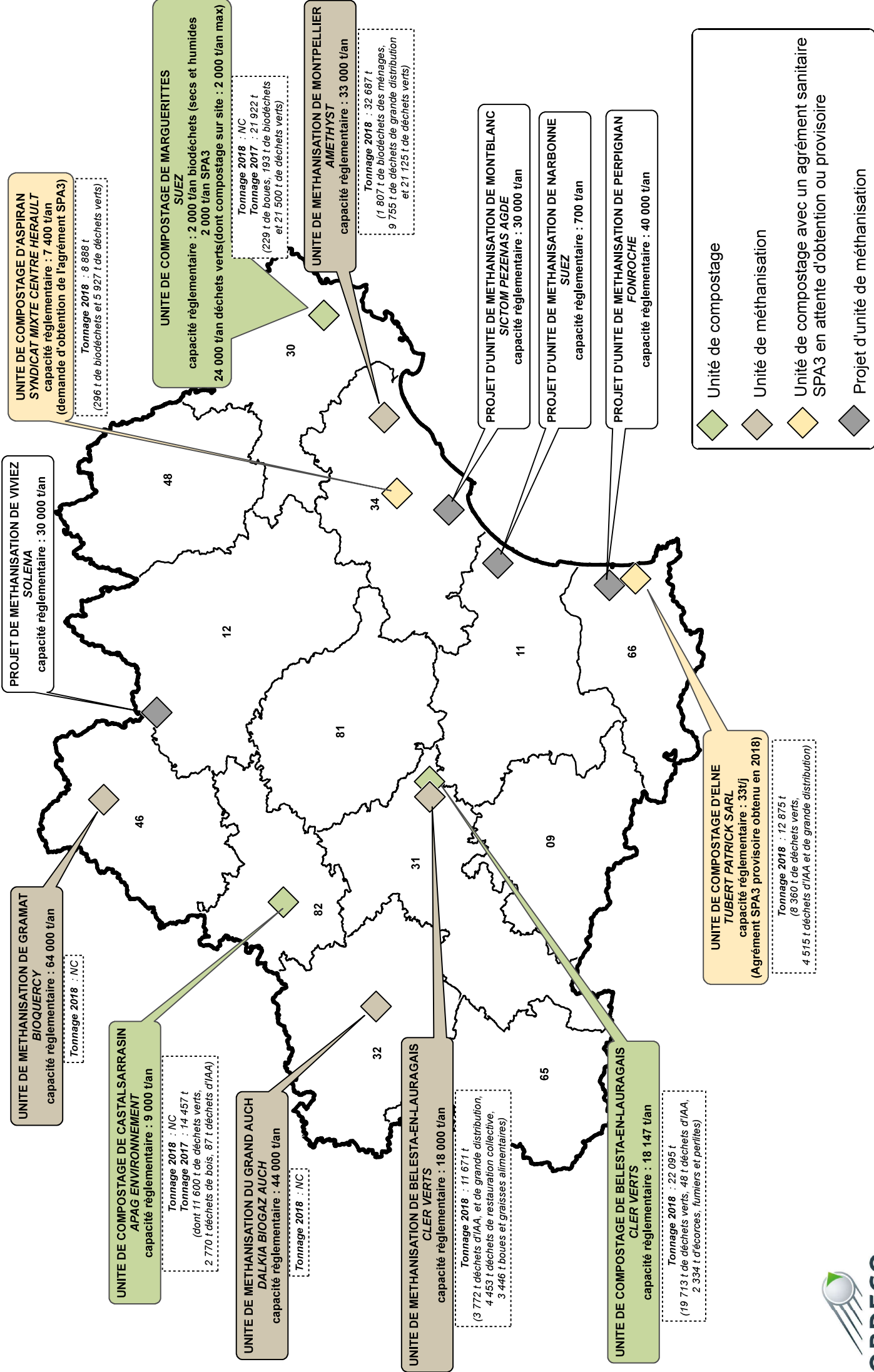
Typologie d'usage final

- BTP
- Construction Ornement
- Autres Industries
- Non précisé

Collecte de biodéchets en porte à porte en Occitanie en 2017

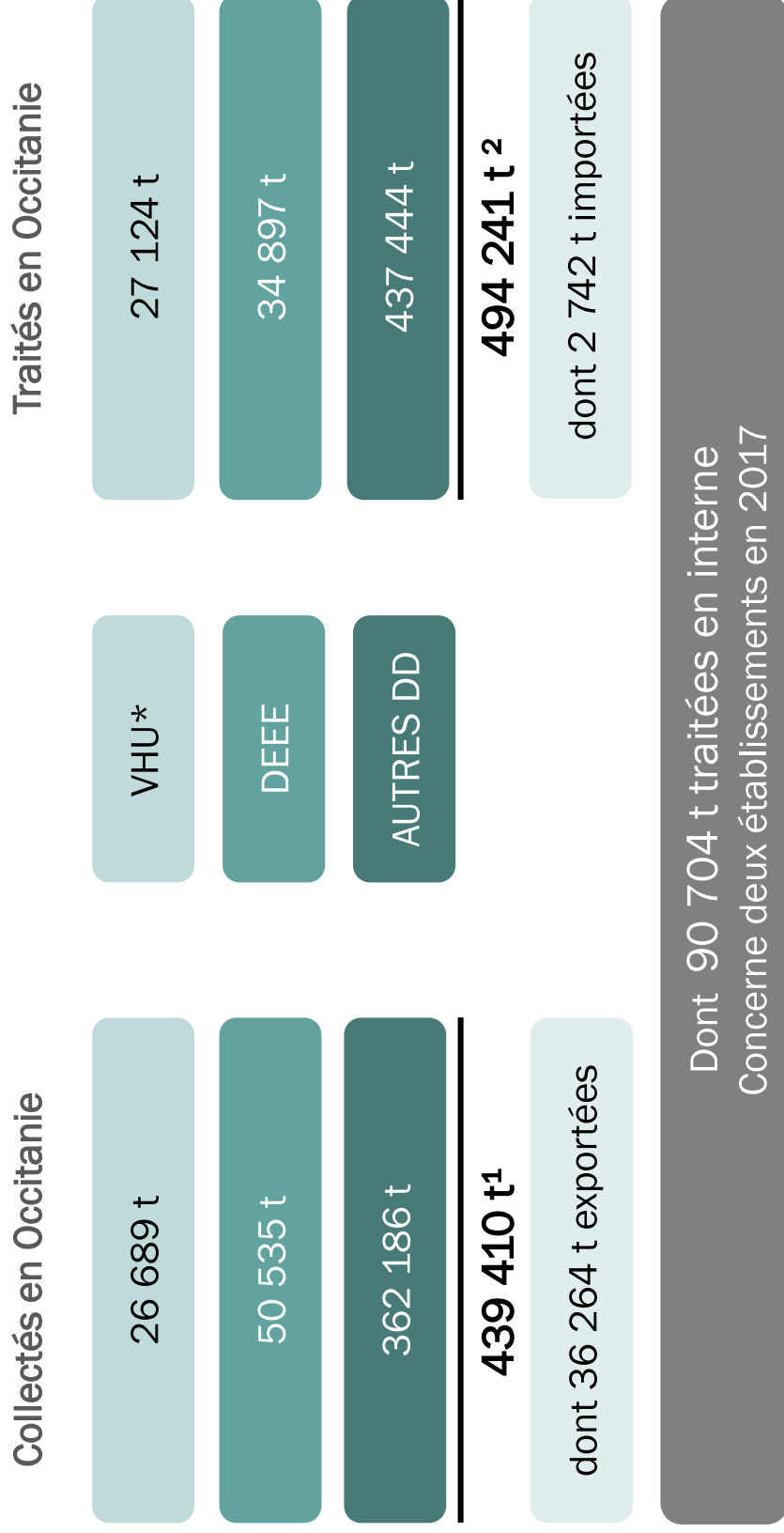


Installations de traitement avec agrément sanitaire SPA3 en Occitanie en 2017



Source : SINOE Enquête ITOM - ADEME - DREAL - GEREP

GEREP 2017 DECHETS DANGEREUX

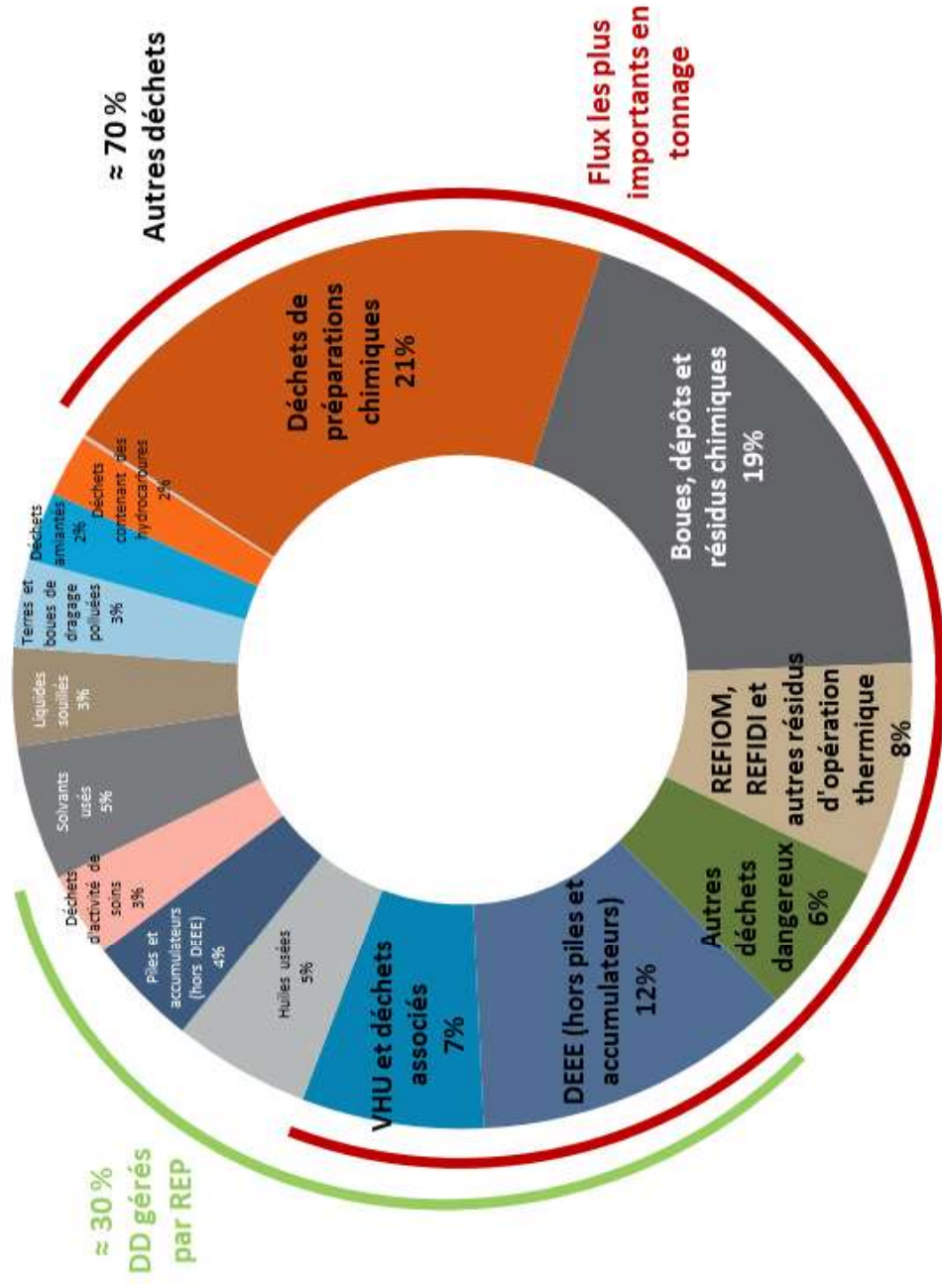


1. Hors transit et lixiviats des ISDND, yc traitement interne
Sources : GEREP Eliminateurs
GEREP Producteurs (pour les exports)

2. Hors transit et lixiviats des ISDND, yc traitement interne
*(les déchets associés aux VHU sont conservés dans les autres DD)
Source : GEREP Eliminateurs

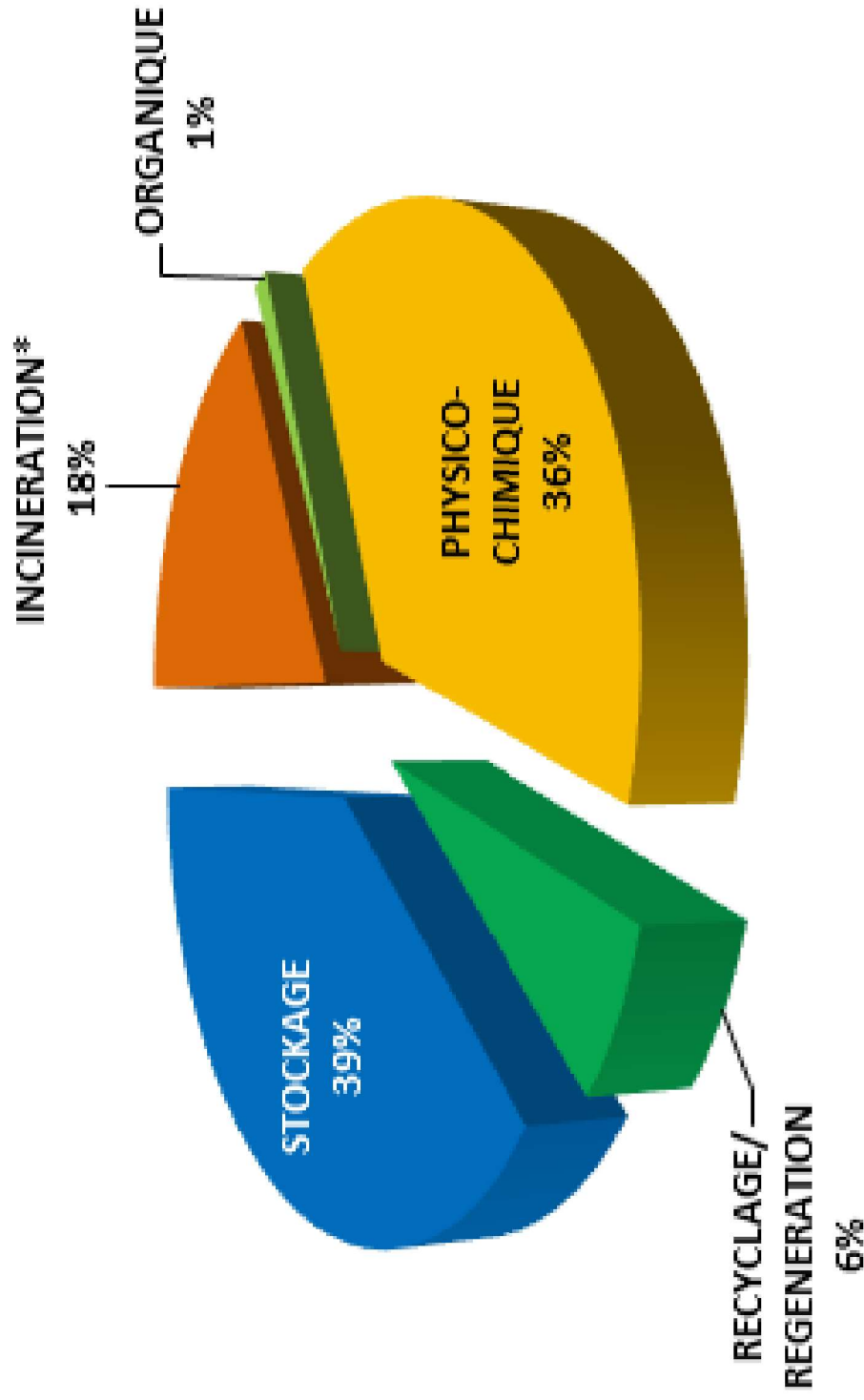
GEREP 2017 DECHETS DANGEREUX

Collectés en Occitanie : 439 411 t *



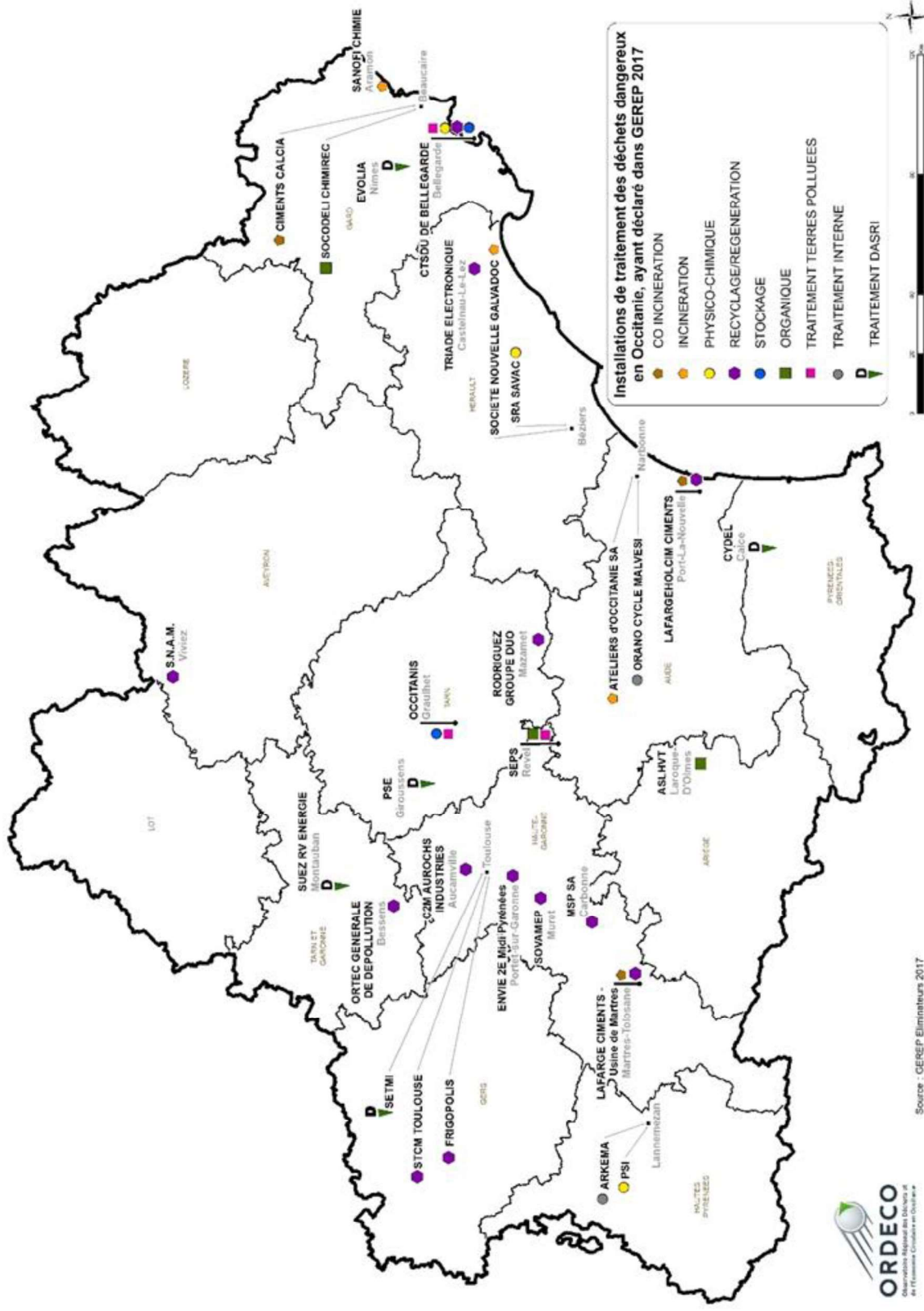
GEREP 2017 DECHETS DANGEREUX

Traités en Occitanie : 437 444 t *



* Hors transit et lixiviats des ISDND, VHU et DEEE
Source : GEREP Eliminateurs

GEREP 2017 DECHETS DANGEREUX



ORDECO

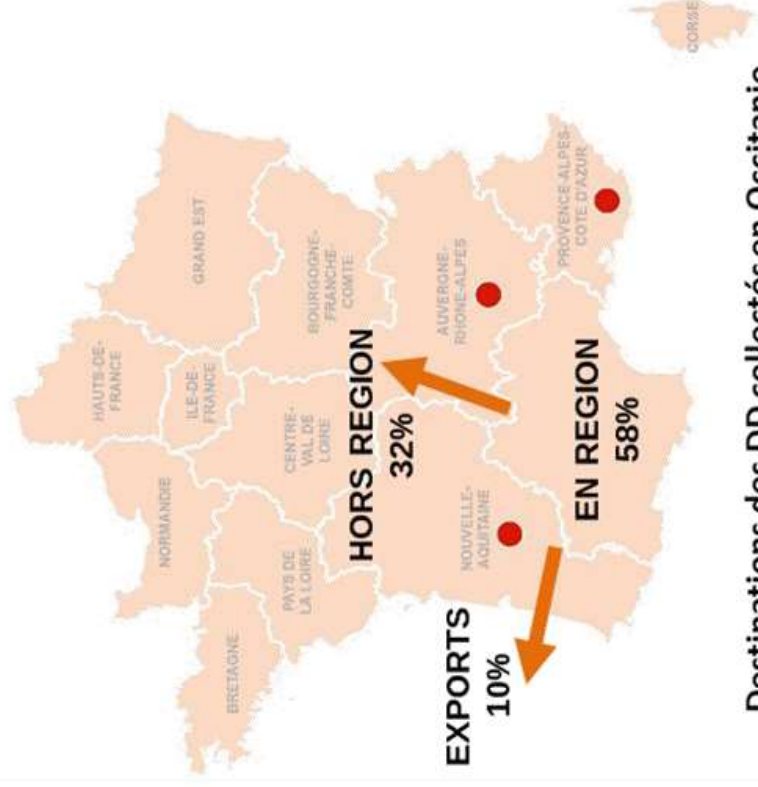
Hors TTR, centres VHU.

Source : GEREP Eliminateurs 2017

L'ORDECO est financé par

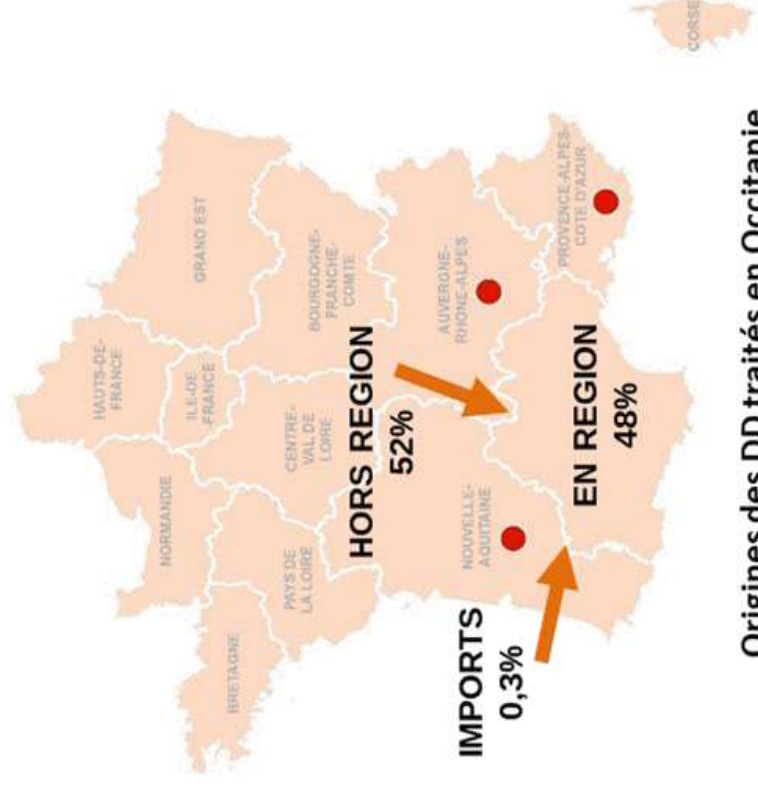


GEREP 2017 DECHETS DANGEREUX



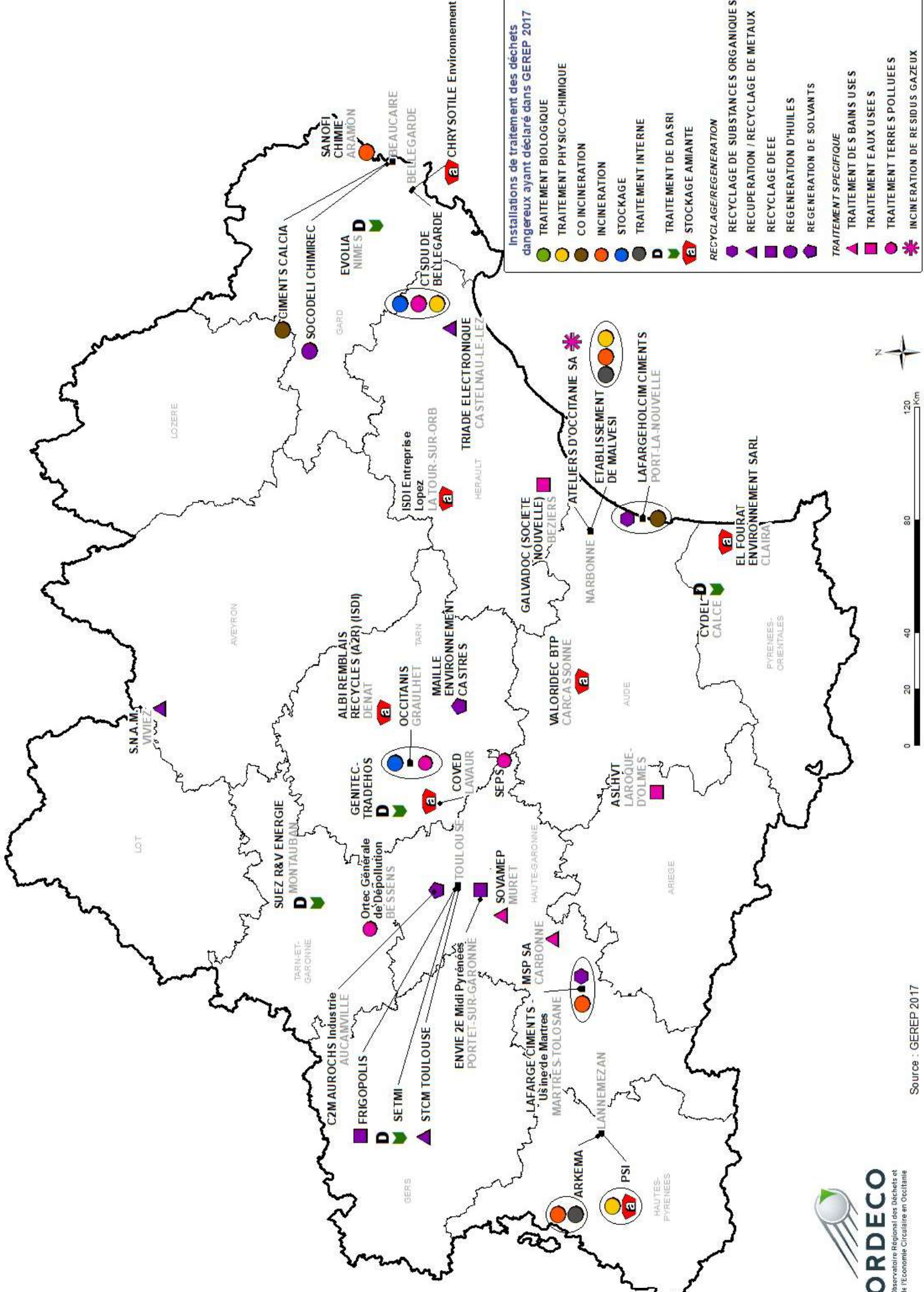
Destinations des DD collectés en Occitanie
362 187 t

Hors DEEE, VHU, Lixiviat, y compris traitement interne



Origines des DD traités en Occitanie
437 444 t

● Tonnages supérieurs à 10 000 tonnes



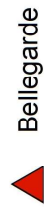
- Installations de traitement des déchets dangereux ayant déclaré dans GEREP 2017**
- TRAITEMENT BIOLOGIQUE
 - TRAITEMENT PHYSICO-CHEMIQUE
 - CO INCINERATION
 - INCINERATION
 - STOCKAGE
 - TRAITEMENT INTERNE
 - TRAITEMENT DE DASRI
 - STOCKAGE AMIANTE
 - RECYCLAGE/REGENERATION
 - RECYCLAGE DE SUBSTANCES ORGANIQUES
 - RECUPERATION / RECYCLAGE DE METAUX
 - RECYCLAGE DEEE
 - REGENERATION D'HUILES
 - REGENERATION DE SOLVANTS
- TRAITEMENT SPECIFIQUE**
- ▲ TRAITEMENT DES BAINS USES
 - TRAITEMENT EAUX USEES
 - TRAITEMENT TERRES POLLUEES
 - ✳ INCINERATION DE RESIDUS GAZEUX



Source : GEREP 2017

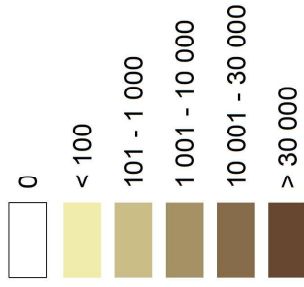
Flux entrants sur l'ISDD de Bellegarde en 2017

174 879 t stockées en 2017

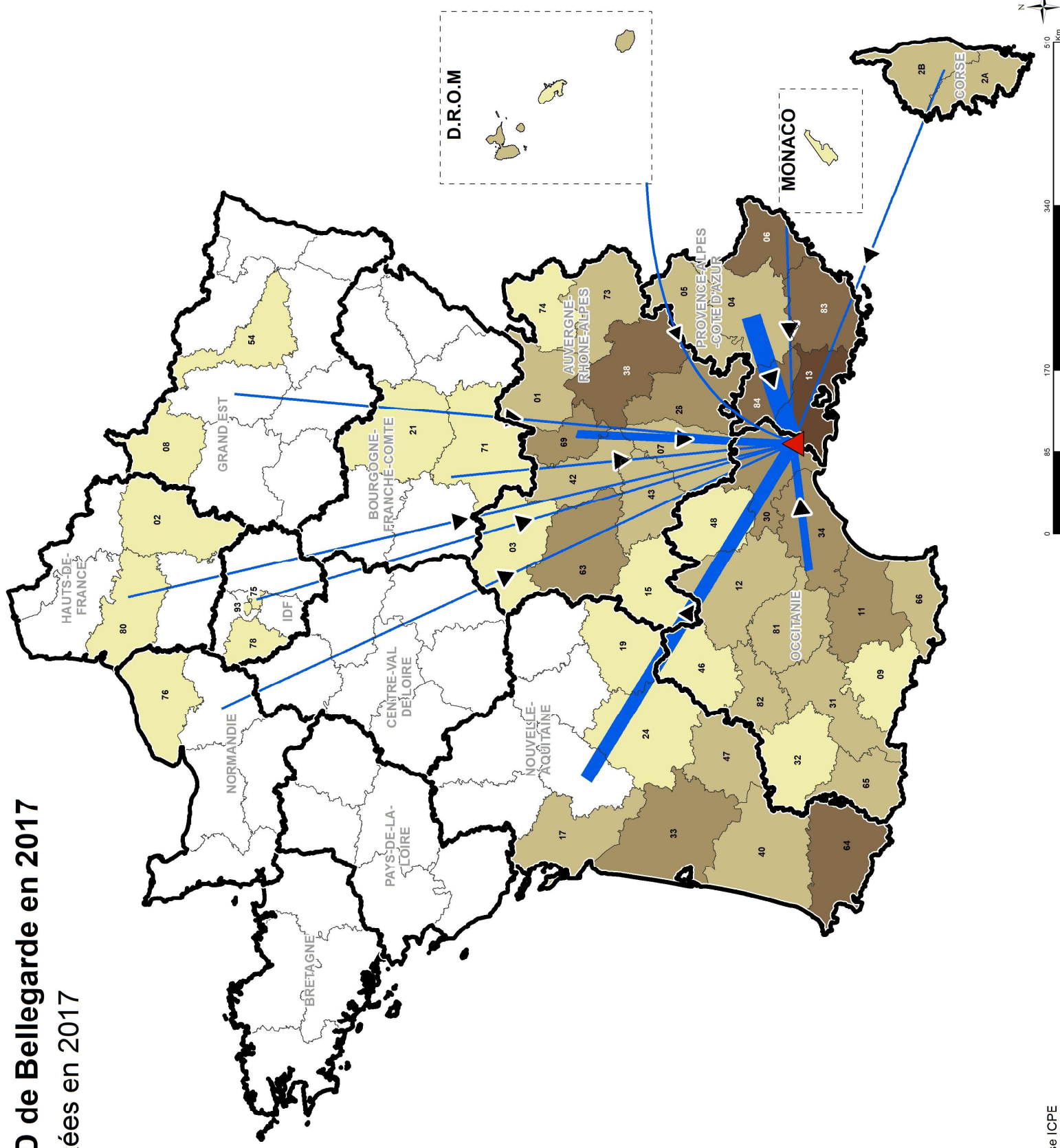
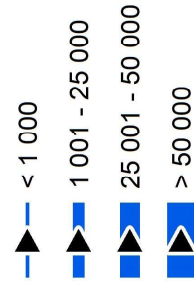


Bellegarde

Quantités entrantes à Bellegarde par département d'origine
Seuils (en tonnes)



Flux entrants à Bellegarde par région d'origine
Seuils (en tonnes)



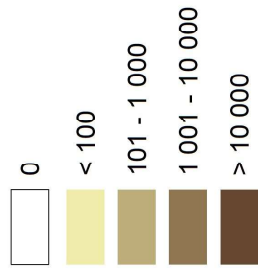
Flux entrants sur l'ISDD d'Occitanis en 2017

45 498 t stockées en 2017

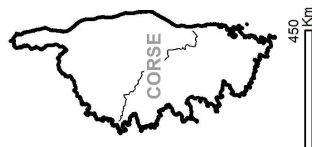
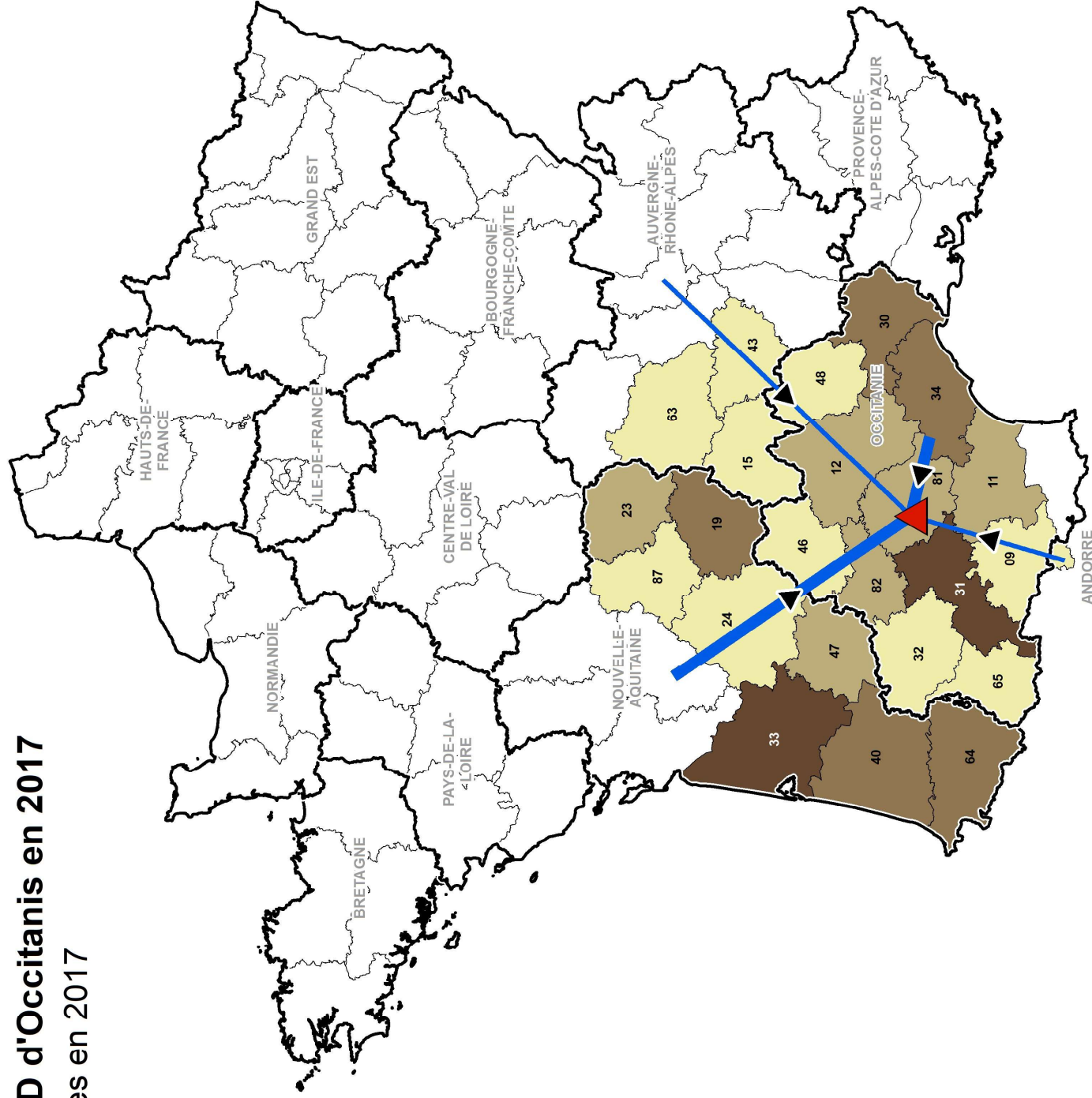


Occitanis

Quantités entrantes à Occitanis par département d'origine
Seuils (en tonnes)



Flux entrants à Occitanis par région d'origine
Seuils (en tonnes)



ORDECO
Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire en Occitanie

Sources : GEREP Eliminateurs 2017

ECONOMIE CIRCULAIRE

CONTRIBUTION AU PRAEC	<ul style="list-style-type: none">• Participation aux travaux des groupes• Contribution à la recherche d'un nom et d'une identité visuelle pour la communauté EC : le réseau CYCL'OP	22 jours
PLATEFORME DES ACTEURS DE L'EC	Première réunion de travail avec le CIRIDD pour le développement de la plate-forme numérique des acteurs de l'EC en Occitanie	1 jour
COLLABORATIONS SUR TRAVAUX DE PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none">• Suivi du développement de Terre d'EFC• Suivi et animation d'un groupe de travail de DEMETER (Green-deal sur la zone aéroportuaire de Toulouse)• Suivi du projet EIT DECOSET/ECONOTRE• Suivi des travaux de Toulouse Métropole sur l'EC• Contribution et animation journée EC de la DDT et du CD de Lozère• Participation aux réunions d'organisation du Forum Régional EC• Suivi du développement du Pôle Eco-conception• Suivi des travaux du SICOVAL : normalisation AFNOR territoire de EC• Rencontres d'acteurs	14 jours
STAGE EC	Les modèles économiques au travers d'un panel de projets d'EC de la région : rapport	97 jours

Le réseau Cycl'op présente le PRAEC* Occitanie

*Plan Régional d'Action
en faveur de l'Économie
Circulaire

ÉDITO

80 millions de tonnes de matière alimentaire chaque année le système socio-économique occitan. En parallèle 17 millions de tonnes de déchets sont produits sur le territoire. D'un côté les ressources naturelles sont limitées, de l'autre la gestion des déchets représente un coût environnemental et économique incompatible avec un développement durable du territoire.

COMMENT FAIRE EN SORTE DE PRODUIRE MIEUX EN CONSOMMANT MOINS DE RESSOURCES NATURELLES ?

L'économie circulaire peut se définir comme un **système économique** d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'**efficacité** de l'utilisation des **ressources**, à diminuer l'**impact** sur l'**environnement**, à développer le **bien-être** des individus tout en assurant la **viabilité** et la **performance** des acteurs de l'**économie**.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN 3 EXEMPLES:

Association

circuit-court consommation responsable
Le CPIE Bassin de Thau (34) expérimente une filière de pisciculture durable et locale en valorisant le pain issu du gaspillage alimentaire et la production d'algues dans l'alimentation des muges en substitution au tourteau de soja.

Collectivité

récupération de chaleur fatale écologie industrielle & territoriale
Les déchets gérés par DECOSET (31) servent au fonctionnement de l'unité de valorisation énergétique Econotre pour produire l'électricité qui permet actuellement de chauffer 10 ha de serres maraichères et qui alimentera bientôt d'autres projets.

Entreprise

achats responsables efficacité énergétique
La charcuterie SERRES (81) limite l'impact environnemental de son activité en investissant dans des équipements économes en eau et en énergie, mais aussi en sélectionnant des matières premières locales et durables.

UN GRAND DÉFI: Développer l'économie circulaire

Pour y parvenir, le contexte réglementaire a évolué. Ainsi, le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) comporte un Plan Régional d'Action en faveur de l'Économie Circulaire (PRAEC). Véritable feuille de route, le PRAEC guide les territoires dans la définition de leurs orientations prioritaires pour une transition vers l'économie circulaire.

Enjeux & priorités du PRAEC:



Dissocier la production de richesse de la consommation de ressources



Créer de la valeur et de l'emploi sur les territoires



Mieux valoriser les déchets en réduisant l'enfouissement d'ici 2050

RELEVER LE DÉFI EN OCCITANIE: Élaboration d'une stratégie régionale d'économie circulaire

Initié il y a deux ans, le PRAEC occitan est le résultat d'une vaste concertation.



80 personnes mobilisées pour élaborer la première version du PRAEC



1 état des lieux partagé de l'économie circulaire sur le territoire



9 Groupes de Travail (GT) & 5 réseaux

AXES DE TRAVAIL ET FICHES D'ACTIONS DU PRAEC:

AXE	GT	DESCRIPTION
SYSTÈMES ÉCONOMIQUES	GT2A Usage des MPR	2.1 Développer l'écoconception des produits, services et équipements
	GT2B BTP	2.2 Accompagner les industriels dans l'utilisation des Matières Premières de Recyclage (MPR)
		2.3 Étudier les modèles d'affaires en économie circulaire auprès des entreprises régionales
TERRITOIRE		2.4 Développer les pratiques de déconstruction, réemploi/recyclage dans le BTP
		2.5 Développer les pratiques d'économie circulaire dans les systèmes alimentaires et sur les flux de matières organiques
		Réseaux: - Terres d'ÉFC (Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération) - Comité de suivi du Pacte régional pour une alimentation durable - Pôle écoconception
COORDINATION RÉGIONALE	GT0 Coordination	1.1 Définir, organiser mettre en place des dispositifs d'échange d'informations, de biens, de services et un espace de travail collaboratif pour la communauté d'acteurs de l'économie circulaire
	GT1 Information, Sensibilisation, Formation	1.2 Former à l'économie circulaire et à ses enjeux
POLITIQUES PUBLIQUES	GT3 EIT en Occitanie	3.1 Déployer l'Écologie Industrielle Territoriale (EIT) sur le territoire d'Occitanie
	GT4 Achats & actions publiques	4.1 Intégrer systématiquement des critères d'économie circulaire dans les achats publics
		4.2 Aménager les dispositifs de financements publics pour favoriser l'économie de fonctionnalité
RECHERCHE & INNOVATION	GT5 Recherche & innovation en économie circulaire	5.1 Créer un pôle de recherche pluridisciplinaire en Occitanie (PRECO) et une dynamique de recherche en économie circulaire
DÉCHETS	GT6A Réemploi & réutilisation	6.1 Accroître les actions de prévention des déchets
	GT6B Gestion des biodéchets	6.2 Développer les Recycleries & Repair Café
		6.3 Améliorer la valorisation et la gestion des déchets
		6.4 Améliorer la prévention et la valorisation des biodéchets
		Réseaux: - Réduction des déchets ménagers - Réseau Compost Citoyen Occitanie

LE PRAEC EN ACTIONS

Découvrez une première sélection des actions en cours d'élaboration par les Groupes de Travail (GT) et leurs réseaux associés.



GT1 Information, Sensibilisation, Formation

- Développement de la plateforme d'échanges dédiée à l'économie circulaire en Occitanie



GT2A Usage des MPR

- Animation du pôle écoconception et de son programme régional
- Création de Terres d'ÉFC: club régional de l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération



GT2B BTP

- Élaboration de la feuille de route de valorisation et de réduction des déchets du BTP



GT3 EIT en Occitanie

- Réalisation d'un état des lieux des démarches en Occitanie et structuration d'un réseau des territoires d'EIT occitans



GT4 Achats & actions publiques

- Constitution d'un réseau d'acheteurs publics pour progresser collectivement sur les achats durables



GT5 Recherche & innovation en économie circulaire

- Identification d'une société savante sur l'économie circulaire (CV-thèque, organisation d'un colloque scientifique régional)



GT6A Réemploi & réutilisation



GT6B Gestion des biodéchets

- Création à venir d'un réseau occitan des recycleries

- Structuration d'un réseau sur la gestion de proximité des biodéchets (Réseau Compost Citoyen Occitanie)
- Appel à projets Région/ADEME sur le tri à la source des biodéchets

ET MAINTENANT ?

REJOIGNEZ UN GROUPE DE TRAVAIL POUR :

- Contribuer de manière active et opérationnelle aux actions du PRAEC

- Intégrer les travaux dans des objectifs réalistes et dans une logique de consensus

Les valeurs partagées par les membres : respect, écoute, proactivité, engagement, convivialité

COMMENT INTÉGRER UN GROUPE DE TRAVAIL ?

Tout acteur motivé, et en capacité de s'investir dans les travaux peut demander à être mis en relation avec le pilote du groupe de travail qui l'intéresse en adressant sa demande à l'adresse suivante :

contact@cycl-op.org



Les acteurs de l'économie circulaire en Occitanie

Avec le soutien financier de:



RENCONTRES – COMMUNICATION - ADMINISTRATION

RENCONTRES		
RENCONTRES TECHNIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Colloque • Amiante en déchèterie 	44 jours
CONCERTATION (gestion par les bénévoles)	SOLENA – réunion annulé par le porteur de projet TRIFYL	0 jours

COMMUNICATION		
Communication institutionnelle et relations adhérents	<ul style="list-style-type: none"> • Plaquette éditée • Rencontre d'acteurs et présentation de la structure • Gestion des adhésions • Sollicitations des dons des acteurs privés 	40 jours
Site Internet	<ul style="list-style-type: none"> • Veille et publication d'actualités • Actualisation et mise en ligne de contenus produits par l'Observatoire 	80 jours

ADMINISTRATION		
Comptabilité, ressources humaines, financements, statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Clôture des comptes 2018 • Management d'équipe • Paie et déclarations sociales • Gestion des financements 2018 / 2019 • Obligations statutaires • 1 AG / CA, 3 BE, 1 CA 	101 jours